Congrès mondial de la Libre Pensée

A l'initiative du CILALP

OSLO, 10 AOUT 2011

Appel pour l'Association Internationale de la Libre Pensée

Le 4 juillet 2005 à Paris, à l'occasion du Congrès international de l'IHEU, s'est tenu, à l'initiative de la Fédération française de la Libre Pensée, un Congrès mondial dans lequel 250 participants de 29 pays ont débattu de la nécessaire action de la Libre Pensée.
Venus de tous les continents, ils ont estimé que l'on devait collectivement mettre fin à la dispersion des associations qui, à travers le monde et les pays, se réclament de la Libre Pensée et de l'athéisme.

En effet, l'indispensable lutte pour la séparation des religions et des Etats, si elle est toujours nationale dans sa forme, revêt indéniablement un caractère international par les principes politiques et philosophies qu'elle pose.

La lutte pour le triomphe de l'absolue liberté de conscience ne peut être menée quand dans la revendication institutionnelle de la séparation pleine et entière de la sphère publique et des religions. Ce mouvement philosophique a pris sa source dans les Lumières qui ont éclairé le monde.

En plus de deux siècles, la Séparation est partie des Etats-Unis d'Amérique du Nord pour se propager au Mexique, en France, en ex-URSS, en Turquie et dans bien d'autres pays comme en Espagne en 1931. Loin de s'affaiblir, malgré bien des vicissitudes, ce mouvement historique d'émancipation des consciences et des peuples ne fait que se poursuivre. Récemment, ce fut au tour du Népal et de la Bolivie d'accomplir ce geste libérateur.

C'est inspiré de cette préoccupation que les 250 participants du Congrès mondial de la Libre Pensée de 2005 ont promu la constitution du Comité International de Liaison des Athées et des Libres Penseurs (CILALP).

Depuis cette date, le CILALP a commencé à agir. Des échanges ont eu lieu, notamment par internet. Par deux fois, le CILALP s'est réuni le 4 juin 2008 à Washington-DC, puis à Londres le 7 juin 2009.

Par deux fois, les différents participants à ces réunions ont confirmé leur accord pour que soient posées les bases de la Constitution d'une nouvelle Association Internationale de la Libre Pensée. Ils ont estimé que le moment et l'endroit les plus propices pour cela était, sans nul doute, le prochain congrès international de l'Union Internationale Humaniste et Laïque (IHEU) d'août 2011, à Oslo en Norvège.

C'est pourquoi, fort de ce mandat renouvelé, les signataires de cet appel s'adressent à toutes les associations sœurs à travers le monde pour avancer résolument vers cette étape.

Les signataires les sollicitent pour qu'elles manifestent leurs sentiments sur ces différentes questions :

1- Etes-vous intéressés par la Constitution d'une Association Internationale de la Libre Pensée ?
2- Etes-vous d'accord pour adhérer au Congrès mondial de la Libre Pensée qui doit jeter les bases de sa constitution en août 2011 en Norvège ?
3- Souhaitez-vous participer activement au Comité de préparation de ce Congrès mondial?
4- Voulez-vous être informés régulièrement de l'avancée des travaux ?

Premiers signataires :
- Besson Philippe, Libre Pensée française
- Blondel Marc, Libre Pensée française,
- Boroiu Nicolae, Association pour l'Emancipation des Travailleurs de Roumanie
- Eyschen Christian, Libre Pensée française
- Goeringer Conrad, American Atheists, USA.
- Gousseva Julia, Centre d'éducation et de recherches Praxis, Russie
- Hodgkinson Jean, libre penseur de Toronto, Ontario, Canada.
- Lafouge Jacques, Libre Pensée française
- Lepeix Roger, Libre Pensée française
- Liddle Terry, Freethought History Research Group, Grande-Bretagne.
- Mc Arthur Ed, Freethought History Research Group, Grande-Bretagne.
- Moll Shirley , Athée Minnesota, USA
- Ozon-Iancu, Association pour l'Emancipation des Travailleurs de Roumanie
- Petersen Steve, Athée Minnesota, USA
- Tudor Marian, Association pour l'Emancipation des Travailleurs de Roumanie
- Wood Keith Porteous, National Secular Society, Grande-Bretagne.

Résolution d'appui à la constitution d'une association internationale de libre pensée

Nous, Libres penseurs athées, saluons et appuyons la création d'une association internationale de libre pensée afin de promouvoir la laïcité, la liberté de conscience et la pensée critique et de s'opposer à l'obscurantisme à travers la planète. Selon nos principes déclarés dans le Manifeste athée de notre association, nous prônons le matérialisme philosophique, ce qui implique l'athéisme, ainsi que l'abandon de toute religion ou croyance surnaturelle et de toute idéologie qui s'y apparente. Nous sommes persuadés que la compassion humaine et l'empathie sont cruciales pour l'amélioration de la condition humaine. Nous sommes prêts à travailler en collaboration avec tout organisme ayant des buts compatibles avec les nôtres, c'est-à-dire, qui prône la laïcité et qui s'oppose au dénigrement des incroyants et du militantisme athée. À cette fin, nous suggérons que le nom de la nouvelle association inclue le mot « athée », n'ayant pas peur de ce mot car, après tout, l'athéisme est la conséquence inévitable de la libre pensée.

Discours d'ouverture de Marc BLONDEL, Président de la Fédération nationale de la Libre Pensée française.

Mesdames et Messieurs,

Citoyens, citoyennes, camarades et amis,

Brothers et sisters, compagneros et compagneras,

Il m'appartient en ma qualité de Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée française qui se veut à l'origine de cette réunion, de présider nos travaux, j'ai conscience de la responsabilité qui m'échoit et de la confiance dont m'honorent mes camarades.

Je veux, en prélude au travail en commun que nous allons réaliser, saluer avant toute chose et marquer notre solidarité avec le peuple et l'association des laïques norvégiens devant la terrible épreuve qu'ils subissent ; que le comportement d'un individu soit dicté par un engagement politique fascisant ou qu'il soit l'œuvre d'un dément, il reste que des familles pleurent leurs disparus et qu'il est ainsi démontré que la démocratie et la liberté peuvent être utilisées à des fins délirantes, raison de plus pour militer pour la généralisation de la liberté de conscience et la raison.

Mesdames, Messieurs, en respect pour les disparus, je vous propose une minute de silence…

Je désire ensuite remercier les autorités norvégiennes que nous avons consultées avant cette réunion, et pour leur volonté de ne pas céder aux pressions sécuritaires et d'avoir accepté, sans modification tangible, que l'IHEU et nous puissions tenir congrès. Et, enfin, je tiens à remercier et assurer l'IHEU de notre reconnaissance pour les facilités qu'elle nous a accordées pour tenir réunion parallèlement à sa propre organisation.

Cela me conduit à préciser un élément de notre réflexion, nous ambitionnons de créer une association internationale de la libre pensée qui serait partie de l'IHEU. Il ne s'agit nullement, je tiens officiellement à le préciser, de concurrencer l'IHEU ni d'organiser, de manière interne, un courant dont l'objectif, avoué ou non, serait de contrôler le comportement de la ligne générale de l'IHEU, ce qui me conduit à faire un peu d'histoire –pour certains ce sera répétition, pour d'autres découvertes et informations-.

Il est utile de rappeler que la pensée libre existe depuis très longtemps, on peut par exemple estimer que les septiques grecs étaient les précurseurs de celle-ci. En fait la pensée libre, je ne dis pas le mouvement, mais le fait de penser en toute liberté, est à l'origine de la raison, bien avant que les religions monothéistes que nous connaissons et combattons aujourd'hui dans mon pays pour leur obscurantisme et leur dogmatisme. Celles-ci ont freiné et freinent encore la recherche, l'analyse et la réflexion.

La libre pensée organisée comme mouvement, date des évènements de 1848 et la constitution internationale de la libre pensée de 1880.

Et c'est en septembre 1904 qu'un congrès a réuni plus de 3000 participants, répertoriés comme libres penseurs, athées et autres esprits libres qui venaient de plus de 30 pays de tous les continents. Les débats furent passionnés, enthousiastes, fructueux, de nombreux élus du peuple étaient présents et ont participé aux travaux, les discussions ont porté sur la séparation des Eglises et de l'Etat et sur le rôle de la science dans la société.

Mais, le résultat le plus probant et le plus conceptuel a été le vote d'un texte définissant ce qu'était la libre pensée, exercice des plus difficiles s'agissant de contester les vérités révélées et les dogmes sans pour autant dicter la conduite des individus, développer l'esprit critique et l'analyse tout en respectant la pensée des autres, le respect mutuel.

Dès l'année suivante, en 1905, un congrès se tenait à Paris, il fut parallèle, en France, à l'adoption de la loi du 9 décembre 1905 qui dans le droit fil de la séparation des Eglises et de l'Etat, proclamait comme principe constitutionnel, que la République assurait la liberté de conscience, c'est-à-dire l'égalité des droits des citoyens.

L'histoire, l'engagement, notamment des classes laborieuses, dans les différents conflits mondiaux, l'évolution, notamment de la colonisation, le repli identitaire, notamment sur le plan national, ont fait négliger cet aspect relationnel et de fraternité entre les pays.

Les prévisions de convergence, souhaitées par nos anciens, garantie de pacifisme, de respect et de compréhension ont, de ce fait, été négligées.

Néanmoins, en 2001, un manifeste a été publié et signé par les organisations athées et libres penseuses des deux côtés de l'Atlantique.

C'est en 2005, lors du congrès de l'IHEU à Paris, qu'un congrès s'est réuni et crée un comité de liaison international des athées et libres penseurs. Libres penseurs et libres penseuses de 23 pays ont ainsi renoué avec les congrès de 1904 et 1905 et jeté les bases d'un regroupement international d'autant plus indispensable que, sur le plan économique voire politique, la mondialisation était en marche et le risque de tensions et conflits nullement écarté.

Ce CILAP s'est réuni plusieurs fois, à l'occasion de réunions de l'IHEU. En effet, le CILALP considère que l'IHEU a vocation à regrouper tous les humanistes, dont les athées et les libres penseurs, qui se considèrent comme l'aile la plus déterminée.

Les libres penseurs sont pour l'égalité des droits pour tous les citoyens dans chaque pays, par définition cela condamne le communautarisme car là où la société est divisée en communautés, les droits sont différents entre communauté et avec ceux qui ne se reconnaissent dans aucune de celles-ci.

La séparation des Eglises et de l'Etat est la condition nécessaire à la liberté de conscience et l'égalité des droits des citoyens, cela sous entend l'éradication de tout endoctrinement religieux ou idéologique dans l'enseignement public et, conjointement, le refus de financements publics pour l'enseignement de l'athéisme et, bien entendu, des dogmes religieux.

En conclusion, en héritiers des congrès mondiaux précités, les libres penseurs ne revendiquent pas strictement le droit d'être athée ou libre penseur, mais l'émancipation de l'humanité de toute oppression, religieuse, politique, économique, militaire ou raciale.

Notre objectif n'est pas d'obtenir une place pour les libres penseurs et les athées, mais surtout de changer la société de ses oppressions. Ils ne forment cependant pas un parti politique et n'ont pas, collectivement, de forme de société à proposer même si, individuellement, ils peuvent avoir leurs propres engagements.

Aussi aujourd'hui, nous souhaitons réunir les athées et libres penseurs sur l'ensemble du monde et nous informer réciproquement de la situation sur le terrain, de la liberté de conscience et de la séparation des Eglises et des Etats, des Amériques du Nord et du Sud, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie. A ce sujet, différentes contributions seront exposées.

Nous avons proposé et consulterons les participants sur un projet de manifeste pour la liberté de conscience qui a déjà reçu un nombre important de ratification d'hommes et de femmes libres qui, ce faisant, entendent s'engager publiquement dans notre action collective.

Nos échanges permettront de clarifier nos objectifs et lanceront officiellement l'Association Internationale de la Libre Pensée et fixeront nos relations et de coopération ave les autres organisations internationales, dont l'IHEU, et sa forme juridique.

Nous adopterons enfin les dispositions administratives nécessaires à un fonctionnement régulier : statuts – responsables.

Vous noterez que nous avons fait un effort d'information, une grande partie des interventions prévues ont fait l'objet de traduction en français, anglais, espagnol. Le texte du manifeste est, lui aussi, publié dans différentes langues.

Je vous demande de mettre à profit les éventuels temps de liberté pour prendre connaissance de ces textes, l'interprétation simultanée n'ayant pas été possible, pour des raisons financières.

Nous avons bien du travail, notre agenda est chargé et nous ne bénéficions que d'une journée.

Bien entendu je m'efforcerai d'accéder à vos désirs de demande de parole, mais je m'autorise déjà, notamment à mes camarades français, de vous demander de ne pas abuser, l'important reste l'échange d'informations et, sur ce point il m'appartient de préciser, qu'en France, nonobstant la séparation des Eglises et de l'Etat, la loi de 1905, nous sommes dans l'obligation, journellement, de combattre l'intrusion des Eglises dans le monde politique et dans la gestion de l'Etat.

J'ai d'ailleurs, au nom de la libre pensée, interpellé par écrit le Président de la République, Monsieur Sarkozy, sur cette question et malgré la période électorale, il n'a pas, pour l'instant, daigné répondre.

Vous avouerais-je que j'attends le manifeste sur la liberté de conscience pour renouveler ma sollicitation qui vaudra mise au point.

Sonja Eggerickx

Présidente de l'IHEU

Chers amis,

En tant que présidente de l'IHEU, je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue à Oslo. Ce sera une semaine importante, riche en événements pour les Libres Penseurs, les Humanistes, les Laïques,…

En effet : aujourd'hui commence un programme de formation à destination des responsables des associations membres de l'IHEU. De plus, ici, à l'initiative du CILALP (Comité International de Liaison des Athées et des Libres Penseurs) le Congrès Mondial de Fondation de la Libre Pensée va débuter.

La politique du Comité Exécutif de l'IHEU a toujours été que dans l'idéal les Organisations Membres qui sont Libres Penseuses mèneraient leurs campagnes, leurs projets au sein de l'IHEU plutôt que de mettre en place une autre organisation. Cependant, l'organisation est sur le point d'être mise sur pied. Si l'IHEU passait réellement un accord avec elle, il faudrait que cet accord soit pour travailler ensemble plutôt que de discuter de l'Histoire. Il se pourrait que nous ayons une analyse historique différente, certains membres du Comité Exécutif ont pensé que l'IHEU était le successeur de l'Union Internationale de la Libre Pensée et qu'il n'était pas dans l'intérêt de l'IHEU de constituer une autre organisation. D'autres ont pensé que l'IHEU devait accueillir l'AILP une fois constituée. Mais il a été établi que l'AILP ne serait pas en concurrence avec l'IHEU.

Les faits sont ce qu'ils sont et il n'est pas toujours facile de dire quelle est la meilleure solution. Il y a une chose que nous ne pouvons pas oublier : dès lors que nous voulons parvenir à un résultat, nous ne devons pas agir comme des concurrents.

Nous avons discuté de votre document mais nous voulons clarifier certains points. Il est en effet difficile de discuter d'une coopération avant d'avoir vu les statuts, avant de savoir qui a adhéré et bien entendu de savoir quel type d'organisation ce serait.

Nous sommes cependant convaincus qu'après cette journée, il sera plus facile de définir la manière de coopérer.

Je vous souhaite une journée fructueuse et j'espère sincèrement qu'un grand nombre d'entre vous serez nos invités lors de notre Congrès sur l'Humanisme et la Paix, dans cette ville où des milliers de personnes ont réagi dans la dignité après les atrocités commises par un intégriste… …

Le combat pour la séparation des Eglises et des Etats dans le monde

Contribution de Jacques Lafouge (France)

Tous les auteurs politiques ont affirmé que le but de toute société politique était le bonheur du peuple. Ce bonheur ne consiste pas seulement dans la satisfaction complète des besoins naturels des citoyens mais bien plus dans la Liberté sous toutes ses formes, et en premier lieu la liberté de conscience c'est-à-dire la liberté de croire dans une divinité quelconque ou de ne croire en aucune. Mais vont naître des rites puis des dogmes et enfin un clergé qui deviendra peu à peu l'intermédiaire obligé entre les hommes et le ou les dieux supposés.
Prêtres, mages, chamanes et autres dignitaires religieux vont se confondre avec le pouvoir politique (royal, impérial, oligarchique ou aristocratique) ; chacun trouvant dans la place et dans la fonction de l'autre la justification de son propre pouvoir.
Autrement dit, les institutions religieuses tenteront d'exercer une autorité sur les hommes et les femmes, contrôlant leur conduite économique, sociale, morale et sexuelle.
Elles y parviendront d'autant mieux qu'à la fois elles édictent les règles de vie dans la société et qu'elles s'appuient sur le pouvoir politique en place.
De ce point de vue, les monarchies de droit divin étaient les obligées des Eglises censées leur avoir conféré un pouvoir terrestre sous prétexte d`une volonté ou d'une onction divine. Dans le même temps, ces monarchies devenaient leur bras séculier dans la répression des hérésies (parfois même, en contradiction avec le pouvoir temporel lui-même comme le montrent les exemples de Philippe le Bel, Henri VIII d'Angleterre ou l'Empereur Henri IV s'agenouillant à Canossa).
De la même manière les dictatures et singulièrement celles du XXe siècle ont bénéficié de l'appui des Eglises et singulièrement de l'Eglise catholique.

Alors quel est le problème ?
Pour tenter de le résoudre nous examinerons d`abord pourquoi la séparation est nécessaire.
Puis, deux exemples emblématiques : la France et les Etats-Unis.
Enfin, nous nous poserons la question de savoir si la séparation existe dans le monde.

Le problème vient de la volonté des Eglises, de toutes les Eglises d'imposer à tous des conduites et des convictions, en violation du droit des individus. Les Eglises veulent régenter la vie de la cité car elles proposent des systèmes complets religieux, politiques et juridiques, ces systèmes par nature autoritaires sont contraires aux Droits de l'Homme.
Le conflit entre les pouvoirs civils et religieux nous vient directement des réflexions de philosophes grecs 500 ans avant notre ère. A l'évidence, la liberté individuelle doit passer par la séparation des Eglises et de l'Etat.
Etait-ce une idée neuve ?
La séparation est à la fois une vieille idée et une exigence moderne qui vient de l'opposition des citoyens au désir forcené des religions d'unir, de fusionner spirituel et temporel.

Deux exemples emblématiques : La France et les Etats-Unis

Choisir l'exemple de ces deux pays illustre parfaitement la problématique de la séparation.

L'un, la France, a réalisé la séparation pour écarter les Églises de la vie politique selon le principe : les Églises chez elles, l'État chez lui. L'autre, les États-Unis d'Amérique, pour empêcher que l'État ne s'immisce dans la vie des religions.

En France, c'est au XVIII^{è} siècle que sera pris le tournant décisif. Dénonçant l'exigence de l'Église catholique d'assumer ou de guider le pouvoir politique, les philosophes du siècle des Lumières ouvrirent la porte à ce qui deviendra la laïcité.

Le divorce devait se formaliser pendant la Révolution française par des textes :

- Décret du 3 Ventôse An III : *«La République ne salarie aucun culte.»* Ce décret ne faisait que reprendre les termes de la Constitution du 5 Fructidor An III (22 Août 1795), Art. 254 :

“Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant à la Loi, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun.”

- Loi du 7 Vendémiaire An IV : prohibition des manifestations extérieures de la religion.

Dans l'esprit c'était déjà la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État.

La séparation de l'Église et de l'État figurait aussi en 1869 dans le programme de Belleville des Républicains et c'est la Commune qui va le 3 Avril 1871 décider la séparation de l'Église et de l'État. “*Considérant que le premier des principes de la République Française est la Liberté ; considérant que la Liberté de conscience est la première des libertés ; considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur foi ; considérant en fait que le clergé a été complice des crimes de la royauté contre la Liberté ; Décrète : L'Église est séparée de l'État. Le budget des cultes est supprimé*.”

Le 4 Septembre 1905, Emile Combes déclara que la Loi de Séparation était inéluctable.
Le projet de Loi fut déposé le 9 février 1905 et celle-ci fut adoptée définitivement le 9 Décembre 1905. Elle posait deux principes essentiels :
Article 1 : “*La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes…*”
Article 2 : “*La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte*.”
La séparation était donc faite. Mais la République n'a jamais été complètement laïque :
- des portions du territoire national n'ont jamais connu la séparation des Églises et de l'État : Alsace-Moselle, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon.
- l'évolution de la législation est constamment allée dans le sens d'un amoindrissement des dispositions laïques

Ainsi, le Conseil d’État, institution datant de Napoléon 1er, vient de prendre des décisions juridiques qui sont contraires à la loi de séparation, notamment dans le domaine du financement public des cultes. Une grande bataille va s’engager en France sur cette question pour maintenir la laïcité sur ses bases juridiques.

Le problème n'est pas pour nous seulement la Liberté de penser, le problème, c'est le maintien dans toute sa rigueur de l'article 2 de la Loi de 1905 : “*La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte*”.

Et c'est bien là où se mènent les atteintes au principe de séparation.

Pour nous libres penseurs, il n'a jamais été question d'attaquer les croyances religieuses, mais de les cantonner dans la sphère privée. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, nous sommes pour le respect absolu de liberté de conscience.

C'est pourquoi nous combattons la présence des religions dans le domaine public, mais nous revendiquons la liberté de chacun dans le domaine privé. C’est le sens de notre position contre une loi réprimant le voile intégral ou la burqa dans la rue. La rue n’est pas une institution publique comme l’administration. Chacun doit être libre de s’y déplacer en toute liberté d’habillement.

Dans le domaine de la séparation, les États-Unis d'Amérique ont suivi un autre chemin puisqu'en ce qui concerne ce pays relativement neuf il s'agissait, dès sa naissance, de protéger les Eglises de l'Etat.

Il semblerait a priori que les Etats-Unis d'Amérique évoluent dans un univers religieux complexe. Un examen superficiel ferait apparaître que la vie de la nation baigne dans le religieux.

La Constitution de 1787 ne fait pas référence à Dieu et si dans la Déclaration d'Indépendance de 1776, il est fait référence au Créateur, qui ressemblerait au Grand Architecte de l'Univers, c'est une notion qui vient sans doute des Lumières. Ne sachant qui est ce créateur chacun peut l'imaginer à sa manière ce qui aboutit à l'évidence à la liberté de conscience.

James Burgh écrivait : «*Les dirigeants n'ont aucune exigence religieuse à faire respecter*.»
Jefferson et Madison affirmèrent la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat à l'égard des cultes. Le Premier Amendement de la Constitution américaine interdit l'établissement d'une religion d'Etat et garantit la liberté religieuse : « *Le Congrès ne pourra faire aucune loi concernant*

l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice..»
Ceci résultait d'un équilibre entre les désirs des citoyens et le pouvoir politique. Personne ne voulait que l'Etat fédéral entre dans le domaine religieux. Et l'Etat fédéral ne le voulait pas non plus.

Ainsi naquit, en 1802, dans une célèbre lettre à la congrégation baptiste de Danbury Connecticut, l'expression du président Thomas Jefferson du «*mur de séparation entre l'Eglise et l'Etat*».

En 1947, le juge à la Cour Suprême Hugo Black disait : «*Ce mur sera maintenu haut et impénétrable.*»

Laissons maintenant la parole au militant de la Séparation des Eglises et de l'Etat, notre ami Robert Boston, qui déclarait à Paris le 10 décembre 2010 au colloque international de l'IRELP :

«*Ceci a toujours offensé certains Américains. Ils ont attaqué la Constitution après qu'elle ait été ratifiée, et ils ont attaqué le* Bill of Rights *10 ans après, de la même manière.*

Ils croyaient que notre nation ne pourrait survivre si nous ne basions pas explicitement notre gouvernement sur le christianisme.

Dans l'ère moderne, les forces qui cherchent à lier leur religion au gouvernement sont les plus actives pendant les périodes de grand changement social. L'Amérique devenait culturellement (sinon légalement) plus séculière. Le nombre d'Américains qui déclaraient aller à l'église diminuait régulièrement. Les gens ont commencé à explorer la spiritualité en dehors des confins des églises.

De plus en plus de gens se sont montrés publiquement sceptiques face à la religion organisée.

Tout ceci préoccupa considérablement la Droite Religieuse - et sa réaction fut d'attaquer les bases séculières de notre pays. Si elle se fraye le chemin, une partie de l'ordre du jour sera moral par nature, mais la Religious Right *garde un œil sur plusieurs dossiers.*

Elle entend changer notre nation de la manière suivante : Les écoles publiques, les droits des homosexuels, l'avortement et la contraception, les impôts et le financement aux congrégations et à leurs écoles, la sécurité sociale, la présence des symboles de l'union de l'Eglise et de l'Etat. Ils veulent que les Dix Commandements, qu'ils considèrent comme la source de toute loi, soient apposés dans les tribunaux, écoles et édifices gouvernementaux. Elle œuvre à ce que la croix, symbole prééminent du Christianisme, soit érigée dans les lieux publics. Dans le but de créer l'impression, nonobstant la Constitution américaine, que le Christianisme est de facto la religion de l'Amérique et que ceux qui refusent cela devraient accepter d'être des citoyens de seconde classe.»

Je laisse là mon propos car je sais que nos amis Bobbie Kirkhart, ancienne présidente *d'Atheist Alliance* et David Silverman, président national *d'American Atheists*, sont parmi nous et enrichiront considérablement ces quelques remarques.
Je les salue et les en remercie.

2005-2011 : la séparation avance t'elle dans le monde ?

Depuis notre Congrès mondial des Libres Penseurs et des Athées, le 4 juillet 2005 à Paris, le jour même de la Fête de l'Indépendance, constituant le CILALP, qu'en est il ?

Des Etats théocratiques, on citera l'Iran.
La Constitution de la République islamique de l'Iran, Chapitre 1- article 12 et suivants, précise que : «*La religion officielle de l'Iran est l'islam et le dogme celui de la secte Djafarrite duodécimaine immuable pour l'éternité. Les autres dogmes islamiques aussi bien hanéfite, chaféite, malékite, hanbalite et zéidite, bénéficient d'un respect total. Les Iraniens zoroastriens, israélites et chrétiens sont les seules minorités religieuses reconnues qui, dans la limite de la loi, sont libres d'accomplir leurs rites religieux et d'agir en ce qui concerne leur statut personnel et leur enseignement religieux, selon leur liturgie.»*
On ajoute à l'article 21 : *«Le contrôle des opinions est interdit et personne ne peut être attaqué et réprimandé pour ses opinions.»*
Toutefois et singulièrement aux articles 24, 26, 27, 28 il est précisé que si la liberté de la presse existe si elle ne va pas à l'encontre des préceptes de l'islam, la loi en fixe l'interprétation...

On se trouve donc devant un Etat complètement religieux dans lequel la liberté des citoyens est limitée par l'obéissance absolue aux préceptes de l'islam.

A peu de choses près la situation peut être considérée comme identique en Grèce et en Pologne.

L'Eglise orthodoxe est toute puissante en Grèce. Elle dispose d'une sorte d'exterritorialité au Mont Athos et jusqu'à une époque récente la religion figurait sur les cartes d'identité.

La situation est sensiblement la même en Pologne où l'Eglise catholique continue à vouloir intervenir dans les affaires de l'Etat, dans le domaine public et régir la vie intime des citoyens. On note désormais l'action résolue d'un certain nombre d'associations rationalistes et de libre pensée pour que soit mis fin à cette oppression.

Citons également l'Arabie saoudite, le Soudan et probablement l'Afghanistan dans la mesure où on peut actuellement en juger.

Au Liban, à deux reprises le 27 février puis le 6 mars 2011, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Beyrouth. "*La laïcité est la solution*", pouvait-on lire sur une grande banderole déployée lors de la manifestation, organisée à l'appel de la campagne pour "*la chute du régime confessionnel au Liban*" lancée, selon leur communiqué, par les "*forces et groupes de jeunes et de militants et militantes*".

Rappelons que le système libanais est un mélange complexe de partage du pouvoir basé sur des quotas communautaires. Ainsi, le président doit être un chrétien maronite, le Premier ministre un sunnite, le président du Parlement un chiite, etc.

"*Nous ne voulons pas que la religion se mêle à la politique, nous voulons la séparation de la religion et de l'Etat*", expliquait une manifestante.

La seconde catégorie concerne des Etats qui, sans être constitutionnellement dans un régime de séparation, connaissent une sécularisation grandissante :

- Le Venezuela, dont la Constitution n'est pas laïque mais qui tend vers un système d'éducation neutre sans influence religieuse. Le Président Chavez a demandé en juillet 2010 une révision du concordat avec le Vatican.

- L'Equateur s'est doté d'une nouvelle constitution où on trouve deux fois le mot «*laïque*» mais qui fait également référence à dieu et à la Pachamama, la terre-mère. L'influence de l'Eglise catholique et des sectes évangéliques y reste forte.

- Le Pérou se trouverait dans une situation intermédiaire puisque la Constitution de 1979 préconise la séparation sans qu'elle soit actuellement effective.

- Le Chili connaît un mouvement vers la séparation jusqu'à présent efficacement contrecarré par l'Eglise catholique qui dernièrement encore demandait que les anciens militaires condamnés pour violation des droits de l'homme soient graciés.

- Depuis le 27 novembre 2010, l'Islande s'est dotée d'une Assemblée Constituante destinée à réformer le pays. Outre des nationalisations et la séparation des pouvoirs, une forte pression s'exerce pour la séparation des Eglises et de l'Etat.

- Du fait du déclin du christianisme en Australie et en Nouvelle Zélande, ces deux pays s'acheminent vers une sécularisation très avancée qui pose déjà au coeur du débat politique la séparation des Eglises et de l'Etat du point de vue constitutionnel, financier et symbolique. Nos amis de l'ANZSA, en particulier notre camarade Max Wallace, ne ménagent pas leurs efforts en ce sens.

- En Espagne, la Seconde République avait adopté en 1931 une constitution laïque.

Après la dictature franquiste, la Monarchie a permis à l'Eglise catholique, toute puissante pendant 40 ans, de conserver un nombre considérable de privilèges en matière fiscale, dans la rémunération des ministres du culte, dans l'éducation. L'Etat espagnol a signé un Concordat avec le Vatican ainsi qu'un accord avec les représentants de l'islam. Au demeurant, il a voté des lois sur le mariage homosexuel, la contraception et l'avortement qui vont à l'encontre des dogmes de ces deux religions.

- La Grande-Bretagne connaît le régime d'une religion d'Etat accompagnée d'une tolérance certaine vis-à-vis des autres religions.
Lors d'une interview accordée au magazine *La Raison* (n°550, avril 2010) à l'occasion de la visite du pape en septembre 2010, Terry Sanderson, président de la *National Secular Society*, revenait sur différents aspects du combat pour le désétablissement de l'Eglise anglicane : «*L'abolition des lois sur le blasphème a été un immense succès pour la NSS. Celles-ci protégeaient la doctrine même de l'Eglise anglicane et lorsqu'elles ont été abolies (en mai 2008 après plus de 140 ans d'existence) – nous avons franchi une étape supplémentaire vers notre but final qui est le désétablissement de l'Eglise d'Angleterre*. (…) »
Mais aujourd'hui encore, les récents débats à propos d'une éventuelle réforme de la Chambre des Lords (actuellement 26 évêques anglais siègent toujours de droit à Westminster) montrent qu'on est loin du compte…
Le 28 septembre 2010, près de 20.000 personnes ont défilé à Londres, à l'occasion de la visite historique de Benoît XVI outre-Manche, contre le financement public de ce voyage.
Commentant l'immense succès de cette manifestation, Terry Sanderson affirmait :
«*Cette journée est sans doute un tournant pour le mouvement laïque en Grande-Bretagne (…) Espérons que la colère que nous avons vue aujourd'hui se traduira dans un mouvement laïque accru et fortifié et que le gouvernement verra que toute tentative d'imposer de force la religion dans notre vie sera férocement combattue.*»

- La république d'Irlande, toujours sous la férule de la Constitution cléricale de 1937 co- rédigée par l'archevêque McQuaid et le Taoiseach Eamon de Valera, a connu ces dernières années un séisme politique et moral : le scandale des prêtres pédophiles et la crise de la hiérarchie catholique. La question de «*mettre fin à la relation spéciale entre l'Eglise et l'Etat*» pour reprendre les termes mêmes de la députée Liz O'Donnell au Dáil Éireann en 2005 et «*d'une campagne pour une constitution laïque qui représenterait le caractère pluraliste de la société*» comme pour la sénateur Labour Ivana Bacik, en juillet 2010 devant l'association *Atheist Ireland*, est nettement posée.

- La Belgique a tenté d'assurer sa paix interne en recourant au système dit des piliers.

Six cultes sont reconnus et traités de façon égale du point de vue des avantages accordés : paiement par l'Etat des salaires, pensions et protection sociale, logement des ministres des cultes, entretien des locaux, aumôneries, instruction religieuse introduite dans les programmes scolaires, retransmission des services religieux à la radio et à la télévision. Ajoutons que les organisations laïques belges reçoivent également des subventions du gouvernement.

- Le Québec, province intégrée à l'Etat fédéral canadien, a connu depuis la fin des années 60 et la «*Révolution tranquille*» une sécularisation accrue et continue qui a mis à mal les principaux vestiges de l'ordre social, moral et clérical du régime corporatiste dit de «*La Grande Noirceur*». Pendant 30 ans, à travers l'action résolue d'associations comme le MLQ, des gains laïques très importants ont été enregistrés, accélérant la déconfessionnalisation de la province.

Alors que les cléricaux exigent, au nom du sacro-saint multiculturalisme, des «*accommodements raisonnables*» à l'intangible principe de laïcité, des milliers de citoyens se sont prononcés publiquement au printemps 2010 «*pour un Québec laïque et pluraliste*».

- L'Argentine connaît la liberté des cultes avec une situation fluctuante. Le président Menem collaborait avec l'Eglise catholique. L'actuel président Kirchner a pris ses distances vis-à-vis d'elle tout en continuant à rémunérer les séminaristes.

- Enfin, vivant dans un climat de grande liberté que les défenseurs de la prétendue *«laïcité ouverte»* voudraient nous faire passer pour une séparation qui ne dit pas son nom : le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande.

Sur la Suède, laissons la parole au très clérical *«Atlas des Religions»* :

«*Le processus suédois n'est toutefois pas complet puisque le Roi et la Reine doivent toujours embrasser la religion luthérienne et que la loi précise toujours que l'Eglise suédoise, avec tous les attributs de l'ancienne et la responsabilité de ses temples et des biens, doit être évangélique luthérienne, couvrir tout le territoire et demeurer démocratique, ce qui signifie que des élections sont organisées pour nommer ses responsables.*»

En Norvège, le paragraphe II de la constitution stipulait jusqu'ici que l'Église évangélique luthérienne constituait l'Église officielle de l'État norvégien. Le compromis sur lequel les politiciens des sept partis du Storting se sont entendus prévoit que cette section de la constitution se lira désormais : «*Les valeurs de base de notre nation sont nos héritages chrétien et humaniste.*» La révision de la Constitution doit intervenir en 2012.

En dernier lieu, les Etats constitutionnellement laïques.

- A l'heure actuelle, l'Inde est un pays qui connaît la séparation. Mais l'Etat soutient certaines religions selon les tendances politiques au pouvoir avec surenchères des uns et des autres.
- La Bolivie s'est dotée en 2009 d'une constitution laïque par plus de 60% de votes :
«*La Libre Pensée accueille cette constitution avec émotion parce que cette nouvelle constitution sépare les Eglises de l'Etat. La Bolivie sera donc le premier Etat d'Amérique du Sud à adopter constitutionnellement la laïcité, puisque le Mexique fait partie de l'Amérique du Nord. La Bolivie ouvre le chemin à tous les peuples d'Amérique latine.*
(…) Il faut se convaincre du poids de cette mesure dans un continent dominé depuis 1492 par l'Eglise catholique.»

- De même, le Portugal a connu en 1911, à la chute de la monarchie, une constitution laïque. La dictature corporatiste de Salazar signe en 1940 un Concordat avec le Vatican, et rend en 1951 au catholicisme son rang constitutionnel de religion d'Etat.
En 1976, l'Assemblée Constituante adoptait une Constitution, qui même de manière encore limitée, inscrivait dans ses articles : la réforme agraire, l'enseignement public, laïque et obligatoire, la séparation des Eglises et de l'Etat…
L'article 41 de la Constitution portugaise garantissant *«la liberté de conscience, de religion et de culte inviolables»* et assurant que *«les Eglises et autres communautés religieuses sont séparées de l'Etat et libres de leur organisation propre».*

- Le Mexique : dans son rapport introductif au Congrès mondial des Libres Penseurs et des Athées, à Paris, le 4 juillet 2005, Christian Eyschen notait : *«Celui-ci était lié au XIXe siècle par un concordat avec le Vatican. Le clergé catholique possède d'immenses propriétés et contrôle le gouvernement et les administrations. Mais en 1856, le parti fédéraliste prend le pouvoir. Il procède à une importante réforme agraire qui voit les biens de l'Eglise (un tiers des terres agricoles !) remis aux paysans. Les congrégations sont interdites, les bâtiments religieux sont nationalisés, c'est la rupture avec le Vatican.*
Le 14 septembre 1874, la séparation stricte et ferme entre l'Eglise et l'Etat est votée. Les autorités civiles ont interdiction de participer aux cérémonies religieuses. Les prêtres n'ont pas le droit de porter la soutane en dehors des églises. Les ordres monastiques sont interdits. Comme en France plus tard, la séparation s'appuie sur un mouvement populaire très profond qui fera qu'elle dure encore de nos jours, même si elle est remise en cause de manière importante.»
En 2010, les parlementaires ont voté une réforme pour préserver la nature laïque de l'Etat mexicain.

- Examinons le cas de la Turquie. Typiquement, la volonté de laïcisation vient d'en haut impulsée par Mustapha Kemal dit Atatürk, appuyée par une relative mobilisation populaire. Celui-ci, après avoir pris le pouvoir, chasse les colonisateurs européens. Il fonde alors ce que l'on appelle *"la République moderne".* Il abolit le Califat et engage la Turquie vers la séparation de la sphère religieuse et de l'Etat.
L'Ecole publique est profondément laïcisée. De nos jours les signes et emblèmes religieux sont toujours interdits. Dans ce mouvement de sécularisation, l'islam n'est plus considéré comme *"religion d'Etat"* en 1928. Son Parti républicain du peuple déclare dans son programme en 1931 : "*Les idées religieuses appartenant au domaine de la conscience personnelle, le Parti considère que l'exclusion des concepts religieux des affaires de l'Etat et de la vie politique est le facteur principal qui peut assurer à notre nation le succès dans sa route vers le progrès*". On voit bien que cette question est toujours d'une brûlante actualité dans ce pays et l'objet de tous les débats et de tous les enjeux.

- En URSS, en 1917, les bolcheviks font une grande réforme agraire pour donner la terre aux paysans et nationalisent en conséquence les biens du clergé. Ils laïcisent l'Etat, l'administration,

l'Etat civil. L'Eglise orthodoxe est dépossédée de tous ses privilèges. La loi du 23 janvier 1918 décrète et organise la séparation.
L'Eglise ne va pas accepter et là aussi, va lier son sort à l'ancien régime. Elle en subira les conséquences. Mais avec Staline, cela devient la répression de toute la société et donc du clergé aussi. Jusqu'en 1941, où le pouvoir stalinien convolera en justes noces avec les popes. Après l'effondrement de l'URSS, l'Eglise a su maintenir ses privilèges en violation de la loi de séparation de 1918.

Au rang des états laïques et/ou connaissant des éléments de séparation on peut encore citer :
- le Népal en 2008.
- l'Angola en janvier 2010 a proclamé dans l'article 10 de sa nouvelle Constitution la séparation des Eglises et de l'Etat. Le Mali connaîtrait également ce type de disposition.

Deux cantons suisses (Neuchâtel : 1941 - Genève : 1881 et 1907), le Japon, la Corée du sud, le Vietnam, l'Ouzbékistan en 1992, les Philippines en 1987.

On trouvera encore en Amérique du sud, la Colombie qui récemment encore a déclaré contraire à la constitution l'institution d'une cité sanctuaire.

Conclusion

A la suite de cet examen certes incomplet et trop rapide on peut tirer quelques conclusions.

La Séparation est d'abord un acte politique. C'est un acte de liberté qui correspond à un acquiescement du peuple à une volonté d'indépendance complète de l'Etat vis-à-vis des religions.

Elle peut se produire lorsque le poids des Eglises est important. Lorsqu'il est plus léger, comme dans les pays scandinaves, on assiste plutôt à une sécularisation informelle dans la mesure où la population se détourne du phénomène religieux qui devient une simple référence personnelle.

C'est un acte fragile, car les Eglises ne se résignent jamais à leur perte d'influence sur la société civile. Elles tentent toujours de reconquérir leur mainmise sur les citoyens et leur offensive est constante. A cet égard, l'exemple de la France en est l'illustration.

C'est un acte d'autant plus fragile que des responsables politiques mettent leur influence au service d'une remise en cause de la séparation.

Les Eglises «acceptent» la «Laïcité»... dans le sens de tolérance en leur faveur, c'est-à-dire de leur réintroduction dans l'espace public, ceci est particulièrement notable auprès des institutions de l'Union Européenne.

Le combat pour la liberté absolue de conscience est celui de l'émancipation intégrale politique et économique de l'Humanité.

La séparation n'est pas en soi antireligieuse mais est nécessairement anticléricale.

Enfin il ne peut y avoir de véritable démocratie sans laïcité véritable. C'est la raison pour laquelle la création de l'AILP ne peut que contribuer à renforcer la séparation là où elle existe et à aider l'instaurer là où elle n'existe pas.

Je vous remercie de votre attention.

PRIERES DANS LES CONSEILS

Contribution de Keith Porteous WOOD

(National Secular Society – Grande Bretagne)

Un conseiller d'une autorité locale d'une petite ville de bord de mer s'est plaint auprès de nous du fait que des prières étaient à l'ordre du jour des réunions du conseil municipal. Il estimait que ce n'était pas approprié, trouvant qu'il était à la fois inconfortable et choquant d'assister aux prières de ses collègues invoquant un pouvoir supérieur pour guider les délibérations du Conseil. La seule alternative possible mais tout aussi inconfortable était de quitter la Chambre, sans invitation de la présidence, pendant le déroulement de ces prières. A sa connaissance des candidats potentiels au poste de conseiller se sont découragés et cela aboutit à transformer cette structure en une clique chrétienne vieillissante, de moins en moins représentative de la population qu'elle est censée servir.

Cette protestation était sur le point de passer inaperçue, comme une plainte individuelle parmi d'autres sans implications nationales apparentes. Mais cela a attiré mon attention et j'ai commencé à chercher si de telles prières lors des Conseils constituaient un phénomène répandu. Nous avons demandé à nos adhérents et sympathisants de réaliser une étude au plan national. Et à notre étonnement, il est apparu que la majorité des conseils, à tous les niveaux, effectuent ce genre de prières.

Nos juristes sont convaincus que cette pratique est illégale. Nous soutenons que c'est une violation du *Human Rights Act,* que cela constitue une discrimination religieuse illégale et que le fait de conduire des prières ne rentre pas dans les attributions d'un Conseil.

Toutes nos tentatives pour convaincre le Conseil d'écarter ces pratiques ont été soit ignorées soit repoussées. Et ceci en dépit du fait qu'on leur ait préalablement notifié qu'une telle pratique était discutable sur le plan légal.

La direction de la NSS a estimé qu'il s'agissait là d'une importante question de principes. L'exercice des responsabilités publiques est bien le dernier endroit où la religion doit s'immiscer.

C'est pour cette raison que nous avons demandé à la Haute Cour de prendre en considération cette question. Cela nous a valu une publicité bénéfique au plan national mais nos opposants ont affirmé que nous harcelions un petit Conseil. Et à cette occasion la presse nous a présentés – excusez s'il vous plaît la référence biblique – comme le Goliath. Mais cet argument ne tient plus. Les Chrétiens se sont ralliés au Conseil et ont obtenu des assurances par rapport aux coûts de la procédure, dont nous pensons qu'ils ont été en fin de compte pris en charge par le très riche Christian Institute.

Enhardis par leurs nouveaux soutiens, les conseillers de cette localité de bord de mer dénommée Bideford, ont décidé non pas de reconsidérer et de stopper les prières mais au contraire de nous attaquer en justice. La défense a minimisé la nuisance et l'inconfort que les prières représentaient à l'égard des conseillers qui ne souhaitaient pas s'y soumettre. La pierre angulaire de leur argumentation était de dire que la décision de conserver les prières avait été prise démocratiquement par le conseil, et que nous étions tout simplement de mauvais perdants. Cet argument omet tout simplement, de manière commode, de dire que le Conseil doit respecter la loi et que le fait qu'une majorité décide quelque chose d'illégal, ne rend pas pour autant cette chose légale.

L'une des lignes de défense les plus imaginatives de nos opposants constitue à dire que les prières contribuent à «*promouvoir le bien-être*» et «*le sens de la communauté et de la cohésion sociale*». Et ils persistent dans cette affirmation malgré le fait que cette âpre dispute de longue date à propos des prières montre bien qu'il n'en est rien. Des votes ont montré que le Conseil était très sérieusement partagé sur ce sujet et que notre Conseiller n'était pas le seul à vouloir que cela s'arrête. Les partisans de la prière ont même rejeté une «offre de paix» de la part de «notre» conseiller proposant à la place une minute de silence.

C'est peut-être parce que nous n'avons jamais eu de révolution «totale» que le Royaume-Uni est la seule démocratie de l'Ouest à autoriser des membres du clergé à siéger au Parlement. Et je pense que c'est pour cela qu'il y a encore des prières au début de chaque session parlementaire.

C'est d'autant plus pertinent que nos opposants mentionnent la prière au Parlement dans leur témoignage. Même si je pense qu'ils réalisent que ce n'est pas un argument convaincant au plan légal. Le Parlement n'est pas soumis à la même législation que les autorités locales. Cela fait 750 ans qu'il y a des prières au Parlement – bien avant que les conventions modernes sur les Droits de l'Homme soient établies, conventions dont nous pensons qu'elles ne sont pas respectées.

La référence faite par nos opposants à ces prières au Parlement est plus probablement une tentative de culpabiliser les juges, par rapport au fait qu'en prenant parti sur des sujets sensibles, prendre une décision en notre faveur pourrait mettre en branle un processus pour en finir avec les traditions, y compris celle de la question de l'Etablissement de l'Eglise d'Angleterre, tant choyée par les Chrétiens.

La Haute Cour a autorisé l'instruction de l'affaire et nous attendons la date de l'audience. Nous vous tiendrons au courant.

LE VATICAN ET LES CRIMES SEXUELS CONTRE LES ENFANTS

Sans doute la place importante occupée par l'IHEU au plan international vient-elle de l'excellent travail qu'elle accomplit au Conseil des Droits de l'Homme à Genève. Roy Brown, ancien président de l'IHEU – qui est par ailleurs membre honoraire de la National Secular Society – a conduit cette délégation à Genève durant des années. Nous lui devons tous énormément. Je suis fier de travailler au sein de cette équipe mais nous avons des adversaires redoutables. Nous nous attaquons souvent à des forces très puissantes dans le monde. Parfois, nos adversaires sont des états membres de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Mais actuellement, je me concentre sur un autre adversaire, un état membre appelé Saint-Siège. C'est le jargon diplomatique pour «Eglise catholique romaine». Il a un siège aux Nations-Unies sur la base du fait que son quartier général est établi dans la Cité du Vatican. Je ne vous surprendrai pas en vous disant que les avis divergent quant au fait que cette petite enclave dans la ville de Rome constitue un état souverain sur le plan de la législation internationale. Mais c'est un autre débat.

Cette trinité d'identités (Eglise catholique romaine, Etat du Vatican et Saint-Siège) permet à cette dernière monarchie absolue d'Europe d'exercer son terrible pouvoir avec le minimum de responsabilité. Elle a sans doute l'un des réseaux d'ambassadeurs (appelés nonces apostoliques) le plus étendu à travers le monde.

Au moment où l'ampleur stupéfiante de la crise des abus sexuels au sein de l'Eglise catholique devint plus évidente, je me suis lancé dans une étude sur l'histoire de cette crise, sur la réaction de l'Eglise catholique à cela et sur quelles sanctions pouvaient être prises pour obtenir justice – travail qui était clairement inexistant. Rapidement, voici mes conclusions:

1. Le problème s'est posé dès les origines de l'Eglise mais semble avoir atteint son apogée dans la deuxième moitié du vingtième siècle ;
2. la hiérarchie catholique était parfaitement informée de cela ;
3. la hiérarchie catholique a contribué à la perpétuation de ces crimes sexuels contre les enfants en déplaçant des coupables bien connus vers de nouvelles paroisses, par la culture du secret qui les protège de la justice civile et – jusqu'à récemment – d'un tollé général pour que cessent ces abus.
4. Les sévices sur les victimes ont été aggravés du fait que leurs témoignages et leurs dénonciations ont été niés et rejetés. Jusqu'à aujourd'hui, l'Eglise fait preuve d'une extrême lenteur pour éviter ou minimiser les compensations, imposant souvent le silence comme condition pour le paiement des indemnisations.
5. Le système judiciaire de l'Eglise – le Droit Canon – est non seulement inefficace mais il sape la loi civile dans ce domaine.

6. La couverture de ces abus sexuels atteint les sommets de la hiérarchie catholique ; le pape actuel a été nommé en novembre 1981 préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi. Il est pour cette raison peu probable que personne mieux que lui n'en sache autant sur les abus sexuels contre les enfants. Et on s'accorde largement à dire qu'il a cherché à perpétuer le secret.
7. Bien qu'il y ait eu des discours affligés du Pape, l'attitude de la hiérarchie a été de limiter les dégâts plutôt que d'en finir avec ceux qui avaient soit commis des abus eux-mêmes, soit les avaient massivement couverts.

Le Cardinal Law a été impliqué dans la couverture des abus à une grande échelle lorsqu'il était archevêque de Boston, l'un des plus grands diocèses des Etats-Unis. Quand Law a été sérieusement critiqué, le pape précédent a insisté imprudemment pour qu'il ne démissionne pas, mais même le pape actuel a du céder devant la pression de l'opinion publique – chose que l'on a rarement vue. L'Eglise a rapidement parachuté Law au Vatican, comme par hasard à l'abri des cours de justice américaines. Loin d'être réprimandée, la mauvaise conduite de Law semble avoir conduit à une amélioration significative de son statut. Il a été autorisé à prononcer l'une des messes lors des funérailles papales, a pris la tête d'une prestigieuse basilique à Rome et a été autorisé à conserver son siège au Conseil pontifical pour la Famille.

Des milliards de dollars ont été versés en compensation aux Etats-Unis, des milliards d'euros pour la toute petite Irlande. De très gros scandales ont surgi dans un grand nombre de pays d'Europe, impliquant fréquemment les sommets de l'Eglise catholique. Le Cardinal Archevêque Groer de Vienne, dont on estime qu'il a été impliqué personnellement dans 2000 cas d'abus sexuels bien qu'il ait été dénoncé bien des années avant sa mort, est décédé avec le titre de Cardinal. Jean Paul II a ignoré les demandes répétées auprès de Marcial Maciel pour qu'il rende des comptes au sujet des abus à grande échelle pratiqués au sein de la congrégation des Légionnaires du Christ, qu'il dirigeait de Mexico. Finalement Benoit XVI s'est décidé à écarter Maciel mais on ne sait pas si c'est parce qu'il était lié à cette affaire d'abus sexuels ou simplement pour ramener sous sa coupe une organisation incontrôlable.

Il paraît très improbable que ces abus aient été circonscrits dans la zone géographique délimitée que l'on connaît à ce jour. On sait très bien que des prêtres errants du Royaume-Uni ont été chassés vers l'Afrique. Et on sait également qu'il reste beaucoup de choses à découvrir en ce qui concerne l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient.

Alors quel a été mon travail ?

J'ai rapidement découvert que l'Eglise catholique était en retard depuis plus de 10 ans sur les rapports obligatoires à remettre aux Comités des Nations Unies.

Cela m'a amené à examiner la Convention des Droits de l'Enfant et à établir une liste des autres probables violations. Une fois que j'ai eu établi qu'il y en avait quelques-unes, j'ai mis tout cela dans un rapport aux Nations Unies et j'en ai parlé au Conseil des Droits de l'Homme aux Nations Unies en 2009. Si le Vatican avait ignoré mes attaques, il se peut que cela n'ait jamais été rapporté. Mais au lieu de cela, ils ont répondu avec des arguments fallacieux et une défense arrogante, ce qui a capté l'imagination des medias du monde entier.

Un peu plus tôt cette année, j'ai écrit un autre rapport allant plus loin mais cette fois j'ai pu cité le juriste des Droits de l'Homme Geoffrey Robertson qui a le titre de Conseil de la Reine, qui a validé mes protestations pour atteinte à la Convention, et a conclu que 6 articles avaient été violés. Et malgré leur affirmation en 2009 que les rapports – très en retard – étaient «*finalisés à l'heure où nous parlons*», ils n'ont toujours pas été publiés.

Le Vatican a appris de la terrible leçon de 2009 et ses représentants sont restés silencieux à Genève lorsque j'ai de nouveau attaqué sur leur épouvantable record. Mais quelque chose dans le comportement de leurs représentants me fait penser qu'ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas continuer à se dérober.

Ainsi curieusement, le mois dernier, sans aucune raison apparente, les représentants du Vatican se sont engagés à ce que les rapports – très en retard – soient bientôt rendus publics. Certes ils ne le sont toujours pas, mais cela semble progresser. Je pense qu'ils savent qu'on ne les laissera

pas continuer à s'échapper. Je peux vous assurer et les assurer, qu'il y a beaucoup plus dans les tuyaux.

Mais aucun commentaire contemporain sur le Vatican et les abus sexuels ne serait complet sans tenir compte de l'extraordinaire mais bénéfique discours fait par le Premier ministre d'Irlande sur ce sujet le 20 juillet dernier au parlement.

C'était pour le moins étonnant d'abord car son parti est lié aux chrétiens démocrates et au Parti Populaire Européen et peut-être encore davantage du fait que se reconnaissant lui-même comme catholique pratiquant, il a choisi de faire lui-même ce discours. N'oublions pas non plus qu'il parlait d'une organisation qui a un statut spécial dans la constitution irlandaise et que – que cela nous plaise ou non – le Saint-Siège est traité comme un état souverain.

Le Premier ministre a décrit le dernier rapport sur les abus sexuels d'enfants (dans le Diocèse de Cloyne) comme "*navrant*". Il a aussi dénoncé «*une tentative du Saint Siège pour entraver une enquête dans une république démocratique (l'Irlande) survenue aussi récemment qu'il y a trois ans et non trois décennies.*» Il a déploré «*cette intervention du Vatican qui contribue à saper les cadres et les directives de l'Etat irlandais et des évêques irlandais en matière de protection des enfants.*» [Le nonce papal, qui peut être expulsé, a maintenu que cette intervention ne pouvait être interprétée comme une invitation à couvrir les abus] «*Est-ce que le Vatican nous prend, nous, peuple d'Irlande, pour des idiots ?*» a ajouté le Premier ministre.

"*En faisant cela, le rapport Cloyne met au jour le dysfonctionnement, la déconnection (des réalités), l'élitisme, le narcissisme qui dominent la culture du Vatican à ce jour*", a-t-il dit. "*Le viol et la torture d'enfants ont été sous-estimés ou "gérés" pour ménager l'institution, son pouvoir et sa réputation*", a-t-il poursuivi.

"L'Eglise officielle s'est discréditée dans cette manipulation, a-t-il ajouté. *C'est absolument répugnant et cela atteint des sommets. Les évêques, avec le Vatican, ont joué un rôle majeur dans l'aggravation des abus sexuels à l'égard des enfants en Irlande.*

"*Il n'y a aucune indication d'un quelconque intérêt de la part du Vatican à l'égard des enfants qui ont été victimes de ces abus. Si les autorités du Vatican n'ont pas encouragé les évêques à enfreindre la loi, ils les ont encouragés à faire passer la réputation de l'Eglise avant la protection des enfants. Ils étaient plus ennuyés par cette source d'embarras que par les dommages causés par ces abus. Dans combien d'autres diocèses le Vatican est-il intervenu de la même manière qu'il l'a fait à Cloyne ?*»
Il y a quelques temps, celui qui était alors le cardinal Joseph Ratzinger affirmait : «*Les standards de conduite de la société civile ou les rouages d'une démocratie ne peuvent être appliqués purement et simplement à l'Eglise.*»
«*Au moment où le Saint Siège prépare ce qu'il considère comme sa réponse au rapport de Cloyne, je veux qu'il soit bien clair que lorsqu'il s'agit de la protection des enfants de ce pays, les standards de conduite que l'Eglise estiment appropriés pour elle-même ne peuvent pas être appliqués au fonctionnement de la démocratie et de la société civile dans cette république, purement et simplement parce que les enfants doivent passer avant tout le reste.*»

"Ceux qui ont abusé les enfants ont été autorisés à faire jouer leur statut de membre du clergé pour accomplir les crimes les plus épouvantables et la direction de l'Eglise dans le diocèse et à Rome ont fait preuve d'une indifférence cruelle pour la sécurité et les droits des plus vulnérables de leurs ouailles. Cela n'a pas été fait seulement pour éviter le scandale. Cela va plus loin et implique un refus délibéré du respect de la morale de base et des responsabilités légales.»
"*L'évêque [de Cloyne] John Magee a placé la loi Canon au-dessus de la législation civile de notre pays. Cette disposition a conduit directement à ce qu'il y ait davantage d'enfants victimes d'abus en refusant d'appliquer les procédures légales de rapports et par là même cela a conduit à exposer davantage d'enfants.*»

Et le plus révélateur dans tout cela, c'est que, bien que complètement discrédité, l'évêque de Cloyne a été le secrétaire privé et le confident de trois papes.

Lors du débat qui a suivi ce discours, il y a eu des mots encore plus sévères à l'égard Vatican et un député, Mick Wallace, a déclaré : "*Le gouvernement doit reconsidérer la relation entre l'Etat et l'Eglise. L'Eglise a tenu une place trop grande dans la structure de l'Etat. Plus tôt ils seront séparés, mieux ce sera pour chacune des deux parties.*» Il a affirmé ensuite à la BBC «*Le Vatican a de sérieuses dispositions pour éviter que les preuves, la vérité ne sortent au grand jour, l'Eglise a prouvé qu'elle était un cancer dans la société irlandaise*."

Il semblerait qu'il y ait désormais une génération d'hommes et de femmes politiques en Irlande qui sont prêts à faire ce qu'il faut pour briser la mainmise de l'Eglise : une réécriture de la constitution pour affirmer clairement que l'Irlande est un état indépendant, démocratique qui ne compte pas sur une institution théocratique extérieure pour établir sa politique.

Après le discours de Liz O'Donnell (député irlandaise) en 2005 lors de la publication du rapport Ferns, soulignant que *«la relation spéciale existant entre l'Eglise et l'Etat devait cesser»,* après le discours d'Ivana Bacik, sénateur irlandaise, devant l'assemblée générale *d'Atheist Ireland* en juillet 2010 expliquant qu'il *«était temps de séparer l'Eglise de l'Etat»,* **plus que jamais cette question est au cœur du débat politique en Irlande.**

Antonio Vergara – Chili

Chers amis de l'AILP,

Depuis Juillet 2010, j'ai eu le plaisir de travailler en Amérique du Sud à promouvoir ce Congrès, sur demande spéciale de la Libre Pensée française, demandant leur avis aux libres penseurs et l'adhésion à ce projet passionnant.

Avec une profonde gratitude, je vous informe que plus d'une centaine d'hommes et de femmes d'Amérique du Sud ont complètement rejoint le projet.

De grands événements publics ont été organisés en Argentine, au Chili, l'Equateur et l'Uruguay au cours de l'année de travail.

Je vous rencontre lors de cette réunion en tant que représentant d'organisations laïques et de centres culturels importants. Je transmets les salutations et l'adhésion de cinquante intellectuels, enseignants, jeunes, généralement des hommes et femmes qui veulent être des participants à la création de AILP, dont les noms et adresses e-mails figurent ci-dessous, en plus de salutations diverses et les propositions qui l'accompagnent.
Plus tard, je ferais parvenir au secrétariat de l'événement les publications qui sont en cours de développement dans les pays mentionnés.

En bref, le mouvement laïque en Amérique du Sud est pleinement engagé dans la création de l'Association internationale, il est entendu qu'une action conjointe de la libre pensée est très importante, la séparation de l'Église et l'État et la recherche intense de la vérité et de fraternité universelle.

Enfin je vous informe que sont venus à cette réunion, en plus de l'orateur: la journaliste chilienne Mónica C. Rodríguez des Centres culturels "Valentin Letelier» et «Pythagore» de Santiago, l'avocat, M. Marcelo V. Llobet, Président de l'Institut laïque d'études contemporaines d'Argentine, et du professeur des universités Alfredo Lastra Université de l'Institut Laïque d'études contemporaines du Chili.

Adhérents d'Amérique du Sud

(*) accompagné d'un engagement personnel écrit
(***) Propositions de communications pour la publication en préparation à Santiago
(****) A édité le livre « La laïcité vivante ».

Adhésions personnelles:

Alfredo Jiménez Barros – Ciudad de Panamá. //
ajimenez_barros@yahoo.com
Miguel León Prado – Caracas - Venezuela //
miguelpradoo@hotmail.com
Christian Gadea – Asunción del Paraguay //
gadeasaquier@gmail.com

Equateur

Asociación Ecuatoriana de Libre Pensamiento.
Jaime Muñoz Mantilla (*)
Richard Salazar Medina (*)
René Mougé Mosquera (*)

Centro Cultural Eugenio Espejo - QUITO.
Guillermo Fuchslocher Mantilla (*)
Alejandro Sigüenza Guzmán (***)
Francisco Jaramillo (***)

Centro Cultural G.O. Ecuatoriano.
Jorge Núñez Sánchez (***)
Ramón Torres Pazmiño (*)

I.L.E.C. – Ecuador.
Pablo Granja Ávalos (****)

Centro Laico Unión Latinoamericana.
Fabián Amores

Centro Laico LAUTARO – Quito.
José Sáez

Fundación Equinoccial - Quito.
Jaime Egas Daza
Bolívar Bolaños Garaycoa
Gabriel Duque Barahona.

Chili

Asociación Latinoamericana de Libre Pensamiento – (en formation)
Almoré Pinar
Antonieta Vergara Di Cosmo
Carlos Martínez – reside en Barcelona (***)
César Verduga Véliz – reside en México D. F. (*)
Ernesto Peña y Lillo Baltierra – reside en Quito
Ethel Pliscoff (*)
Fernando Sánchez Durán (***)
Guillermo Bown Fernández (***)
Ignacio González
Juan Rocha Rodríguez
Ricardo Herrera – residen en Madrid. (***)
Magaly Miranda (*)
Paola Vergara Di Cosmo
Vittorio Ariete (***)
Santiago Escobar
Giovanni Parapini – reside en Roma

Centro Cultural Pitágoras - Santiago.
Sergio Troncoso
Santiago Jorquera - C.C. Pitágoras.
Silvia Videla - C.C. Pitágoras.

Secretaría Internacional PRSD.
Alejandro Sule F.
Juan Mella Pino

Centro de Investigaciones AURORA – Valparaíso.
Hiram Quiroga Fuentealba
José Carrasco Gutiérrez
Francisco Salas
Samuel Gutiérrez

Estudiantes Universitarios de Santiago.
Bernardo Nicolás Unda
Fernanda Rocha Rivera

Centro Cultural Valentín Letelier – Santiago.
Luz María Pizarro - C.C. Valentín Letelier.
Osvaldo Cáceres Pacheco - C.C. Valentín Letelier.
Karina Rebolledo – C.C. Valentín Letelier.
Gonzalo Rocha Rodríguez – C.C. Valentín Letelier.
Carlos Torres

Fraternidad Juvenil Alfa Pi Epsilon.
Florencia Cillero
Juan Carlos Sharp
Nancy Alfaro Álvarez

Les délégués qui les représentent :
Mónica Rodríguez Encalada
Antonio Vergara Lira

Monica Cecilia Rodríguez E. - CHILI

Centre Culturel "Valentín Letelier" , Centre culturel "Pythagore".

Chers amis,

J'apprécie l'invitation que m'a envoyée le Président du Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée pour qu'à la session d'ouverture, je transmette le message de soutien d'une partie importante de femmes qui vivent en Amérique latine.

Ce n'est un mystère pour personne que les plus touchées par le manque de liberté de pensée sont des femmes.

Les religions ont été un moyen efficace de nous asservir et de nous empêcher d'être citoyennes à part entière, en possession de tous nos droits.

En Amérique latine, au pouvoir de limitation de la religion catholique il faut ajouter la vigueur du machisme et le taux de pauvreté qui affecte principalement les femmes et les transforme en citoyens de seconde classe.

Dans la mesure où les générations plus récentes, nous avons pu accéder à l'enseignement supérieur et donc une pensée plus libre, nous voyons comment, peu à peu nos filles et nos petites-filles prennent plus clairement conscience de la nécessité d'avoir leurs propres convictions libérés du joug imposé par leurs parents, maris, frères, et surtout par les dogmes de l'Eglise catholique, par exemple au Chili, et qui est sur le déclin devant la puissance irrésistible de la pensée libre et éclairée.

C'est pourquoi je lance un appel pour inclure dans cette importante réunion, une proposition visant à accélérer ce processus et aider des millions de femmes qui vivent encore voilée par l'ignorance et les croyances religieuses qui suppriment et restreignent leur liberté de pensée afin qu'elles atteignent la plénitude en tant qu'êtres humains.

J'apporte les salutations de nombreuses libre penseuses du Chili et des messages dans lesquels elles adhèrent à la création de cette Association. Je représente aussi les organisations laïques de mon pays qui soutiennent l'AILP.

Pour ma part, je crois, par rapport à cet événement, la libre pensée est basée sur la liberté individuelle de conscience particulièrement menacée par l'avance du dogme religieux du monde entier, ce qui conduit à des affrontements fratricides et dictatures idéologiques. Cela m'oblige à vous rencontrer pour réfléchir sur les objectifs de la vie présente et de soutenir et nous unir organiquement pour faire face l'erreur et le mensonge.

Assurément, nous devons respecter ceux qui ont d'autres idées philosophiques fondées sur la foi ou de convictions ou les créationnistes d'autres vies. Pour cette raison, nous devons être respectés en tant que citoyens libres penseurs dans tous les pays.

Je comprends que la base fondamentale est la demande de la séparation complète des Eglises des Etats. A noter également, compte tenu des niveaux actuels scientifique et culturel, il est inacceptable pour des pays civilisés de déclarer dans leur constitution des approches et croyances religieuses obligatoires.

Je le répète, nous devons être respectueux de ce que chaque individu puisse croire. Nous nous déclarons libres penseurs, à la recherche des connaissances scientifiques antérieures à une cause primaire de l'univers, recherche philosophique, inaccessible à la compréhension, pour toute explication possible ou de connaissances au-delà de l'expérience humaine. Pour autant j'affirme que nul être humain dans ce monde ne possède les réponses et les explications à de nombreuses questions, les croyances personnelles, aussi respectables, restent loin de la science et la vérité.

Réflexions intéressantes sur le sujet ci-dessus sont celles du scientifique britannique Stephen Hawking qui, dans son nouveau livre "The Grand Design" stipule que le Big Bang était une

conséquence inévitable des lois physiques et des théories devenues redondantes d'un Créateur de l'Univers.

Mes amis ici présents, je vais continuer à penser et je ne vais pas me laisser influencer par des arguments simplistes ou par les pouvoirs qui continuent de contrôler l'humanité ... Je veux aller dans la voie de la libre pensée et être à l'avenir avec vous.

Dr Alfredo Lastra - Chili

Institut Laïque des Etudes Contemporaines - (ILEC)

La laïcité dans la vie institutionnelle du Chili.

Le concept de l'origine divine du pouvoir, postulat d'origine de toutes les religions, a été défait sur le continent américain définitivement dans la première moitié du XIXe siècle. Toutefois, la prééminence du pouvoir civil dans les décisions des institutions gouvernementales et publiques n'est pas encore la réalité évidente et acceptée par tous.

Dans la lutte pour la définitive indépendance politique vis à vis de la monarchie espagnole, les patriotes ont dû faire face à deux puissants rivaux, la monarchie espagnole et l'Eglise romaine. Cette dernière a utilisé toute son influence et ressources pour prévenir l'affaiblissement du bastion du catholicisme représenté par l'Espagne. Les Papes Pie VII et Léon XII ont publié deux encycliques: "ETSI longissima Terrarum" et "l'ETSI Iam Diu", appelant les catholiques américains à ne pas coopérer avec ce qu'ils ont appelé "La tyrannie des démons" demandant la soumission aux autorités espagnoles représentées par «Notre cher fils de Jésus-Christ, Ferdinand, votre roi catholique» pour déraciner et détruire complètement les émeutes meurtrières et la mauvaise herbe insurrectionnelle, en référence claire à la criminalité établie de la Franc-Maçonnerie. Par conséquent, le premier document constitutionnel du gouvernement du Chili indépendant de José Miguel Carrera déclare: «La religion catholique est et sera celle du Chili» en omettant le concept « romain» du au fait que non seulement la capitale apostolique refusa l'indépendance, mais également qu'elle n'était pas non plus disposée à reconnaître les nouvelles républiques, ce qui est arrivé récemment en 1831. Donc pas surprenant que le gouvernement ait ordonné à l'administration de l'église que dans les livres de la paroisse on enregistre comme chilien et non espagnol tous ceux qui sont nés sur le territoire du Chili.

La libéralisation du commerce, de nouveaux journaux et à la liberté de la presse a permis la diffusion des idées libérales et rationalistes qui prônaient la séparation des problèmes divins des terrestres, en dépit de la domination politique des propriétaires terriens conservateurs unis à l'Eglise romaine.

Le Directeur Suprême Ramon Freire, un membre de la Loge Lautaro, demanda en 1824 la confiscation des biens du clergé obtenu grâce à des privilèges accordés par la monarchie, à l'exception de ceux du service du culte, et qui furent rendus plus tard par le ministre Portales.

Un important facteur dans la propagation de la laïcité au Chili : la Société littéraire de 1842 menée par deux personnages qui ont finalement débuté dans l'Ordre maçonnique, José Victorino Lastarria et Francisco Bilbao Barquin, qui défendaient la rupture intellectuelle avec l'Espagne cléricale et conservatrice en créant une nouvelle culture américaine.

Parmi les postulats les plus ressentis du libéralisme naissant du Chili, influencé par les Lumières et les principes de la Maçonnerie, figure la fin du cléricalisme compris comme l'influence de l'église dans la vie publique à travers l'exercice des pouvoirs qui appartiennent à l'Etat. La monarchie espagnole avait donné à l'Église catholique romaine des privilèges qui étaient considérées trop incohérents pour les nouvelles autorités républicaines. La Loi interprétative de 1865 sur la liberté

de religion a permis le culte dans des bâtiments privés, à tous ceux qui ne professent pas la religion catholique, en permettant également aux dissidents de créer et maintenir des écoles privées pour enseigner à leurs enfants selon les croyances de leurs parents. Le Code Pénal promulgué en 1874 et la loi organique des tribunaux ont prévu l'abolition de la loi ecclésiastique qui exemptait les « canoniques » d'être jugés par des tribunaux civils pour toutes les affaires civiles et pénales.

Dans ce contexte de confrontation idéologique entre les monarchistes et les restes des idées républicaines se créèrent les conditions pour l'adoption, entre 1883 et 1884, des lois dites laïques durant le gouvernement du président libéral Domingo Santa María avec lesquelles l'Etat assume les fonctions exercées jusque-là par l'église romaine.

La loi sur l'enterrement des cadavres du 2 août 1883, signée par José Manuel Balmaceda, ministre de l'Intérieur et le président Domingo Santa Maria, interdit la discrimination par la croyance religieuse à l'époque où l'inhumation était discutée au Chili depuis le début des années post-indépendance, où la franc-maçonnerie a joué un rôle de premier plan, en défendant les principes d'égalité devant la loi, la non-discrimination et la tolérance. L'Église romaine, qui a géré les cimetières, et qui prétendait décider de la vie et la mort des humains, était opposée à la célébration des cérémonies religieuses des non-catholiques. En 1854, il est créé, sur un côté du cimetière, le Patio des dissidents pour ceux qui ne professent pas la religion catholique romaine. Pour y accéder l'église officielle de cette époque fit construire un mur de 7 mètres de haut et 3 mètres de long pour séparer la terrasse du reste du cimetière, afin de ne pas contaminer les chrétiens avec les « apostats, méchants, dissolus ou suicidaires » ce qui montre que ce n'était pas un problème mineur, car jusqu'alors les dissidents étaient enfouis dans une décharge du côté Est du Cerro Santa Lucia et n'étaient pas dignes d'un lieu saint.

Le 16 Janvier 1884 était promulguée la loi sur le mariage civil par lequel l'Église romaine perd le pouvoir de consacrer et d'enregistrer les mariages. Depuis lors les mariages qui ne sont prononcés conformément aux dispositions du Code civil ne produisent pas d'effets juridiques et les parties restaient libres et non soumis aux exigences et formalités prescrites par la religion à laquelle ils appartenaient.

Le point culminant sera l'adoption de la loi sur l'état civil de Juillet 1884, par lequel cette institution de l'Etat sera chargée de l'enregistrement des naissances, mariages et décès. Par conséquent, l'église romaine n'exerce plus la fonction d'enregistrement qu'elle accomplissait par le biais des registres paroissiaux.

Le Président libéral Domingo Santa Maria, à qui nous devons les lois laïques, déclara à leur propos : « Avoir laïcisé les institutions de mon pays, un jour ma patrie dira merci. En cela, j'ai agi sans la haine du fanatique ou les critères étroits d'un anticlérical, j'ai vu plus haut et plus large. Le degré d'éveil et de culture atteint par le Chili, méritait que les consciences de mes concitoyens soient libérées de préjugés médiévaux. J'ai combattu l'église et, plus que l'église, la secte conservatrice, parce qu'elle représentait au Chili, le parti des bigots, l'obstacle le plus important pour le progrès moral du pays ».

Les changements politiques, sociaux, culturels et économiques du Chili ont contesté l'oligarchie en donnant de nouveaux acteurs à la direction du pays, ce qui a rendu possible qu'une nouvelle coalition assume la direction du pays, nouvelle réalité qui était représentée par le Franc-Maçon Arturo Alessandri Palma avec un agenda de réformes libérales et un large soutien populaire. La nouvelle Constitution de 1925 qui a conduit ces nouveaux acteurs, a abouti à un régime représentatif, de type présidentiel et la séparation des pouvoirs, y compris la séparation de l'église romaine de l'Etat. Par la suite, la République du Chili n'a plus une religion officielle consacrant la liberté de culte.

Le 14 Octobre, 1999 a été publiée au Journal Officiel la loi 19 638 loi qui "établit des normes pour la constitution juridique des églises et organisations religieuses" appelée la loi du culte. Avec cette loi, l'Etat garantie la liberté de religion et de conviction, personne ne doit être discriminé sur la base de ses croyances religieuses, elles ne pourront pas non plus être invoquées pour supprimer, limiter ou affecter l'égalité inscrite dans la Constitution et la loi. De cette façon, la loi met fin à la discrimination par l'église romaine à l'encontre des autres religions.

Cependant, malgré les développements juridiques à l'égard d'un Etat non confessionnel, même au Chili, en pratique, nous ne pouvons pas dire que l'État est neutre envers la religion et la présence, en particulier de l'Église romaine, dans les activités du gouvernement et du budget de la nation est encore importante. Les symboles religieux dans les manifestations officielles, les institutions de chapelles, des célébrations officielles de l'Etat avec des cérémonies religieuses, les visites officielles des fonctionnaires de l'État du Chili, davantage pèlerins que représentants de tous les Chiliens, appelle notre attention sur la réalité du caractère non confessionnel de l'Etat du Chili. Le long processus pour un Etat véritablement laïque au Chili, initiée par les précurseurs de la République, a encore un long chemin devant lui et des défis à surmonter.

Dr. Marcelo V. Llobet
Président de l'Institut laïque d'études contemporaines d'Argentine

Laïcité et libre pensée

La vie nous offre de nombreuses situations agréables. Une d'elles a été de préparer un travail pour un congrès de la qualité que celui qui nous réunit.

Ceci présente certaines difficultés, l'essai devra à la fois être suffisant et servir également comme une incitation pour l'auditeur-lecteur qui veut se plonger dans les thèmes développés. Cela implique au moins un niveau élevé de synthèse et en effet la clarté de l'exposé.

La problématique étant ainsi posée, je voudrais m'atteler à la tâche.

A priori il faut comprendre que la laïcité n'est pas une question purement théorique, plus ou moins abstraite et peut-être même dépassée. Bien au contraire, la laïcité est une notion éminemment politique, en pleine force et avec un contenu social énorme.

La laïcité cherche à atteindre des objectifs différents, mais tous liés au principe directeur que donne son origine: la libre pensée. Nous pouvons affirmer sans aucun doute que la pensée libre est le genre et la laïcité son espèce. Au départ, il est nécessaire de comprendre que la pensée évoluée est ce qui différencie l'homme de toutes les autres espèces animales, nous pouvons voir l'importance énorme de ce qui signifie la pensée, en particulier la pensée scientifique, menées avec une autonomie suffisante (Self-employed) par rapport aux différentes formes de sujétion au raisonnement.

Cette indépendance de pensée, bien sûr, est relative à la condition humaine (sociale, culturelle, santé, âge, etc.) et elle n'est donc pas absolue, mais cette relativité ne doit pas et ne peut être considérée comme décisive, perpétuelle et immuable. L'être humain, consciemment ou inconsciemment, tôt ou tard, recherche par différents chemins à libérer ses réflexions et pensées de l'influence de ses conditions qui lui enlèverait des fondements sensés à ses décisions. Et à travers cette recherche, et les luttes qu'elle crée, l'histoire s'est faite aussi ...

La laïcité, alors, émerge comme une nécessité politique pour les sociétés qui veulent se développent tout en respectant la libre pensée de ses membres et pour permettre que leur vie se déroule dans une atmosphère de liberté et d'égalité. Ce principe de laïcité comprend le principe selon lequel il est entendu que la loi conduit les sociétés et cherche à rendre tous les membres égaux devant elle.

Le laïc (mot grec signifiant l'homme du commun du peuple) assure que la laïcité, comme principe politique, se traduit en une société inclusive dans laquelle personne ne devrait être exclu ni par le haut ou par le bas par rapport à d'autres au regard des normes légales. Non content de cela, il est également prévu que ces normes soient basées sur des principes fondés sur la liberté, l'égalité et l'inclusion sociale. Il cherche ainsi à ce que les sociétés s'enrichissent par leur homogénéité, mais aussi pas leur diversité et qu'elle exalte la vie de tous. Certainement ces différences, pour ne pas détruire les sociétés de tous types dans les affrontements doivent être harmonisées par des

valeurs de fonds: la tolérance et la fraternité entre les hommes.

La laïcité, alors, est également une tentative concrète de l'homme de forger des sociétés qui admettent des différences entre ses membres, mais concertées, par une législation appropriée, dans l'acceptation des différences individuelles, culturelles, de genre, raciale, et ainsi de suite.

Pour que la laïcité puisse mener à bien ses objectifs égalitaires, comme déjà dit, il est nécessaire que la pensée, pour être libre, soit dépouillée des conditions qui la limite et la paralysie. Cela soulève la question des dogmes qui, par leurs définitions même et sur un terrain scientifique, sont assez statiques et immuables prévenant ainsi le changement et le progrès social.

Les dogmes peuvent être très valables en termes de croyances religieuses et individuelles mais ne devraient pas être retenus tant au niveau scientifique que légal sans risquer d'annuler toute idée de progrès et de changement social. C'est parce qu'il n'est pas possible d'admettre, dans les paroles de Savater, que les droits confessionnels ou dogmatiques, deviennent des obligations sociales. On pourrait se demander alors ce qui se passerait si les 10 commandements (ou normes religieuses similaires dans les pays fondamentalistes) étaient incorporés dans le droit positif des Etats ...

Au travers de la laïcité, on tente de faire que chacun puisse professer la religion de son choix, mais avec la particularité que ce droit implique corrélativement le droit de ne pas avoir de croyance.

Et quel est le rôle de l'Etat en tant que représentant politique et juridique de son peuple devant les cultes religieux? Rien de plus et rien de moins, que de respecter et se conformer à la loi de façon égale, sans privilégier personne en particulier, et agir avec l'indépendance suffisante pour garantir effectivement que personne ne soit affecté par des conditions dogmatiques et d'exclusion.

Par conséquent, entre autres raisons, l'enseignement doit être laïque, afin d'éviter la création de la pensée scientifique avec des restes dogmatiques enseignés tique, même si elle a été à d'autres fins, au moment de la scolarité obligatoire. Ne pas oublier que dans la science, tout est provisoire et soumis à des tests en cours et d'examens.

La laïcité ne recherche pas l'affrontement avec la religion tant qu'elle est immergée dans le domaine personnel et même sociale, mais sans prétention de générer des contraintes dogmatiques à l'encontre des États et tous ses habitants. Cela ne peut pas arriver si les États adoptent une attitude d'impartialité respectueuse de ces phénomènes culturels et sociaux que sont les religions. Cette neutralité signifie que toutes les religions sont sur un pied d'égalité et en conformité avec les lois, elles auront toutes les opportunités de se développer et les fidèles auront tous les droits pour se conformer aux exigences et préceptes religieux. Et on pourrait dire, sans être un simple jeu de mots, que l'État doit protéger la foi, mais la foi ne peut et ne doit faire les lois.

Mais la laïcité ne se limite pas à sa relation avec la religion et l'éducation comme on le prétend souvent. Sa portée est beaucoup plus large et ainsi nous pouvons voir qu'en matière de santé publique ou de vie personnelle, sociale et quotidienne, des problématiques qui ne peuvent pas être traitées sous un angle dogmatique religieux mais à travers l'analyse et les études interdisciplinaires

Il ressort clairement que la lutte contre le sida, les problèmes de planification familiale, le clonage, l'avortement, mourir dans la dignité, la paternité responsable, les enfants sans parents, sont des sujets qui ne doivent pas être abordés avec des concepts fermés confessionnels et dogmatiques qui ne ferait qu'exacerber les problèmes qui surgissent.

Il est également possible d'affirmer, comme le fait le Centre d'Action Laïque de Belgique, que la laïcité, est issue de la pensée libre, et son projet n'est pas seulement une émancipation intellectuelle. Son projet implique également une émancipation sociale et politique claires, qui doit à son tour causer comme effet l'émancipation intellectuelle. Tout est lié.

La pauvreté et la marginalisation sont les causes directes de l'exclusion sociale de secteurs entiers de la population, non seulement par la faiblesse économique qui isole de la consommation, de la vie sociale et des intérêts négociables, mais aussi parce que dans de nombreux cas, génère des

problèmes comportementaux et psychologiques qui augmentent encore leur ségrégation. La laïcité comme idéologie profondément intégrante, s'oppose frontalement aux politiques qui génèrent des inégalités et implique une lutte collective pour les surmonter.

Enfin, en résumé, je voudrais ajouter à ce travail, les dix mesures laïques.

1. *Que, comme nous l'avons souvent affirmé, la laïcité ne doit pas être présenté soit comme agressive ou comme un ennemi de la religion, car elle signifie que ce sont des faits sociaux et culturels qui méritent notre respect dans les limites légales qui doivent être conformes;*

2. *Que toutes ces confessions, sur un pied d'égalité, sont également un phénomène étranger à la gestion de l'Etat, car elles correspondent au domaine privé de ses fidèles, ce qui doit être protégé par la loi, tant qu'elle ne dépasse pas les limites indiquées le droit positif de chaque Etat;*

3. *Que le droit de professer une religion, s'il n'est pas contraire à l'ordre public et aux lois de l'Etat, doit être aussi complet que le droit de ne pas avoir de religion;*

4. *Que la laïcité, comme concept politique, cherche la pleine intégration de la population de chaque Etat, sans distinction d'aucune sorte, pour vivre dans tolérance et l'harmonie, enrichissant la société de ses différences;*

5. *Que la laïcité a toujours soutenu le plein respect de la libre pensée en tant que base pour l'acceptation des opinions des autres et, finalement, la démocratie comme un mode de vie;*

6. *Que la laïcité, loin d'être ennemi agressif est une valeur fondamentale pour la pleine intégration des personnes assurant la non discrimination sur des bases raciales, sexuelles, économiques, du genre sexe ou de religion;*

7. *Que, dans tout Etat, quand ils sont confondus valeurs religieuses intérieure de chaque personne principes politiques et juridiques de la société, commence la violation des droits individuels des citoyens;*

8. *Il est nécessaire, selon les mots de Fernando Savater, une religion sécularisée, incompatible avec une vision intégriste qui tendent a transformer les dogmes propres à certains en obligations sociales pour les autres;*

9. *Que les croyances religieuses sont acceptées par la société comme étant un droit de ceux qui professent, mais non des devoirs qui peuvent être imposés aux autres;*

10. *Que l'Etat, en tant que représentant légal et politique de tous ses habitants, doit conserver une attitude neutre et tolérante envers toutes les religions les plaçant sur un pied d'égalité, mais sans en privilégier une en particulier. C'est là une façon d'assurer l'égalité, l'harmonie, la paix sociale et la démocratie.*

Enfin, mes remerciements au Congrès et à leurs autorités pour l'occasion donnée pour exprimer ces concepts, et aussi ma gratitude à l'Institut Laïque d'études contemporaines d'Argentine et à son entité de second niveau la Fédération des institutions laïques d'Amérique (FILA) qui, généreusement et exagérément m'ont honoré de leur présidence.

Marcello Llobet

Elbio Laxalte Elbio Terra
Libre-penseur - Uruguay

Message de salut

Chers amis libres penseurs,

Avec cette salutation se manifestent beaucoup de libres penseurs américains qui ont soutenu avec enthousiasme l'appel pour la création de l'Association Internationale des Libres Penseurs. Alors que la distance et d'autres difficultés n'ont pas facilité notre présence, les organisateurs connaissent notre dévouement entier au service de cet idéal. Donc, à partir de cette distance, nous accompagnons chaleureusement cette entreprise, nous espérons qu´elle voit le jour et nous nous engageons également à la promouvoir et la faire avancer le meilleur de nos forces.

Toutes choses nécessitent un commencement et Oslo 2011, comme Rome en 1904, resteront des points de repère depuis que la profondeur de l'histoire a mis l´humain au centre de ses préoccupations et de son action. D'Uruguay, d'Amérique latine, nous vous souhaitons tout le succès possible, et nous disons que nous sommes présents, bien que cela ne sois pas par notre voix.

La libre pensée a une projection importante en Amérique latine dans la fin du XIXe siècle et au début du XX, et a contribué à la consolidation des idées républicaines et laïques à travers le continent. Naturellement, ce n'était pas un processus linéaire, et les réalités sont multiples et inégales. Mais il est indéniable que la projection de ces caractéristiques ont unis les progrès de nos pays dans la démocratie, la sensibilité républicaine avec la séparation sociale de l'Eglise et l'Etat qui a pris des dimensions différentes selon la situation dans chaque pays avec plus ou moins de force. Des pays comme le Mexique et l'Uruguay ont eut (et est toujours un substrat) une forte impression avec sécularisation importante et la perte du pouvoir clérical. Les législations - à bien des égards - ont une plus ou moins faible tendance vers la séparation de l'Église et l'État. Même dans les pays où la religion catholique perdure comme religion d`Etat certaines victoires ont été obtenus ont été dans un sens laïque.

Pour de nombreuses raisons, notre instabilité politique et économique, les changements dans les systèmes mondiaux ont fortement impacté la plupart de nos pays et ont fait de nos histoires des va-et-vient de balançoires qui ont très fortement impacté la persistance de l'idéal de la libre pensée organisée. La Libre Pensée continue à exister en tant que présence de la liberté de pensée, mais non pas comme un flux structuré de façon à diffuser ces idéaux dans le contexte social.

Parallèlement depuis le Vatican a commencé il ya un quart de siècle, une réaction évangélisatrice globale basée sur le dogme, mais en modernisation de son discours, et en modifiant le contenu des concepts (par exemple, ne pas rejeter formellement la laïcité, mais prêche la laïcité «positive»), qui à son avis, signifie une nouvelle liberté pour la réintroduction officielle de l'enseignement religieux dans les classes. En outre, grâce à la mondialisation des médias puissants et des moyens économiques, nous assistons à l'expansion rapide du conservatisme religieux de flux évangéliques et pentecôtistes et autres des États-Unis et l'origine brésilienne, dans de nombreux cas, étroitement liés au pouvoir politique et / ou économique.

Cette nouvelle réalité est élargie et concrétisée dans des initiatives nombreuses, non globales, mais plus dangereuses, car elles progressent par petites étapes concrètes, dans des dimensions multiples, tant dans le domaine de la politique, des médias ou dans le champ social, mais de manière souterraine ou cachée, dans de nombreux cas. Juste quelques exemples:

En divers endroits sur notre continent, pas dans des pays entiers, mais dans des petites provinces ou des lieux qui pourraient ne pas attirer l'attention, ils sont en train de rétablir l'enseignement religieux. Par exemple, dans la province de Salta dans le nord de l'Argentine, une initiative du

gouvernement provincial sert d´exemple qui commence a être imité par d'autres provinces dans ce pays.

Le président du Paraguay, l´évêque Fernando Lugo, profitant qu´il assume la présidence du Mercosur (organisation régionale d'intégration qui regroupe l'Argentine, le Brésil, Paraguay et Uruguay) a installé ce qu'il appelle le dialogue interreligieux du MERCOSUR en 2009, les travaux dans les quatre pays, dont la tâche consiste à appuyer les autorités à établir des politiques nationales de «liberté religieuse» dans l'enseignement public et des subventions sociales pour leur travail.
Naturellement, il n'y avait aucune consultation avec les entités philosophiques ou non religieuses. En Uruguay, cette initiative de fonctionnement confessionnel a lieu dans le parlement lui-même, en violation de la neutralité de l'Etat en matière religieuse.

Une autre attaque d'un autre signe, mais religieux à la fin, le Parlement salvadorien a proposé la lecture obligatoire de 10 minutes de passages de la Bible dans les écoles, avant les activités d´enseignement. Et en Uruguay, dans une ville frontière avec le Brésil, on tente officiellement d'ériger un monument à la Bible.
Au niveau des médias, il s'agit d'une agression réelle par des groupes religieux. Radio religieuse, des spots radio et télé par des sectes, inondations du spectre radiophonique et de la télévision à travers de nombreux partis et mouvements politiques, certains grands avec une forte présence au parlement ont une origine religieuse.
Et enfin, l'utilisation de la répression en Uruguay, la Conférence épiscopale a publié des directives au personnel de l'école catholique dans le sens où ils ne peuvent pas divorcer ou être homosexuels, qui est juridiquement discriminatoires, mais personne ne veut être politiquement incorrect et rien n'a été fait dans le droit public.
En Chubut, en Argentina, un proviseur a interdit les manifestations religieuses dans les murs du collège par groupe d'étudiants, et il a été sanctionné par l'autorité administrative de l'éducation. Seule une large mobilisation des parents et des élèves l'ont rétabli. Ces derniers jours, le recteur de l'Universidad Pontificia Bolivariana en Colombie, Mgr Luis Fernando Rodriguez, a décidé d'annuler l'événement académique, «Les débats de la Justice. Réflexions retardée », qui visait à célébrer 75 années de collège. Selon le recteur, la décision a été motivée par le fait que cinq des orateurs ont une position claire »contre les directives du Magistère de l'Église concernant la défense de la vie humaine à tous les stades de leur développement." Cette décision a provoqué, entre autres, la démission immédiate du doyen de la Faculté de Droit et de Science politique, Maria Cristina Gomez, qui constitue une situation de censure dans les universités.
En Uruguay, il ya un conflit en cours, comme l'Eglise catholique s'oppose au motif que les institutions de santé de ce pays appliquent la loi votée par le parlement sur la santé reproductive, qui fournit une large politique d'éducation en la matière, la livraison d´anti contraceptifs, s'íl n´a adhéré à la dépénalisation de l'avortement, fournit un conseiller aux femmes sur l'avortement. L'église fait la promotion avec des universitaires et des parlementaires de l'Opus Dei liés, d´un acte d'objection de consciente, pas seulement pour les individus mais aussi aux institutions, afin d´échapper aux obligations générales de la loi.

En général, les batteries idéologiques du confessionnalisme, tentent d´empêcher la légalisation de l'avortement et / ou de l'acceptation de toute forme, y compris thérapeutiques, opposition au mariage entre personnes du même sexe adoption par des couples de même sexe, et ainsi de suite. Et ils demandent, à travers une campagne systématique et de lobbying sur les politiques, la «liberté religieuse», mais en Uruguay il ya la liberté de religion depuis son indépendance.
Ce siècle, cependant, depuis le point de vue de la libre-pensée se traduit par un éveil. Naissant, mais il gagne en intensité. Parallèlement à une certaine méfiance des personnalités politiques, qui penchent vers le "politiquement correct" qui est, non pas l'éthique, des valeurs et des principes conformes à l'intérêt général, mais de ne pas perdre des votes possibles, de plus en plus de citoyens choisissent la libre pensée parce quíls sentent une autre façon de renforcer une société libre, et cela est également intéressant de souligner, avec peu d'influence sur la politique des partis, mais englobant des personnes de différentes options idéologiques.
Une tâche énorme, consiste également a rappeler des concepts, qui ont été déformé au fil du temps. Un courant, ignorant ou intéressé, diffuse l´idée qu´être libre-penseur veut dire être libre de

penser quoi que ce soit. Nous devons mettre les choses en place, et ce sera sans aucun doute l'une des plus dures batailles nécessaire. Ne confondez pas la liberté de pensée et d'expression, à savoir la liberté de penser ce que vous voulez et de l'exprimer dans le cadre juridique fixé par chaque société, étant un libre penseur, qui est une manière spécifique d'exprimer leur liberté de pensée, mais par une méthode, une conception d'une matrice de pensée.

Cette matrice de pensée doit être régie par une idée centrale et humaniste la dignité des personnes dans tous les domaines. Par conséquent, en conformité avec la Déclaration de Rome de 1904, nous devons défendre la liberté de pensée et l´idéal laïque , démocratique et social rejetant à la fois l'impression religieuse sur l'espace public, le privilège et l'abus de la politique et d'exploitation de l'homme, femme et enfant dans le domaine économique.

Naturellement, cela signifie aussi ne pas glanés à partir d'autres batailles qui ont une teneur élevée en valeurs. Je ne veux pas m'attarder sur des exemples, mais accompagner le processus de la liberté et de l'ouverture sociale, le droit des femmes a gouverner leurs corps, ou les droits des citoyens du couple de même sexe d'avoir des droits, les droits des personnes âgées et les enfants une vie pleine

Les raisons du combat libre penseur sont multiples. Ou encore, le travail contre la corruption, le copinage, ou l'utilisation du pouvoir d'Etat de menotter l'expression, si commune parmi les populismes latino-américain en matière politique. Ou signaler la présence de mafias économiques derrière les phénomènes actuels, tels que la traite des personnes et de drogues, qui attaque principalement les femmes et les adolescents, causant des ravages et des situations sociales et familiales tragiques.

Chers amis, nous avons de grands espoirs pour le renouveau libre penseur. Il est un impératif éthique, en ces temps de désaffection et de désespoir que d'une lumière claire et n'a jamais cessé d'être présents malgré l'obscurcissement qu´ tenté d´imposer l'absolutisme dogmatique de tous les temps, la libre-pensée brille dans nos horizons.

Contre tous les types de dérives qui se présentent avec ce vingt et unième siècle un chemin de lumière s`ouvre. Ce sera un grand combat humaniste. Donnons-lui la force de notre courage, le dévouement et la clarté des idées. Ainsi soit-il.

Je vous embrasse tous, et comptez sur nous.

Messages de soutien en provenance d'Amérique du Sud

I/ CHILI – Cesar Verduga Velez –

Je veux vous féliciter, ainsi que mon vieil ami Antonio Vergara Lira et tous ceux qui organisent la réunion d'Oslo pour une initiative aussi importante que la création de l'Association Internationale de la Libre Pensée

Il y a dix ans j'ai publié un livre : « Gouverner la globalisation », et dans l'un des chapitres je signalais qu'une des menaces pour le XXIe siècle réside dans le fait que si le pouvoir économique et médiatique concentré en peu de mains, et s'il s'unit au pouvoir de l'Eglise, peut mettre à bas certains des acquis de la modernité et des Lumières, qui sont la séparation entre le privé et le public, avec le risque de re-féodaliser les sociétés modernes amenant les êtres humains à vivre un moyen-âge accompagné de hautes technologies

Nous savons que l'histoire n'est un avenir inévitable mais un devenir que façonnent les êtres humains Pour cela rassembler les libres penseurs et les

Laïques convaincus et militants du monde entier est une forme de résistance à un des fléaux de notre temps qui est le renforcement du pouvoir des églises sur les Etats et les sociétés

A partir des considérations que je viens d'exposer je me permets d'appuyer formellement la création de l'AILP et d'y adhérer formellement afin de participer activement aux projets que l'Association mettra en œuvre.

II/ Equateur – Ramon Torres Pazmino – Centre Culturel Equatorien

Je considère comme une nécessité irréfragable de fortifier les principes de notre centre par la réaffirmation de la pensée de nos membres qui, avec une mentalité progressiste et une fermeté idéologique vis-à-vis de l'être humain dans sa totalité, ont toujours défendu la pratique de la Laïcité, la séparation de l'église et de l'Etat et la liberté de conscience.
La présence de l'AILP est une réponse à cette nécessité. En cela la pensée et l'action du centre culturel Equatorien que je préside est très attaché à la pratique de ces principes qui doivent être notre but permanent pour aller avec un grand élan vers une société plus juste, libre et solidaire.

III/ Chili – Guillermo Brown Fernandez – Association Latino américaine de Libre Pensée.
Bien sûr que je suis intéressé à participer à ce beau projet que proposent les amis de France de créer l'Association Internationale de la Libre Pensée. L'idée est extraordinairement bonne puisque chaque pays d'Europe et d'Amérique latine travaille en groupes séparés pour faire connaître et proposer dans leurs régions les hautes valeurs que représentent la liberté de conscience dans le monde.
Unis nous aurons plus de force pour lutter contre le fanatisme, la tromperie et l'imposition d'un dogme catholique et autres crédos.
Comme on le sait le Chili a introduit dans l'Etat et le gouvernement un nombre infini de rituels et de normes imposés par l'église catholique dans la vie quotidienne, le protocole et l'action des autorités nationales.
Et que dire de ces règles dans les collèges, universités, administration, hôpitaux…Je persiste et signe.

IV/ PEROU – Manuel PAZ y MINO - Association Péruvienne des athées

Nous soutenons l'initiative de la création de l'AILP

V/ EQUATEUR – Guillermo FUCHSLOCHER MANTILLA – Centre Culturel Eugenio Espejo

Mon cher Antonio,

Je considère comme un honneur l'invitation que tu m'as faite et j'accepte sans aucun doute m'associer, dans la mesure de mes possibilités, à une initiative de ce type, initiée par de si prestigieuses organisations, ceci en tenant compte que seule l'union offre la possibilité de réaliser les projets humanistes que nous partageons, à commencer par l'établissement de la Laïcité, qui dans le cas de l'Equateur n'existe que sur le papier mais pas dans la réalité. L'un des facteurs fondamentaux qui motivent mon adhésion est que tu es engagé dans cet effort.

Je veux te faire part d'une préoccupation personnelle au sujet des luttes pour la Laïcité : beaucoup d'entre elles sont restées au plan des idées et des objectifs de l'époque de leur naissance et si il y a bien eu d'importants développements de la pensée et de la pratique laïque, sa conception initiale n'a pas été remise à jour ou il n'a pas été diffusé suffisamment l'élargissement naturel de son niveau de préoccupations et d'action.

L'apparition du libéralisme comme doctrine révolutionnaire se caractérisa par la prééminence de la valeur Liberté dans divers domaines : économique (libéralisme économique) comme réaction face aux contrôles du mercantilisme ; politique (libéralisme politique) comme réaction face aux régimes monarchiques ; et laïcité (libéralisme idéologique) comme réaction contre le contrôle des consciences par les églises. Mais malgré cela ce ne fut pas un mouvement réactif mais de propositions, basées sur l'idée de la liberté et son action fut contre tout ce qui la limitait. Mais les siècles ayant passé, s'il est vrai que les églises continuent d'exercer un contrôle idéologique, elles ne sont pas seules à le faire puisque les pouvoirs politiques et économiques ont compris il y a longtemps que l'exercice de leur pouvoir et de leurs ambitions serait facilité et gagnerait en puissance si le contrôle idéologique s'exerçait à leur profit.

D'autre part les principaux moyens de contrôle idéologique utilisé par les églises à la naissance de la laïcité était la chaire et le lutrin ; mais maintenant ce sont fondamentalement le pouvoir

politique et le pouvoir économique qui contrôlent des médias de masse insoupçonnés qui permettent un lavage de cerveau parfait et constant.

Face à cela la tâche de la Laïcité continue sans aucun doute de s'opposer au contrôle des consciences exercé par les églises et sa pénétration dans les milieux politique, économiques, éducatif et dans ceux de la communication pour raffermir leur pouvoir. Mais se limiter à cela montre la pauvreté théorique et pratique de la Laïcité qui à l'heure actuelle doit également s'opposer à ceux qui contrôlent les innombrables médias de masse pour leur, propre bénéfice politique et économique et de cette manière ils exercent un contrôle idéologique impressionnant qui est également arrivé à homogénéiser en grande partie, et au niveau mondial, les valeurs politiques, économiques, éthiques et également esthétiques.

A partir de ce qui vient d'être dit les facteurs à, prendre en compte pour le combat laïque, en plus de l'éducation pour la liberté et le b-a-ba de la communication, sont deux défauts : a) Dans beaucoup d'endroits il n'y a pas de militantisme laïque puisque les premiers qui devraient le faire, les Maçons, ne sont pas en grande partie des libres penseurs et sont fortement influencés dans leurs idées et leur pratique courante par des conceptions religieuses dogmatiques. b) Dans la plus grande partie des pays il n'existe pas d'alternative laïque pour les moments fondamentaux et émotionnels de la vie des êtres humains, moments qui génèrent un sentiment important d'appartenance et d'adhésion, et pour lesquels encore les Maçons, libres penseurs, etc… ont recours aux ministres de divers cultes et à des cérémonies religieuses : naissance, moment où les garçons et filles sont reconnus comme jeunes adultes, mariage, mort.

Mon cher Antonio je te remercie d'avoir pensé à moi pour collaborer à cette entreprise. Je me réjouis beaucoup que Jacques Lafouge y soit engagé dans un rôle de partenaire. Je te demande de le saluer si tu as l'occasion de le rencontrer et je te demande comment je peux apporter ma pierre à cette entreprise.

VI/ Message des Libres Penseurs et Francs-Maçons de la République de l'Equateur

Le Suprême Conseil de la Grande Loge Equinoxiale de l'Equateur a le plaisir de vous féliciter pour votre travail efficace de diffusion et de défense de la Laïcité qui surgit comme un phare resplendissant qui guide la société universel vers son but d'Egalité, de Fraternité et de Liberté. Dans l'histoire de l'humanité la Renaissance, où l'humanisme apparait comme école philosophique, va amener l'être humain à substituer cet humanisme au déisme, comme centre de ses préoccupations philosophiques. A partir de ce moment c'est l'être humain lui-même, ou certaines de ses facultés, qui impose le développement philosophique et politique et principalement le rationalisme et le libéralisme basé respectivement sur la raison et la liberté.

Cependant le libéralisme est actuellement plus connu pour ses aspects politiques et économiques plutôt que par la laïcité comme manifestation humaniste comme manifestation humaniste et libérale, lui qui représente la lutte pour la liberté de l'être humain dans ses aspects idéologiques. La laïcité apparait et se développe dans une histoire dominée par les conceptions religieuses.

La Laïcité ne constitue pas un mouvement ou une tendance en réaction contre la religion. Elle est éminemment un mouvement d'action et de proposition faisant ressortir la valeur de la liberté de penser et de conscience de l'être humain dans sa diversité. Elle se heurte immédiatement à une société où ces libertés sont proscrites et se heurte également avec ceux qui en exercent le contrôle idéologique, notamment les prêtres des différentes religions.

Nous croyons que la Laïcité est une manifestation active de l'humanisme. Elle n'est pas une simple défense mais l'application des principes humanistes où il est constat é socialement qu'ils font défaut.

Nous considérons la Laïcité indissolublement liée à la liberté, à l'Egalité, à la Fraternité et spécialement à la liberté de penser, à l'égalité des chances pour tous et à la fraternité comprise comme une authentique solidarité qui recherche le bien-être pour tous les individus et groupes qui forment les diverses sociétés humaines.

Nous vous confirmons à cette occasion notre désir de formaliser avec vous une alliance fraternelle qui aura pour objectif principal la défense et la diffusion de la Laïcité conçue sous la forme d'use vie digne pour tous les êtres humains.
Jaime Egas

MESSAGES INDIVIDUELS

I/ VENEZUELA – Miguel LEON PRADO

Cher Antonio,

Je te remercie de ton attention pour l'envoi des documents Oslo 2011,, intéressants pour la réflexion.
A l'heure actuelle il faut, je crois, étudier ce qu'il faudrait faire au XXIe siècle. Il faut penser à la Laïcité de 2050 en l'adaptant à la marche du temps.
Le siècle des Lumières fut une référence, mous ne pouvons pas en rester là.
J'estime qu'Oslo 2011 est un défi pour la pensée critique non confessionnelle. Cela doit être un évènement prospectif et non rétrospectif. Cela doit être cela et seulement cela.
Pour écrire quelque chose d'intérêt je te dirai que je n'ai pas les idées claires sur certaines choses et que je ne souhaite pas faire un apport qui ne soit pas plus que d'ordinaire.
J'estime que les contributions doivent être créatives et irrespectueuses. Non pas répétitives parce que dans ce cas nous n'avancerons pas, nous resterons dans la routine et nous tournerons en rond sans avancer.
Ton ami de toujours
Miguel Leon Prado

II/ COLOMBIE – Luis Penagos

Je me nomme Luis Penagos de Barranquilla, Colombie. Je suis chercheur en Relations Sociales et je détiens de commentaires et des écrits que je souhaite développer avec des groupes de personnes qui se sont libérées de dieux et des religions qui ont asphyxiés la conscience de l'homme depuis l'avènement de la raison humaine, et que malgré le développement de la connaissance continuent à soumettre nos pareils aux mêmes mythes et fables de rédemption, résurrection et autres stupidités que proposent les dieux de toutes les religions. Je veux aider à changer ces croyances rétrogrades et je souhaite partager avec vous les libres penseurs.
Luis Penagos

III/ CHILE – Santiago Escobar Sepulveda

Cher ami, je te remercie de l'invitation à participer à une si notable initiative et j'accepte immédiatement avec le plus grand enthousiasme. Je reste à ta disposition pour tout ce qui sera nécessaire de faire. Pour le moment je vais lire avec attention les documents envoyés et dans la mesure du possible je ferai les commentaires qui me paraîtront pertinents.

IV/ CHILI – Vittorio Ariete

Cher ami,
Oui à tes trois question. Comme tu le dis si bien il est très probable que mes projets personnels (principalement Sumaqilu) me laissent peu de temps pour cette date. Mais la cause invoquée est urgente et nous verrons la meilleure manière de participer et coopérer à la promotion des valeurs qu'il nous intéresse tant de promouvoir.

V/ Bolivie – Sucre – Fredy Torrico

Cher Antonio,
Je serais enchanté de me joindre au projet Laïcité, mais j'ai maintenant été désigné magistrat au Conseil Législatif de Sucre, dans mon pays la Bolivie. En février j'ai abandonné la mission diplomatique au Chili pour occuper ce nouveau poste. Cependant je serai disponible pour tout niveau de coordination avec vous.
Fredy Torrico

MENACES DU CREATIONNISME

Contribution de Charles SUSANNE (Belgique)

En résumé je dirais déjà que certains ne voient plus le combat de la laïcité comme un combat idéologique contre l'Eglise catholique ou d'autres Eglises. On peut parfaitement, disent certains, être croyant et laïque. C'est la laïcité politique et non philosophique. Après les luttes acharnées des années 70 et 80 pour la dépénalisation de l'avortement, celles tout aussi âpres pour faire sortir l'euthanasie du code pénal, celles pour avoir accordé aux homosexuels le droit au mariage, on peut avoir l'impression que les revendications laïques marquent le pas ou même que tout est acquis et pourtant ...
Et pourtant les religions veulent influencer la vie de chacun des citoyens non seulement par des prises de position éthique et par la remise en question de ces droits acquis, mais aussi par une mainmise sur la politique et l'enseignement. Il ne faut pas aller pour cela jusqu'en Arabie saoudite, en Iran ... ou aux USA ... il suffit de regarder ce qui se passe de plus en plus en Europe.
Dans les sociétés occidentales, le pluralisme religieux est de règle. Ce pluralisme peut aboutir à différentes réactions, celles du fondamentalisme, qui trouve son origine dans les années 1920 dans une défense des fondements des religions chrétiennes (accompagnée d'un sentiment de crainte vis-à-vis de la modernité, de la sécularisation, du pluralisme, du matérialisme), celles du « New Age » qui reprend des croyances de différentes religions ce qui en fait une sorte de « bricolage » spirituel, les croyances à la carte, un supermarché du religieux (la recherche du bien-être spirituel par le paranormal, l'astrologie, la macrobiotique, des thérapies de danse, des amulettes, des méditations, du shamanisme, …) et celles de l'athéisme qui analyse de manière critique les sentiments religieux et prône une sécularisation radicale.

Toujours est-il que beaucoup estiment trop vite que la libération, acquise de longue date, de l'Etat de la tutelle cléricale, est un fait acquis. C'est faire semblant de ne pas voir les positions, de plus en plus, conservatrices de l'Eglise vaticane, mais aussi celles de l'Islam fondamentaliste, des églises évangélistes, des sectes comme l'Eglise de scientologie, et même du bouddhisme du Dalaï-lama… C'est être aveugle face à leurs tentatives d'influencer la puissance politique, nationale et européenne.

C'est ce que je vais donc essayer de développer en prenant l'exemple du créationnisme. Les récits de création des différentes religions veulent expliquer certains phénomènes naturels et les mettent en relation avec une volonté divine, y donnant donc un caractère sacré. Les religions sémitiques (chrétiennes, juives et islamiques) donnent une image linéaire de la création, dieu créant le monde à partir du néant. Les religions hindoues (hindouisme, bouddhisme) donnent une image plus cyclique.

Dans l'évolution et les concepts décrits par Darwin, quels sont les concepts qui dérangent les religions, et qu'elles considèrent même comme dangereux ?

Il s'agit essentiellement de concepts liés au hasard, à la nécessité, à l'échelle de temps et à l'être humain.
Le hasard dans l'évolution intervient dans le caractère aléatoire de l'émergence de la vie, des mutations et de la génétique en général, de la dérive génique dans de petites populations…qui s'oppose donc au dogme d'un Dieu omniscient.

La nécessité est représentée par la théorie de la sélection naturelle et la sélection des êtres vivants les mieux adaptés en termes de survie et/ou de reproduction. Le « fitness » d'un individu est lié à la présence de caractères apportant, directement ou indirectement, une probabilité plus grande d'avoir des descendants : ce « fitness » est lié à des conditions environnementales particulières. Elle s'oppose cette fois au dogme de la liberté divine du Créateur.

L'échelle du temps est considérable en termes du long processus géologique de la terre ou de l'origine du Cosmos. Difficile à concilier avec la Genèse.

Le problème anthropologique lié à l'origine de l'être humain est aussi essentiel, l'homme est issu du groupe des primates et en fait à une échelle plus lointaine d'un ancêtre commun de tous les êtres vivants.
Ce fait scientifique relativise la position de l'être humain dans la nature et entre « en choc frontal » avec le dogme des religions d'un être humain créé à l'image de Dieu.
Nous sommes souvent tentés de nous représenter l'évolution humaine de manière linéaire, car nous sommes tellement fiers de nous-mêmes qu'il n'y a pas de doute nous sommes au « sommet de l'arbre », un couronnement de l'évolution, voire le but ultime d'un créateur.

L'Evolution suggère, en fait, que l'être humain n'est autre qu'un animal soumis aux mêmes lois évolutives que toute autre espèce vivante. Cette atteinte au statut particulier de l'être humain dans la nature va, depuis l'œuvre principale de Darwin, faire de la théorie darwinienne de l'évolution le symbole d'un matérialisme scientifique à abattre.

Malgré le succès de certaines religions, celles-ci ont commencé à donner des signes d'affaiblissement lorsque les découvertes scientifiques se sont développées. Toutes les religions ont dû subir, qu'elles l'aient désiré ou non, de profondes adaptations, les éloignant de leurs principes fondateurs. Seules les fondamentalismes, attachés à des doctrines qui refusent toute évolution de pensées, voyant le monde les dépasser, veulent rester proches des fondements de leur religion.

Un de ces fondamentalismes est représenté par le créationnisme qui peut prendre différentes formes :

- Le créationnisme où la terre est très récente : elle a été créée par Dieu il y a 6 000 à 10 000 ans, toutes les formes de vie ont été créées en 6 jours. Il s 'agit donc d'une lecture littérale de la Bible ou du Coran. Cela pourrait paraître étrange aujourd'hui, mais c'est à cette version que se tienne une majorité d'évangélistes et de musulmans pratiquants.
- La théorie dite du fossé (gap theory) : la genèse est une création en 6 jours, mais une seconde création car il y a eu une première création, qui a été engloutie par Dieu (ainsi s'explique les fossiles des dinosaures, de Neandertal, de Cro-Magnon …).
- Le créationnisme où l'on accepte l'ancienneté géologique de la terre mais où la vie est créée par Dieu suivant les textes bibliques, chaque jour de la Création peut éventuellement représenter des milliers voire des millions d'années.
- Le créationnisme progressif ne rejette pas totalement les travaux scientifiques et accepte l'incohérence de la Genèse, Dieu interviendrait périodiquement dans un processus de création épisodique.
- Le dessein intelligent (intelligent design, ID) où l'on considère que le monde est tellement complexe, que l'on ne peut le concevoir sans l'appui d'un « architecte » intelligent.
- Le créationnisme théiste: Dieu crée la vie par l'intermédiaire de l'évolution, et puis il laisse aller en quelque sorte, ce point de vue accepte les données biologiques, sauf lorsqu'il s'agit de la Création de l'être humain et de l'âme humaine
- La foi en la création : ils prétendent ne pas être créationnistes, ils admettent les principes de l'évolution, le fait que Dieu n'aurait pas créé l'univers, ni la vie, mais l'esprit humain serait l'œuvre d'un souffle divin.
- Les intellectuels chrétiens modernes acceptent les sciences de l'évolution, ils y ajoutent un discours sur le « sens », supposé transcender le discours scientifique.

Comme on le voit les positions créationnistes peuvent être divergentes, voire largement opposées. Souvent, les croyants prendront d'ailleurs des positions créationnistes différentes en fonction de ce qu'ils parlent du monde animal ou de l'être humain.

Pour des raisons politiques, on fait souvent débuter le créationnisme « moderne » aux USA en 1924, lorsque l'Etat de Tennessee, par le Butler Act interdit l'enseignement de l'évolution. Dès lors, les créationnistes vont essayer par tous les moyens de chasser le matérialisme scientifique, et notamment l'évolution, de l'enseignement dans les écoles publiques pour le remplacer par le récit biblique de la création

Des lois sont votées notamment dans les Etats du Sud (Tennessee, Arkansas, Floride, Oklahoma, …) pour interdire cet enseignement de l'évolution. Mais, en 1968, ces lois seront cependant jugées comme anti-constitutionnelles (séparation Eglise-Etat)

Pour cette raison, les créationnistes vont à partir de 1968 rarement attaquer l'évolution de manière frontale. Donc aujourd'hui, le créationnisme doit se faire plus souple
- on va d'abord proposer un temps égal d'enseignement pour l'évolution et la Genèse
- puis, on va parler de science créationniste
- enfin, à partir des années 1980-1990, les mêmes milieux conservateurs, vont attribuer ce processus à une intelligence (Dieu) qui a pour dessein l'apparition de l'être humain. C'est la théorie du « dessein intelligent » (ID, intelligent design). Selon celle-ci, la nature est tellement complexe, que les caractéristiques de l'univers et des êtres vivants doivent être expliquées par une cause intelligente, et non par des processus aléatoires de sélection naturelle.

Cela devient donc plus dangereux par son caractère subtil. Ce sont des manipulations, qui peuvent fonctionner chez un public non formé aux raisonnements scientifiques ou peu habitué à utiliser son esprit critique. Les discussions sont-elles plus souples ? Quelle intelligence ? Comment ? Inévitablement on est ramené à Dieu et à la bible. Et en 2005, l'ID sera à son tour condamné comme étant de nature religieuse.

Les créationnistes opposent le dessein au hasard pour expliquer des organes dits de complexité irréductible. Darwin était conscient que les organes complexes pouvaient poser problème et Darwin lui-même a consacré un chapitre à ces organes complexes, comme l'œil, pour conclure à l'évolution progressive de l'œil sous l'effet de la sélection naturelle. Il concluait en disant ne pas trouver d'organes suffisamment complexes pour ne pas pouvoir s'expliquer par une évolution progressive. Et depuis lors, n'en déplaise aux efforts acharnés des créationnistes, aucun exemple n'a été trouvé.

Le dessein intelligent (D.I.), avec sa recherche d'exemples de complexité irréductible, est donc contraire à tout esprit scientifique, il est pernicieux en ce sens qu'il considère comme correct de se satisfaire de ne pas comprendre. Pour ces créationnistes, les trous dans nos connaissances doivent rester mystérieux, et par conséquent être comblés par Dieu. C'est le Dieu « bouche-trou », le Dieu des lacunes, ce que refuse beaucoup de théologiens qui se rendent compte que les lacunes disparaissent avec les avancées scientifiques et donc que Dieu ne va plus savoir « où se cacher ».

Ah ces merveilleuses lacunes ! que Saint Augustin mentionnait déjà : « Il y a une autre forme de tentation encore plus dangereuse, c'est la maladie de la curiosité. C'est ce qui nous pousse à essayer de découvrir les secrets de la nature, ces secrets qui dépassent notre entendement, qui ne peuvent nous servir à rien et que l'homme ne devrait pas aspirer à connaître » (cité par R.Dawkins 2008).

Mais encore une fois nous ne sommes pas dans un débat scientifique mais dans un débat politique. Les créationnistes américains, même s'ils perdent tous leurs procès, gardent un soutien, y compris financier, considérable dans la population américaine et continuent leur stratégie conquérante de l'enseignement.

Le Wedge Document du Discovery Institute (responsable du DI) montre que le DI, et son enseignement, n'est qu'une des facettes du programme des créationnistes, il s'agit clairement d'imprégner la vie religieuse, morale, culturelle, politique, de ne pas séparer les magistères scientifiques et philosophiques, de contrecarrer toute liberté de pensée, d'aboutir à une théocratie sans séparation Eglise – Etat.

En Europe, la situation est moins claire que beaucoup se l'imagine, les positions des différentes Eglises évoquent différentes formes de créationnisme, et le créationnisme a même fait apparition dans l'agenda politique européen.

Des tentatives d'interdire se sont faits jour dans de nombreux pays européens, c'est le cas dans des pays d'origine

- catholique, en 2004 en Italie, à Chypre, Malte, Lituanie et faut-il le dire la Pologne
- orthodoxe, en Russie, en Grèce, en 2004 en Serbie, en 2006 en Roumanie
- protestante, des problèmes existent aux Pays-Bas, en Suède, Allemagne, et même Angleterre
- musulmane en Turquie

Au niveau des religions, examinons les prises de position officielles.
Lorsqu'en 1996, le pape Jean Paul II mentionne finalement à l'académie pontificale des sciences que "des connaissances récentes amènent à reconnaître que la théorie de l'évolution est plus qu'une hypothèse", mais la traduction anglophone dit « l'évolution n'est qu'une des hypothèses » et il ajoute que l'Eglise romaine ne peut accepter l'évolution naturelle et que l'esprit humain ne peut émerger d'une évolution matérielle.
Le document, Dei Verbum, adopté par Vatican II, disait d'ailleurs « Tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Ecriture est soumis en dernier lieu au jugement de l'Eglise, qui s'acquitte de l'ordre et du ministère divin de garder et d'interpréter la parole de Dieu ».
Dans son discours du 26 octobre 1996, Jean-Paul II en reste à l'image de la Révélation de la conception de l'homme à l'image de Dieu. La dignité humaine réside dans son âme immortelle rappelant les paroles de Pie XII : « si le corps humain tient son origine de la matière vivante qui lui préexiste, l'âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu ».

Jean-Paul II dit aussi : « les théories de l'évolution qui, en fonction des philosophes qui les inspirent, considèrent l'esprit comme émergeant des forces de la matière vivante…sont incompatibles avec la vérité de l'homme. Elles sont d'ailleurs incapables de fonder la dignité de la personne ».

Quel affront aux laïques ! Quel outrage aux évolutionnistes sans dignité personnelle !!

Tous les chrétiens ne sont heureusement pas en accord avec cette phrase. Ainsi le philosophe chrétien Jean Guitton (Dieu et la Science. Grasset, 1991) déclare : « L'esprit et la matière forment une seule et même réalité »

Dans l'Encyclique Spe salvi, Benoît XVI prône une passivité fataliste tempérée par "l'agir", s'il est éclairé par une espérance: Dieu n'est pour rien dans la misère humaine, c'est une responsabilité humaine ("un monde dans lequel existe une telle quantité d'injustice, de souffrance des innocents et de cynisme du pouvoir ne peut être l'œuvre d'un dieu bon ; le dieu qui aurait la responsabilité d'un monde semblable ne serait pas un dieu juste et encore moins un dieu bon"). Mais, cependant, les réformes sont illusoires (entreprendre des réformes radicales, c'est-à-dire faire ce qu'aucun dieu ne fait, ni est en mesure de faire, relève de la prétention, et de la présomption) ! Les responsables sont le progrès, la science, la raison et même l'idéal de liberté, l'espérance s'apprend aussi dans la souffrance ("ce n'est pas le fait d'esquiver la souffrance, de fuir devant la douleur, qui guérit l'homme, mais la capacité d'accepter les tribulations et de mûrir par elles, d'y trouver un sens par l'union au Christ, qui a souffert avec un amour infini")

Benoit XVI, dans un livre en 2007 « Création et évolution », salue le rôle de la science dans le progrès de la raison mais il reste opposé aux écrits de Darwin et à ceux qui s'obstinent « à rechercher une explication du monde dans laquelle Dieu devient superflu ». Pour lui, la théorie de l'évolution ne serait pas prouvée et ne peut exclure la foi. Il admet que la théorie de Darwin a un "certain niveau de vraisemblance". "La science offre une conception réduite de la création de l'humanité. L'évolution soulève des problèmes philosophiques auxquels la science ne peut répondre". Il y affirme que la théorie de Darwin ne peut pas être prouvée en dernier ressort et que la science offre une conception réduite de la création de l'humanité ! Chacun de nous est le fruit d'une pensée de Dieu. Il utilise des arguments vieux d'au moins deux siècles et chers aux déistes du XVIIIème siècle: l'évolution n'est pas scientifiquement prouvée ! Elle n'est pas démontrable !

Le cardinal Christoph Schönborn, proche du pape Benoît XVI, déclarait, dans le New York Times en 2005, refuser la compatibilité entre l'évolution et la foi catholique.

En ce qui concerne le monde arabo-musulman, il fourmille de périodes intellectuelles intenses, notamment au Moyen Age où le monde européen est encore enfermé dans le mysticisme. Mais quel contraste avec le monde musulman actuel ! Récemment, un radicalisme est apparu clairement : même en Europe, les organisations musulmanes européennes exigent le respect des règles islamiques. Un mouvement musulman de type créationniste a été créé en Turquie : il est responsable de nombreuses publications sous le nom de Harun Yahya, dont l'Atlas de la Création.
Le créationnisme musulman s'y réfère souvent : il s'agit d'un ouvrage luxueusement édité, qui a pour véritable objectif non d'argumenter, mais de distiller le doute et de séduire, il s'agit d'éblouir en invoquant l'insondable beauté de la création. En fait, une véritable escroquerie intellectuelle ! Au niveau scientifique, mais peut-on parler de sciences, l'ouvrage est médiocre et fourmille

d'erreurs d'identification. Il se résume à comparer des photos d'animaux fossiles à des animaux actuels en concluant à leur ressemblance et donc à la supercherie de l'évolution. « Dans chaque détail de la vie, l'incomparable création et l'infinie science de notre Seigneur sont trop évidentes pour être dissimulées ». Seul le Coran est à la base non seulement de la vérité, de la paix entre les peuples, de la moralité, de la tolérance, … et aussi de toute science véritable. On a beau dire que Harun Yahya n'est pas un théologien, n'empêche que les étudiants musulmans se réfèrent continuellement à lui, au lieu des théologiens.

Les intellectuels turques qui se sont opposés à cet Atlas ont été dénigrés et même menacés.
Jusqu'à quand, dans l'espace religieux musulman, les intellectuels n'oseront-ils pas s'exprimer librement ? La culture restera-t-elle fermée à la modernité ? L'idéologie restera-t-elle liée à une idéologie théologique ? L'interprétation du Coran se limitera-t-elle à la répétition des lettres coraniques ? La modernité et les sciences ne sont plus la seule propriété des anciens colonisateurs: elles sont un patrimoine humain mondial et chaque culture peut donc les acquérir et les adopter.

Certains penseurs musulmans contemporains vont dans ce sens.

Abdelwahab Meddeb (écrivain franco-tunisien, professeur à l'université Paris X) appelle les musulmans à abandonner la charia et le djihad (guerre sainte), « l'un des legs les plus maléfiques du Coran ». Abdelwahab Meddeb, connu pour sa défense raisonnée de l'héritage musulman, décrit la situation actuelle comme étant " la période la plus noire de l'histoire des arabes avec le monde arabe comme désert culturel marqué par un analphabétisme qui atteint 50% des femmes, alors qu'on n'y traduit que 300 livres par an ».

Djemila Benhabib , auteure algérienne de « Ma vie à contre-Coran », dans un discours au sénat français le 13 novembre 2009, déclarait notamment « La pire condition féminine dans le globe, c'est celle que vivent les femmes dans les pays musulmans. », « Il y aussi ce courant de pensée relativiste qui prétend au nom des cultures et des traditions que nous devons accepter la régression, qui confine l'autre dans un statut de victime perpétuelle et nous culpabilise pour nos choix de société en nous traitant de racistes et d'islamophobes lorsque nous défendons l'égalité des sexes et la laïcité », « L'islamisme politique n'est pas l'expression d'une spécificité culturelle, comme on prétend ça et là. C'est une affaire politique, une menace collective qui s'attaque au fondement même de la démocratie en faisant la promotion d'une idéologie violente, sexiste, misogyne, raciste et homophobe ».

L'Islam, on le voit, n'est pas monolithique, il est pluriel. Il va de l'intégrisme et du fondamentalisme attaché à une interprétation concordiste du Coran à des interprétations humanistes. Il va donc d'une conception de soumission aveugle et fanatique à la volonté d'Allah à une conception humaniste se référant à la liberté de penser de la période andalouse. Ces musulmans humanistes sont cependant, considérés comme hérétiques et accusés d'apostasie. Ces musulmans humanistes, comme les catholiques modérés d'ailleurs, ne peuvent, pour s'exprimer, que vivre dans une démocratie : ils ont besoin d'une société laïque séparant l'Eglise de l'Etat et d'une société ouverte et tolérante à toutes les opinions.

Il va sans dire qu'il nous faut absolument éviter un discours populiste du style musulman = Islam = islamiste = terroriste; c'est une caricature que nous devons naturellement absolument combattre. Cela ne doit pas nous empêcher, cependant, d'exercer notre esprit critique et d'être exigeant sur le respect des droits de l'homme, spécialement dans les valeurs d'égalité entre hommes et femmes. L'islamisme construit des murs de séparation, mais le monde musulman heureusement bouge et le besoin de liberté et de démocratie se fait ressentir et, il est hautement souhaitable de défendre les musulmans éclairés par la Lumière.

Conclusions.

Si l'Europe a une voix audible, ce n'est pas par la valorisation de ces racines religieuses, mais par celles des conquêtes en termes de liberté de conscience, d'égalité des droits, d'égalité des sexes, de lutte contre les préjugés. La culture européenne a vocation d'émanciper et non de s'enfermer dans des cultures de traditions closes et de communautarisme.

L'Eglise catholique a exigé que les racines chrétiennes de l'Europe soient mentionnées dans le préambule de la convention. Cet héritage est pour le moins ambigu, faut-il faire référence également aux atrocités commises au nom des religions, ne faut-il pas mentionner également les Lumières, l'humanisme de la philosophie grecque, ou même des éléments arabes de notre civilisation ... si on veut à tout prix évoquer les racines, il faut alors les citer toutes et de façon équitable.

Toute un exposé pourrait être consacré à l'emprise du religieux sur la politique européenne, dont l'art. 17.
Les états européens veulent méthodiquement dés-impliquer l'Etat de ses missions sociales, la tendance est à encourager les associations religieuses à prendre le relais de l'Etat, et donc de remplacer la justice sociale par le mode caritatif.

La libre-pensée spirituelle est perçue comme une menace pour tous les dogmes. Les Eglises attendent ou exigent des fidèles une croyance aveugle et une soumission intellectuelle. Les Eglises n'admettent pas la prétention à s'auto-libérer et à se désencombrer des dogmes, des écritures, du clergé. La phrase de Luther n'est-elle pas encore d'actualité ? « la raison est le plus grand ennemi de la foi, elle ne vient jamais en aide au spirituel, mais le plus souvent elle lutte contre la parole divine, traitant avec mépris tout ce qui émane de Dieu ».

L'ennui est que l'hiérarchie des Eglises a toujours considéré que faire des compromis sur ses Vérités considérées comme révélées c'était perdre du pouvoir. L'ennui est que l'Eglise ne tient pas compte dans son enseignement de ce que disent les scientifiques catholiques par exemple en vertu, sans doute, du principe qu'il vaut mieux ignorer ce qui dérange.

L'influence croissante de la pensée chrétienne nord-américaine, des évangélistes africains et celle de l'islam sont autant de phénomènes qui renforcent la présence du religieux dans nos sociétés. Et la désaffectation, ou le recul pris par un nombre de chrétiens et de musulmans par rapport à leurs églises et mosquées, n'empêchent nullement celles-ci d'accroître leur visibilité. Cette visibilité accrue n'est pas innocente et vise à faire passer au travers des mass média, différents messages dont certains s'adressent clairement aux législateurs nationaux et européens.

Qu'y a-t-il donc de si dérangeant de proposer la liberté de conscience ?
L'harmonie démocratique est un travail toujours inachevé, elle exige que nous maintenions nos principes de laïcité. Il nous faut continuer à défendre ces principes, même si dans notre société la laïcité est tolérée surtout si elle se tait, qu'elle ne fasse pas de vagues, et qu'elle ne dérange pas en remuant des questions sensibles.

Nous ne pouvons pas abandonner le souci de progrès universel (car abandonner cette idée correspondrait à l'abandon des idéaux de justice et d'égalité). Notre travail reste la lutte éternelle de la connaissance contre l'ignorance, de la tolérance contre le fanatisme, les superstitions, les préjugés. L'universalité ne se pose pas en termes culturels. Toutes les cultures ont le droit de vivre en liberté authentique, en liberté de conscience, en égalité de traitement de tous les citoyens, en égalité de droit rendue crédible par une justice sociale. Un tel idéal n'est pas spécifique à l'une ou l'autre culture.

La liberté de conscience implique le droit de s'exprimer. Mais la liberté d'expression ne peut empêcher les analyses critiques. Le respect des personnes ne peut impliquer le respect des idées: le débat des idées ne peut être muselé. Le créationnisme est une attitude, peut-être religieuse, mais certainement politique et sociétale, à laquelle nous devons nous opposer sans complexe, de quelque religion qu'elle vienne. Pourquoi nous opposerions-nous, avec raison, aux paroles de plus en plus conservatrices d'un Benoît XVI, de fondamentalistes américains, d'ultrareligieux juifs ou orthodoxes, et pas aux fondamentalistes musulmans ? D'aucuns tendent, en effet, à confondre race et religion et considèrent que toute critique vis-à-vis du monde musulman équivaudrait à une attaque contre un groupe social vulnérable et donc une « haine raciale » contre ce groupe. J'aurais tendance à penser le contraire : être tolérant vis-à-vis de situations intolérables est une forme de racisme larvé, car c'est considérer que le musulman serait trop sous-développé que pour

appréhender les concepts d'évolution, trop arriéré que pour s'intégrer dans une démocratie et appliquer les principes de laïcité.

Les idées n'ont pas pour vocation d'être respectées, mais bien d'être écoutées, améliorées, discutées, critiquées. Une société tolérante est une société de débats permanents, de critiques et de controverses.

Le fait que la vie et l'évolution n'aient pas de finalité ne signifie pas que nous ne devions pas donner un sens à la nôtre et à celle de l'humanité. Rechercher la Lumière, c'est rechercher à voir. Ne pas voir correspond à être dans l'obscurité, dans les ténèbres. Pour voir, il faut regarder et pour regarder il faut être vigilant.

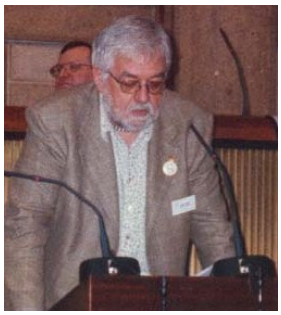

Albert Riba
Président de l'Union des Athées et des Libres Penseurs – (Espagne)

Aux participants au congrès d'Oslo du CILALP,

D'abord, je voudrais saluer tous ceux qui partagent nos idéaux et nous les encourageons vivement à continuer la lutte pour la rationalité et la liberté de conscience, en d'autres termes pour la laïcité et la libre pensée.

Nous vivons un moment social et politique difficile avec une grave crise économique et une grave crise morale.

Sur le plan économique, nous constatons tous la prolifération de spéculateurs et de faux libéraux avec des intérêts très spécifiques pour accroître les avantages d´une minorité au détriment du plus grand nombre. Dans le domaine des idées, nous sommes confrontés à la spéculation et à de faux libéraux, comme le sont les religions et les prétendus progressismes qui finalement reconnaissent leur incapacité à faire face aux manipulateurs de conscience.

Ce Congrès a donc une importance capitale pour tracer le chemin vers le retour aux valeurs républicaines des Lumières et aux idéaux du début du siècle dernier, dûment mis à jour dans le fond et la forme.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un enseignement profondément technique et un manque des valeurs de liberté de conscience et de rationalisme, nos ancêtres seraient terriblement déçus par l'échec de leurs idéaux et par notre incapacité, non seulement à remédier à la situation, mais aussi à la dénoncer.

Les religions, surtout chrétienne et musulmane, avancent dans la bataille d'idées, les éclairés trembleraient à la vue de la campagne menée pour obtenir que le créationnisme soit considéré comme une science au même niveau que l'évolution. La tentative d'inventer une alliance des civilisations pour étouffer les voix du rationalisme par la négociation entre les autoritarismes se prépare en même temps qu'une alliance des religions appelée "dialogue inter religieux" pour isoler et détruire l'athéisme, l'agnosticisme et la non croyance, c'est à dire le rationalisme et la liberté de conscience.

Nous voulons conserver un esprit ouvert à toutes les formes de pensée qui, à travers un projet progressiste sur l'avenir de la société, souhaite avancer conjointement aux autres, tout en gardant à l'esprit le fait qu'il existe beaucoup plus de choses qui nous unissent que de choses qui nous divisent.

En dépit de ces approches, qui sont certainement partagées par beaucoup ici, nous constatons que nous sommes encore trop pollués par deux problèmes majeurs : l'individualisme et la mise en valeur. Nous sommes divisés en organisations internationales qui, à cause de leurs différentes genèses et processus de création, n'ont pas trouvé le chemin de l'unité.

Nous pensons que c'est dans le travail plus que dans le débat d'idées que se créent les amitiés, se mêlent les complicités, nous proposons donc d´initier ensemble un travail commun, indépendamment du modèle d'organisation dans lequel nous sommes, en partageant les objectifs de travail. Notre présence et notre influence dans la société nous feront promouvoir un échange d'idées, un échange d'objectifs sociaux, en substituant le bonheur à la réussite économique.

Pour faire avancer ces objectifs, nous suggérons, par exemple, de rédiger une étude comparative du droit pénal national et international lié à la liberté de conscience, la défense et l'application de celle-ci, dans des pays où nous avons des partenaires et dans ceux où, pour différentes raisons, principalement la répression, nous n'en avons pas. Les différentes instances internationales (UE, ONU, etc.) devraient financer à la fois le travail de terrain et la publication dans plusieurs langues. Cette comparaison devrait être illustrée par des textes classiques, des Lumières et des libres penseurs de tout temps.

Un délai raisonnable pour mener à bien ce travail devrait être fixé à un an, à partir de l´accord sur le financement, étant entendu que la plupart des contributions doivent être désintéressées et menées par des bénévoles. Dans un délai inférieur à deux mois, il faudra proposer un chef de projet et des collaborateurs, avec des connaissances juridiques, des bases de sciences sociales et de la pensée.

Si cette expérience, ou toute autre adoptée lors de cette conférence, est menée à terme, alors nous pourrons proposer plus tard des projets plus ambitieux.

Cordialement

Nina Sankari – Pologne

Chers Amis Libres Penseurs et Libres Penseuses,

Je suis honorée et heureuse d'être aujourd'hui à Oslo parmi les fondateurs et fondatrices de l'Association Internationale de la Libre Pensée. Mon mandat m'a été confié par plusieurs organisations polonaises, dont l'Association Polonaise des Rationalistes, l'Association des Libres Penseurs de K. Lyszczynski et l'Association Polonaise des Athées qui ont toutes approuvé le projet du Manifeste de la Liberté de Conscience à l'unanimité. C'est un signe très encourageant qui prouve que les idées contenues dans le Manifeste sont puissantes et capables de rassembler autour d'elles un mouvement dispersé et désuni jusqu'alors dans mon pays. Elles ont également pu rassembler dans cette salle des libres penseurs venus de plusieurs pays du monde. Il était grand temps face à l'offensive sans précédent de la part des fondamentalismes religieux de tous bords.

Parmi ces idées qui nous unissent, l'une est centrale et c'est par elle que commence le Manifeste : ***L'humanité est née libre.***

Le droit de penser librement, la liberté de conscience est la condition première de toutes autres libertés, de tous autres droits humains, même les plus fondamentaux. L'homme peut souffrir de la faim et rester toujours un être humain. L'homme dépourvu de conscience devient un animal. La liberté de conscience suppose le libre examen de chaque idée, la pensée critique envers toute vérité établie, le rejet de tout dogme, en commençant par le dogme religieux qui nourrit l'obscurantisme et le fanatisme.

On aurait pu penser que le Siècle des Lumières avec les siècles qui l'ont suivi avec les succès formidables de la science aient écrasé l'infâme et ses guerres de religions, sa haine du progrès et de la liberté. Mais nous constatons hélas! qu'au 21ème siècle le son des clochers et les chants des muezzins ou cantors continuent leurs efforts pour assourdir la voix de la libre conscience. En fait, ils ne font qu'accompagner un bruit beaucoup plus discret: la susurrassions des billets de banque. Parce que, contrairement aux déclarations, c'est les intérêts des riches que les institutions religieuses ont représenté depuis des siècles. Aujourd'hui, il n'en est pas autrement. Ce n'est pas le hasard si sous le règne du dogme néolibéral, les forces politiques conservatrices s'allient aux églises pour protéger les intérêts du capital. Si l'humanité veut poursuivre son chemin vers la liberté, elle doit faire face à la sacro-sainte alliance tripartite du trône, de l'autel et de la bourse.

La nature n'a créé ni titres, ni religions, ni Églises, ni censure, ni propriété. Dieux, Eglises,

superstitions, dogmes sont des créations humaines et rien d'autre. Ce que l'Humanité a fait, elle peut le défaire.
Je représente ici aussi les féministes, en tout cas cette partie de ce mouvement, qui dénonce ouvertement et fermement l'oppression et la discrimination des femmes par les religions. Misogynes et patriarcales, les religions privent les femmes de leurs libertés fondamentales dont le droit de la femme de disposer librement de son propre corps ou n'accordent aux femmes le statut d'un être humain qu'a moitié. Ce n'est ni le lieu ni le moment pour présenter la lutte, toujours inachevée, des femmes pour leur liberté, leur émancipation et leur statut égal à celui de l'homme. Mais il serait tout de même bien utile de rappeler que les femmes ont souvent participé en masse dans les mouvements de libération pour se voir ensuite renvoyées derrière les fourneaux; on pourrait nommer ici aussi bien la Révolution Française que beaucoup d'autres révolutions et mouvements, par exemple en Algérie, en Iran ou en Pologne. Sans assurer la liberté de la moitié de l'humanité, nous ne saurions pas songer à l'humanité libre. Je dirais donc ***L'humanité – hommes et femmes - est née libre.***

Je viens de Pologne, le leader indiscutable dans le domaine de la cléricalisation de la vie, qui en 20 ans a réussi à échanger un athéisme d'état contre un état confessionnel. La Pologne crucifiée aujourd'hui, de la croix parlementaire jusqu'à la croix dans la crèche, avec l'interdiction de l'IVG, le délit d'atteinte aux sentiments religieux, la catéchèse à l'école et l'Eglise étant le plus grand propriétaire foncier – cela prouve que l'athéisme et encore moins la libre pensée ne peuvent être imposés par la force politique. La seule force qui peut le faire est celle de la Raison. La liberté de conscience comme toute liberté peut se réclamer dans la rue mais elle naît dans la tête. C'est dans la tête des gens que la Raison peut vaincre l'ignorance, que la science peut vaincre l'obscurantisme, que le libre examen peut vaincre le dogme. C'est dans la tête qu'il faut gagner la bataille pour la liberté de conscience comme condition première à l'émancipation humaine.

Toujours plus de conscience, plus de lumière!

Valentin Abgottspon - Suisse

L'engagement pour la laïcité et contre la présence d'un crucifix dans une école publique mène à un licenciement d'un professeur dans le canton du Valais (Suisse)

En Suisse, il existe une décision de la Cour fédérale prise en 1990 selon laquelle un crucifix dans une école publique viole l'obligation de neutralité religieuse et donc est à retirer au plus tard quand quelqu'un le demande. La Suisse est organisée d'une manière très fédéraliste et donc il y a de grandes différences dans la façon que les relations entre Eglise et Etat sont incorporées dans les différents cantons.

Moi, j'ai enlevé à la fin de 2009 le crucifix de ma salle de classe ; il trônait au-dessus du tableau noir et j'ai donc établi moi-même la neutralité religieuse de cet espace public. Début mai 2010 a été fondée la section Valaisanne des libres-penseurs, je suis devenu le président et j'ai publiquement encouragé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en particulier dans les écoles publiques. J'ai préconisé une vision sceptique et scientifique du monde, j'ai promu les valeurs humanistes et j'ai demandé la transparence dans le système des impôts ecclésiastiques, etc. (Le système de financement des églises dans le canton du Valais est en fait extrêmement scandaleux).

Le 11 août 2010 une réunion a eu lieu avec le Ministère de l'Education. J'ai soulevé des questions concernant l'instruction religieuse et la prière pendant les heures scolaires, de l'office religieux/culte, de la présence du crucifix, de la situation des enseignants et des élèves non-

catholiques ou non-croyants, etc. La loi sur l'instruction publique prescrit que les écoles publiques doivent préparer leurs élèves à leur «... tâche de personne humaine et de chrétien.», donc – à proprement parler –les enfants des parents d'une autre religion ou sans confession sont aussi à préparer à leur tâche de chrétien. Ce passage et les pratiques dans de nombreuses écoles publiques dans le Valais violent clairement la Constitution fédérale suisse et aussi les droits humains universels. Un politicien local d'un parti chrétien, qui voulait tirer bénéfice personnellement et politiquement de cette manœuvre a ensuite rendu publique cette controverse, et les questions qui ont été posées. Plus tard, on m'a demandé de raccrocher le crucifix dans ma salle de classe. En fait, j'ai refusé d'effectuer cette action. Deux fois le crucifix a été raccroché pendant la nuit contre mon désir bien exprimé. Je l'ai ensuite retiré deux fois avant que la classe ne commence et je l'ai placé dans un placard. Le 8 octobre 2010, la commission scolaire m'a licencié avec effet immédiat. Les autorités utilisent des prétextes comme « a détruit la relation de confiance», même si j'ai des certificats de travail excellents et que j'ai toujours réalisé mon travail en tant que professeur, d'une manière exemplaire.

Le Conseil d'État (l'exécutif du canton) n'a pas encore – après presque une année entière! – décidé si le licenciement était abusif. Un avis de droit sur l'affaire toutefois, démontre clairement que le licenciement était injustifié, que j'ai réalisé mon devoir statutaire envers mon employeur et que la situation à l'école de Stalden doit changer. Il est scandaleux que les autorités aient essayé et essaient encore d'en faire un exemple ; on doit condamner le fait que des citoyens debout, qui posent des questions critiques et qui œuvrent pour leurs droits, sont menacés de mort sociale et pécuniaire. Je considère cette affaire comme l'un des mépris les plus graves contre les principes laïques de l'histoire récente de la Suisse.

Vote pour le Prix Courage:http://www.beobachter.ch/?id=727

Appel de soutien pour le cas de litige : http://www.librepensee.ch/fr/2011/06/appel-de-soutien-pour-le-cas-de-litige/

Avis de droit: http://wallis.frei-denken.ch/?p=1641

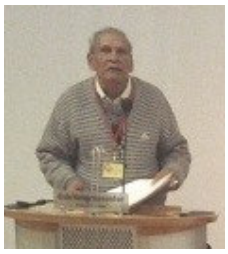

« L'Athéisme au 21ème siècle »

Présentation du Dr. Vijayam, Ph.D., Directeur Exécutif, ATHEIST CENTRE, Inde

Nous nous rencontrons à Oslo en cette occasion historique du Congrès Humaniste Mondial et du Congrès International de Fondation de la Libre Pensée.

Le 21ème siècle est le siècle de l'athéisme, de la Libre Pensée, de l'humanisme, du rationalisme, de la laïcité et du scepticisme. Le monde entier se dirige vers une société post-religieuse.

Nous avons parcouru un long chemin. Malgré l'opposition farouche et la propagande malicieuse de la religion, les projets intéressés et la persécution des athées, l'athéisme s'est inscrit pour durer. Il n'y a aucune force sur terre qui puisse arrêter la marche en avant de l'athéisme. Le développement de la science, l'approche scientifique et la pensée rationnelle ont ouvert les yeux des peuples dans les différentes parties du monde. L'aube de la démocratie dans différents continents du monde, l'accent mis sur les droits de l'homme, la justice sociale et la soif de liberté, d'égalité et de justice ont entraîné un changement énorme dans le monde. La démocratie n'a pas seulement apporté « un homme, une voix » mais elle a aussi fait que les peuples pensent qu'il devrait aussi y avoir « un homme, une valeur ». Le développement spectaculaire de la science et de la technologie a brisé les barrières des distances. Il a aussi libéré les peuples des barrières mentales et établi les moyens de communication. Désormais, c'est « un monde, une humanité ». Les révolutions des communications, la révolution de l'ordinateur, internet, la toile mondiale ont apporté une énorme révolution dans l'esprit des peuples. Les distances ont disparu. Le monopole de la religion et les contrôle de la pensée des gouvernements ont perdu leur capacité à entraver la pensée des gens. Cela conduit à une grande libération mentale. C'est une révolution psychologique qui balaie désormais le monde entier.

Les peuples ont commencé à se sentir libres, et libérés de toutes sortes de contrôles. Ils peuvent être encore économiquement pauvres, sans emploi, mais ils pensent et ils ont assez de courage pour agir selon leur gré. Ils sentent qu'ils sont les maîtres de leur avenir. Il se peut qu'ils soient arriérés socialement. Il se peut qu'ils aient bien d'autres limites à cause des siècles de dégradation et de contrôle de la pensée. Les religions ont fait que les gens pensent qu'ils sont inférieurs et que Dieu est supérieur et représente tout…

Mais le fait est que le monde est libre – libre de penser, libre d'agir.

Avec comme conséquence que Dieu et la religion n'ont plus leur raison d'être. L'athéisme amène un grand changement social. C'est une révolution silencieuse avec de profondes conséquences. Nous saluons les héros athées du passé qui ont souffert de la persécution dans les différentes parties du monde. « Je peux voir plus loin, parce que je suis monté sur les épaules des géants » disait Newton. Oui, c'est la vérité.

Désormais, l'Athéisme est une révolution mondiale.

On connaît encore les athées dans différentes parties du monde sous différents noms : athées, Libres Penseurs, Humanistes, Rationalistes, Laïques, sceptiques. On les connaît sous des noms différents pour des raisons sociales, politiques, culturelles et psychologiques. Mais une chose est claire, c'est que tous sont des courants non-religieux et qu'ils ont beaucoup de choses en commun. La diversité est la loi de la nature. Il y a l'unité dans la diversité. Les gens peuvent utiliser le nom de leur choix. Mais ils s'accordent tous sur les fondamentaux de la non-religion.

Ainsi le 21ème siècle est foncièrement différent du passé. C'est le siècle des êtres humains ordinaires. Ils ont prêts à agir. L'athéisme, l'humanisme, la libre pensée, le rationalisme, la laïcité et le scepticisme ne sont plus de simples discussions philosophiques. Ils conduisent à un mode de vie. Ce mode de vie athée est foncièrement différent du mode de vie religieux. L'athéisme et tous les courants non-religieux ne sont plus parallèles à la religion, l'athéisme est une alternative au mode de vie religieux. L'athéisme est un choix de vie. Les Humains peuvent faire et défaire les systèmes de Gouvernement, les relations sociales, les ancrages culturels et sortir des barrières

psychologiques. Ils sont libres de rejeter les vielles coutumes et les vielles traditions. Le nouveau siècle nécessite des idées nouvelles et de nouvelles institutions. Les peuples n'ont pas besoin du soutien d'un dieu imaginaire ni des institutions bâties autour de la fausseté pour perpétuer l'esclavage du peuple.

La morale est une nécessité sociale. Cela n'a rien à voir ni avec la croyance en dieu ni avec la religion. La vraie morale apparaît quand les gens deviennent athées et non-religieux.

Au 21ème siècle, l'humanité tout entière va de l'univers imaginaire centré sur dieu vers un univers centré sur l'humain. Le temps est venu de reconstruire toutes les institutions et toutes les organisations fondées sur la vérité et la réalité. Reconstruire toutes les institutions sur les principes et les pratiques de la réalité, de l'approche sociale et du développement de la personnalité de l'individu. Ce qu'il nous faut c'est une colère scientifique. Les hommes naissent libres, ils naissent égaux. Dès lors ils doivent vivre égaux. La liberté, l'égalité, la fraternité et la justice constituent le sceau de l'athéisme. Nous avons besoin d'une réinterprétation athée de l'histoire.

Que faire pour renforcer l'athéisme ?

- Etre courageux et se déclarer athée
- Se battre pour que l'enseignement soit laïque
- Ecrire et publier la littérature athée
- Mettre en place des institutions d'enseignement athées
- Combattre les superstitions et les croyances aveugles et dévoiler les miracles
- Promouvoir l'athéisme dans les médias pour le répandre encore plus
- Service social laïque pour aider les pauvres et les nécessiteux
- Faire partie intégrante de la société et se battre pour le changement social non-violent.
- « Penser globalement et agir localement »
- Promouvoir la colère scientifique dans la société
- Pratiquer l'athéisme dans la vie quotidienne
- Développer des programmes pour populariser l'athéisme parmi les gens ordinaires.
- Développer une approche globale pour renforcer l'athéisme au plan mondial.
- Etre novateur, créatif et constructif en pensée et en action
- Faire cause commune avec les gens qui pensent comme nous
- Développer les familles athées.
- L'athéisme par l'action. Donner des noms laïques aux enfants
- Observer les fêtes laïques
- Verser largement des dons au mouvement athée
- Développer les organisations athées de financement – nationales et internationales.
- Répandre largement le message de l'athéisme
- Promouvoir l'athéisme à travers les arts, les chansons, la danse, le théâtre, la musique, la sculpture et la littérature.
- La culture est laïque. Ce n'est le monopole d'aucune religion.
- La science et l'approche scientifique doivent aller de pair.

Un aperçu de ce que fait l'*Atheist Centre* en Inde pour promouvoir l'athéisme comme mode de vie positif

L'Atheist Centre a été fondé par Gora (1902-1975) et Saraswathi Gora (1912 -2006) en 1940. Depuis cette date, le Centre est au premier rang pour la promotion de l'athéisme pour le progrès social.
L'Atheist Centre se bat pour une société post-religieuse.
L'Atheist Centre se fait le champion de l'athéisme comme mode de vie positif.
La tournée mondiale de Gora en 1970 et 1974 pour la cause de l'athéisme.
Huit Conférence Mondiales athées organisées par l'Atheist Centre en Inde en 1972, 1980, 1983, 1996, 2005, 2007, 2009, et 2011. Le Centre a aussi organisé d'autres conférences internationales. Parmi les participants, on trouve des athées, des humanistes, des libres penseurs, des rationalistes, des laïques, des sceptiques et des champions du changement social du monde entier.

Un service social laïque.
Des expositions sur la science et l'environnement.
Un centre de secours et de reconstruction pour les calamités naturelles.
Des activités médicales et sociales
Centre de conseil et de réinsertion des victimes du SIDA/HIV et de leurs enfants, les enfants des rues, les femmes qui connaissent des problèmes sociaux. Des activités de développement rural intégrées.
Education sexuelle et de santé.
La lutte contre les superstitions comme le mauvais œil, la sorcellerie et autres croyances aveugles
Le développement de la philosophie de l'athéisme positif.
Des programmes culturels athées : danse, théâtre, chansons, peinture et autres...
Cause commune avec les autres.
Les aspects politiques, sociaux, économiques et psychologiques de l'athéisme.
Des centaines de mariages rompant avec les barrières de l'intouchabilité, de la caste et de la religion.
Les publications de livres et de journaux athées depuis 1940 en anglais et dans les langues indiennes.
Ouverture prochaine d'un centre de recherche internationale athée.

Comme disait Gora : « *La diffusion de l'approche athée c'est l'espoir de l'humanité de se détourner de la guerre vers la paix, de l'esclavage vers la liberté, de la superstition vers le sens de la réalité, du conflit vers la coopération* ».

Pour de plus amples détails **:**

ATHEIST CENTRE,
Benz Circle, Vijayawada 520010,

Andhra Pradesh, INDIA

Web: www.atheistcentre.in ; atheistcentre@yahoo.com ; positiveatheist@gmail.com

Téléphone: +91 866 2472330

Ulrike Tietze
Bund gegen Anpassung (Union contre le conformisme), Allemagne.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Le pape est un gars tout à fait antipathique. Au moins antipathique pour tous ceux qui eux-mêmes ont de la sympathie pour la liberté, la raison et la tolérance, même si ceux-là ne sont plus beaucoup depuis Hitler et ensuite la domination mondiale des Etats-Unis.

Son pouvoir est fondé sur de l'endoctrinement et sur de la violence qui sont exercés de préférence sur des personnes qui se trouvent elles-mêmes dans des situations vulnérables, surtout sur des enfants mais aussi sur des adultes en particulier dans le cas où ils sont confrontés à la maladie, la mort ou à toute autre forme de détresse. Ce qui produit des individus qui souffrent d'un « neuroticisme » de base, des individus affaiblis s'il s'agit de penser logiquement ou de défendre leurs propres intérêts. Par conséquent, l'Eglise combat, comme toute autre religion qui accède au pouvoir, tout modèle contraire, que ce soit un modèle de concurrence fondé sur la religion ou sur la raison. La religion les combat parce que **tout** compétiteur peut élargir la marge de la critique des dogmes religieux, que ce soit une critique individuelle ou sur-individuelle.

Mais pour exercer son pouvoir le pape a besoin d'argent.

L'exemple le plus récent, même petit, de son influence révoltante que nous pouvions observer est son ingérence dans la législation sur le diagnostic préimplantatoire (DPI). Réservé au début pour des cas très spéciaux, le pape essaie même d'empêcher son application déjà limitée. Par le moyen de « definition evading » – une agglomération de quelques cellules ne peut pas être une personne ni un embryon imaginable d'une manière quelconque comme une personne – il cherche à introduire ici sa version moderne du slogan bien connu de « chaque sperme ou chaque ovule est saint ». En fait, le DPI peut servir comme un modèle, même limité, de l'autodétermination au lieu d'être déterminé par autrui, c'est-à-dire par les défauts volontairement acceptés de notre nature.

Mais encore une fois : pour réaliser son but, le pape a besoin d'argent. De l'argent pour payer l'amplification des nombreuses voix de ses fonctionnaires et de ses intercesseurs camouflés présents dans chaque quotidien, dans chaque station émettrice. C'est donc ce flux monétaire garanti par l'Etat auquel nous devons mettre fin.

Bien qu'il doive être toléré, comme toute autre personne, quand il exprime ses opinions absurdes, aussi absurdes et ridicules qu'elles nous paraissent, il ne doit pas être permis de sonner ses cloches modernes à la charge de notre compte bancaire ! Il peut prêcher en faveur des maladies, y compris des maladies génétiques, au lieu de moyens de diagnostiques et de l'absence de malformations, mais il doit prêcher à la charge de son propre compte, comme toute autre association civile, et il ne doit pas propager ses buts inhumains par le moyen de l'argent dérobé et détourné.

A travers le cas du Dr Nittmann, nous avons appris pour la première fois qu'en Allemagne des milliards d'Euros étaient dérobés aux **non-membres** de l'Eglise dans le cas où ils se retrouvent au chômage. Sur la base du Concordat hitlérien – toujours en vigueur jusqu'aujourd'hui – et par l'intermédiaire d'une taxe non constitutionnelle déduite directement de l'allocation de chômage, l'Etat de l'Eglise allemand a pillé 900 Euros dans le seul cas du Dr Nittmann et des milliards d'Euros chez les chômeurs **non-membres** de l'Eglise pendant trente ans. Tout chômeur **non-membre** de l'Eglise en Allemagne était ainsi, et en dépit de sa non-affiliation déclarée, obligé de payer une taxe forcée au bénéfice d'une organisation à laquelle il n'appartenait pas et qu'il ne voulait pas soutenir. C'était grâce à votre soutien persistant à notre campagne que ce pillage non constitutionnel des athées en Allemagne a été arrêté en 2005. Ainsi pour la première fois depuis trente ans, cette déduction inconstitutionnelle de l'impôt d'Eglise basée sur le Concordat d'Hitler n'est plus appliquée aux non-membres de l'Eglise en Allemagne !

Tandis que cette restauration de la constitution allemande a pu être conquise, il manque toujours le dédommagement des victimes pillées. La plainte déposée par le Dr Nittmann devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme a été rejetée, après trois années d'inaction complète de la part de cette Cour, sans aucune décision judiciaire dûment rendue et motivée. Au lieu de rendre un jugement, la chambre compétente, influencée par l'Allemagne, a simplement déclaré, dans une

lettre de quelques lignes, de ne pas pouvoir reconnaître le moindre indice d'une violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, et cela malgré plusieurs procédures et décisions judiciaires nationales reconnaissant le caractère inconstitutionnel de ce pillage d'impôts et malgré de milliers de plaintes déposées devant les tribunaux. Ainsi fidèle à la devise qu'une violation du droit ne peut pas exister parce qu'elle ne doit pas exister, le rejet de l'action en indemnité par la Cour européenne reflète le déclin de l'Etat de droit ainsi que la perte de souveraineté des Etats membres récemment subordonnés à la dictature de l'Union européenne asservie au pape. Des constitutions, des droits et des conventions européennes ne seront respectés que s'ils sont surveillés par un public attentif et vigilant. Pour cela les protestations continues n'étaient pas assez fortes.

Néanmoins le cas du Dr Nittmann peut servir comme modèle de ce que nous pouvons atteindre si nous nous allions et si nous agissons ensemble sans relâcher. Il peut servir comme modèle de ce que nous pouvons atteindre si nous renforçons nos activités communes.

Si nous voulons affaiblir le pape, notre but commun doit être de le couper de son flux monétaire constamment accordé.
Nous ne devons pas être jaloux de cet argent accordé et nous ne devons pas essayer d'imiter son organisation qui peut être considérée sans aucun doute comme couronnée de succès. Nous devons suivre la devise « Ecrasez l'infâme » et nous ne devons pas « Envier l'infâme », et pour cela nous devons travailler avec toute force pour le couper de son argent affluant plus que suffisamment. Si nous adoptons le principe qu'aucune association religieuse ne doit recevoir ni de l'argent public ni d'autres subsides de l'Etat, nous devons également soutenir que ce principe soit aussi valable pour toute autre organisation philosophique, y compris athée. Ainsi, dans le cas rare où de l'argent venant de sources publiques nous est offert, nous devrions le prendre, mais **seulement** pour préconiser le principe qu'aucune association philosophique, qu'elle soit religieuse ou non, touche de l'argent public.

Si nous voulons écarter le pape de sa position de commandement, il ne nous faut même pas créer un nouveau modèle laïque. Le laïcisme institutionnel de la France – d'après tout ce que j'ai appris de nos amis français, aujourd'hui tellement souvent contourné par le non-respect de ses règles de loi, non-respect commençant avec le financement public de l'école privée religieuse et allant jusqu'à l'interdiction de la burqa dans « l'espace » public – doit simplement être restauré et respecté sous tous ces aspects. Un modèle encore plus parfait qui reflète la primauté de la raison au lieu de la religion n'est pas nécessaire.

Nous devons aussi nous abstenir de toute sorte de sectarisme. Le sectarisme signifie toujours et dans toute situation la capitulation selon le modèle : si deux se bagarrent, le troisième en profitera. La lutte pour gagner est toujours équivalente au rassemblement de toutes forces dans les points essentiels, ou pour le dire avec Lénine : « Il nous faut défendre les sectes contre le tsarisme. » Ainsi il nous faut les défendre dans le cas où elles sont attaquées par les Eglises majoritaires – des Témoins de Jehova aux Scientologues, mais cela vaut également pour les Ahmadis ou peut-être dans le futur proche pour les Alaouites syriens contre le pape ou contre l'islam sunnite installé d'après le modèle Taliban.

Ainsi notre devise doit être : Pas de sous pour le pape et pas de privilèges pour n'importe quelle Eglise majoritaire, et surtout nous ne devons fournir au pape aucune raison de rire de nous !

Mettons à sec le bas-fond religieux ! Let us financially drain the religious swamp !

Merci de votre attention.

L'Athéisme dans le monde au 21ème siècle : Un défi et une promesse

Contribution de Bobbie KIRKHART (Etats-Unis)

Récemment, un ami me demandait si je pensais que la religion puisse un jour disparaître devant l'avancée du progrès scientifique. Je lui répondis avec la devinette du cafard traversant une pièce.
Vous l'avez certainement déjà entendue : la chambre a 6 mètres de large. Dans la première heure, le cafard parcourt la moitié du chemin, 3 mètres, mais il fatigue, dans la seconde heure il ne franchit qu'un mètre 50, soit la moitié de la distance précédente. Et ainsi de suite, chaque heure il couvre la moitié de la distance précédemment accomplie. Quand parviendra-t-il à traverser la pièce ?

La réponse traditionnelle de l'énigme est : jamais, car une moitié ne peut être un tout.
Bien sûr, notre cafard hypothétique n'a pas de dimensions connues, alors que les cafards réels ont une longueur, qui leur permet de finalement traverser la pièce, et pourtant ils vont lentement, donc la réponse du monde réel est que nous ne pouvons pas résoudre la devinette sans plus de renseignements, mais si le cafard continue d'avancer, il traversera la pièce, et plus gros il sera, plus tôt il arrivera.

Cependant, je ne suis pas sûre que ce soit là la réponse dans le monde réel. Je vis dans un pays où nous, libres penseurs, sommes souvent considérés comme de la vermine, et je suis douloureusement consciente que les cafards voyagent d'habitude la nuit parce que s'ils n'arrivent pas où ils vont avant l'aurore, ils seront probablement piétinés. En regardant le monde d'aujourd'hui, il est temps de se dépêcher.

Évidemment, aux États-Unis, nous sommes habitués à ces fondamentalistes théocratiques attaquant nos droits, mais il semble que l'Europe ne puisse plus être à l'abri. Nos amis en Angleterre luttent contre la Sharia "volontaire", qui est fondée sur la prémisse qu'une femme qui n'a pas été autorisée à apprendre la langue du pays dans lequel elle vit puisse faire un choix informé. Dans l'état de Hesse, en Allemagne, les enseignants d'un certain nombre d'écoles enseignaient la Création en classe de biologie ; le ministère de l'Education de l'Etat n'y a vu aucune infraction au programme d'études. Ceux-ci sont des exemples isolés mais - selon l'expérience américaine - si nous ne leur répondons pas efficacement, ils ne resteront pas isolés.

J'ai grandi dans une famille religieuse de l'Oklahoma, le passant sur le cuir de la «Ceinture de la Bible» américaine, à cette époque les gens qui prenaient à la lettre les histoires de Genèse et de Création étaient vus comme des réactionnaires ou des fanatiques.
Aujourd'hui, cette conviction est le point de vue dominant. Évidemment, le monde développé l'a relativement facilitée.

L'Afrique est particulièrement infestée des nuisances de la religion, surtout le Christianisme que les nations européennes ont imposé. Les quelques courageux libres penseurs sont engagés dans une bataille horrible contre ceux qui condamnent des enfants comme des sorciers et étiquètent l'homosexualité comme un crime capital. À peine 3 % des Sud Africains sont athées ou agnostiques et nulle autre région sur le continent n'en compte plus de 1 %.

(Je devrais dire ici que toutes ces caractéristiques sociodémographiques proviennent de l'Association d'Archives de Données Religieuses et portent en elles les incohérences et autres problèmes auxquels on s'attend dans le domaine des croyances, sous-estimation et surestimation, avec une certitude plus forte pour la première. Quand même, je n'ai rien trouvé à une échelle internationale qui soit plus exact et complet.)

L'Amérique du Sud et Centrale font un peu mieux que l'Afrique, environ 3 %, bien que la Caraïbe soit un peu plus brillante à 8 %. (Il y a une exception encourageante en Uruguay, où un tiers de la population se reconnaît comme athée ou agnostique. Le pays est démographiquement très semblable à l'Argentine voisine, sauf dans le domaine de la croyance. La seule explication que je trouve est que l'Uruguay, à la différence de ses voisins, est connu pour avoir certaines des lois politiques et sociales les plus progressistes de par le monde.)

En Asie, hors l'Extrême Orient, toutes les régions du continent accordent moins de 5 % aux libres penseurs. L'Extrême Orient, dominé par la Chine, annonce 36 % et la Chine, l'état le plus athée du monde, en enregistre seulement 39 % dans ce sondage.

L'Europe de l'Est, où l'athéisme a été encouragé jusqu'aux vingt dernières années, compte seulement 9 % d'athées et d'agnostiques, mais l'Europe occidentale, elle, atteint 20 %.

Tout cela dépeint probablement un tableau plus lugubre que la réalité. Comme déjà relevé, beaucoup de ces statistiques minorent le nombre d'athées et il y a d'autres faits importants dont on doit tenir compte au sujet du nombre. Ces enquêtes portent sur les étiquettes, pas sur les convictions et, dans la plupart des pays, les termes athée et agnostique ont des connotations négatives. Typiquement, les enquêtes de conviction révèlent plus d'incroyants que les sondages d'identité ne le font et si nous incluons les déistes, les gens qui disent qu'ils croient en un Dieu qui n'interfère pas avec ce monde, nos rangs grossissent.

Si notre but est un état laïque et, pour la plupart d'entre nous, c'est l'objectif principal, peut-être l'indicateur le plus significatif est-il l'importance que les gens donnent à la religion.
Le Japon, par exemple, a un taux relativement faible d'athées et d'agnostiques à 10 %, mais il est considéré comme un état extrêmement séculier. C'est dû fort probablement pour partie à la religion dominante du Bouddhisme Zen, qui est techniquement athée, c'est-à-dire sans Dieu, mais qui est une religion avec une pensée magique. Probablement la statistique la plus pertinente réside dans le fait que les Japonais trouvent la religion extrêmement peu importante, avec 41 % pour qui ce n'est «*pas très important*» dans leur vie et 38 % de «*pas du tout important».*

Je dois ici aujourd'hui parler de l'athéisme mondial, pas d'un état laïque, pour deux raisons : d'abord, c'est le sujet qui m'a été alloué et, ensuite, là où les gens se sentent le moins en sécurité, plus ils se tournent vers la religion et la religion évolue vers la droite. J'ai peu de doute que vos problèmes en Europe ont aujourd'hui autant à voir avec les coupes dans les programmes sociaux qu'avec l'immigration islamique, et j'ai peu de doute que ces problèmes vont perdurer quelque temps.
Une communauté de libres penseurs efficace, mobilisée pour répondre à cette réaction est d'une importance essentielle, donc je promeus l'athéisme par n'importe quel nom intelligible : si vous préférez utiliser agnostique, bright, humaniste, rationaliste, sceptique, ou « pastafarien », peu importe. Les différences philosophiques subtiles sont importantes seulement pour nous à l'intérieur de notre mouvement. Mais je vous appellerai un hypocrite si vous utilisez ces termes pour masquer le fait que vous ne croyez pas aux Dieux.

Mon mandat n'était pas simplement l'athéisme mondial, mais l'athéisme mondial au 21e siècle et je dois ici vous convaincre de faire beaucoup plus que simplement garder votre organisation prête à réagir au premier signe de problème. Les athées sont connus pour leurs protestations et elles sont nécessaires quand la religion se mêle de l'intérêt commun et du sens commun. Les protestations comptent : elles attirent l'attention sur un problème dont d'autres peuvent ne pas être conscients ; elles attirent à nous plus de personnes dans le mouvement ; et il y a maintenant la preuve qu'elles donnent aux participants, nos membres, un sentiment de bien-être. C'est surtout vrai, évidemment, s'ils sont extrêmement actifs publiquement, comme avec les manifestations ou les sit-in. *(Peut-être est-ce la raison pour laquelle, au début des années 1970, nous avions des manifestations de protestation une semaine et des manifestations d'amour la semaine suivante. Vivre et apprendre. À cette époque, j'ai cru que c'était la marijuana.)*

Les protestations ont un coût, cependant. Elles durcissent la position de l'opposition.

En décidant quand, comment et sur quoi protester, ce coût devrait toujours être pris en compte.

Aujourd'hui, nous avons beaucoup de nouveaux instruments pour combattre la superstition religieuse et la bigoterie. Le 21e siècle s'est ouvert par une détonation intellectuelle dans notre mouvement. Richard Dawkins, Daniel Dennett, Sam Harris, Christopher Hitchens, Ayaan Hirsi Ali *(et on pourrait continuer la liste)* nous ont montré que beaucoup de personnes ont soif de renseignements sur le monde réel et comment il fonctionne. Nous avons beaucoup de scientifiques moins connus nous donnant des indications sur l'esprit humain que nous n'avions jamais eu auparavant.

L'évolution ne se limite plus aux fossiles. Les psychologues évolutionnistes nous ont enseigné, si nous y prêtons attention, que la religion est un produit naturel, presque inévitable, de notre cerveau, dans son évolution. Cela dégonfle quelque peu le ballon d'air chaud qu'a été la prétention hautaine que certains de nos collègues ont eue en discutant de "la stupidité" de religion.

Ces nouveaux scientifiques ne caractérisent pas la religion comme favorable ou même inoffensive - un auteur, J. Anderson Thomson, a comparé notre goût pour la religion à notre désir ardent de nourriture «fast food» - et ils n'apportent pas grand-chose en matière de stratégie, mais ils nous donnent un excellent point de départ. Selon Pascal Boyer, les phénomènes qui étaient considérés comme des mystères sont devenus des problèmes, non encore résolus, mais solvables.

Daniel Dennett nous a aidés à nous concentrer sur l'essentiel et ce ne sont pas les Dieux.
Ils n'existent pas. La question, c'est la croyance. Cependant, si beaucoup de personnes croient en des Dieux, plus de personnes encore croient en la croyance. Vous connaissez probablement des athées qui estiment que la foi est un trait admirable. Boyer soutiendrait que beaucoup de religions n'ont pas plus la foi en l'existence des Dieux que nous avons foi en l'existence des fjords. Il soutient que les esprits sont, pour l'ethnie Fang au Cameroun par exemple, une simple question d'observation. Il y a certainement un processus plus direct de croyance dans beaucoup de religions païennes, mais qu'il implique ou n'implique pas la foi c'est une question à laquelle nous avons le reste du siècle pour répondre.

Je vais m'étendre un peu plus sur deux autres penseurs dont les travaux ont vraiment de vastes implications pour notre travail, en nous donnant des instruments que nous pouvons utiliser maintenant. Le fait que ces travaux existent ne nous exonère pas de continuer à étudier les enseignements les plus ardus de la psychologie évolutive, qui j'en suis convaincue, dans ce siècle, nous donneront la clé pour rendre la religion impuissante, mais dès aujourd'hui nous avons une richesse de renseignements pratiques que nous n'utilisons pas.

Moral Politics, le livre du linguiste George Lakoff est paru avant ce siècle, en 1996, mais son travail n'a pas reçu d'attention notable jusqu'à la publication de son ouvrage, plus court et plus abordable, *Ne pense pas à un éléphant* en 2004. Tous les deux portent sur la politique américaine, mais il y a là plusieurs observations pertinentes directement reliées à notre cause. *(Si vous voulez lire Lakoff, il vaut mieux s'attaquer à Moral Politics, qui est copieux et parfois pédant, mais vaut le détour.)*

Le travail de Lakoff sur le concept linguistique d'encadrement est peut-être le plus stimulant. Le cadre d'un mot est semblable, mais en plus compliqué, à sa connotation. Ces mots modèles existent dans les schémas mentaux, qui incluent des concepts que le mot impliquerait au-delà de sa stricte définition. Pour la plupart des personnes aux États-Unis, et je dois dire dans beaucoup d'autres endroits, le mot athée s'inscrit dans un cadre d'arrogance, d'intellectualisme, d'égoïsme, d'immoralité et de colère. Lakoff établit que quand une personne obtient l'information qui est en conflit avec le cadre, elle se débarrassera probablement des renseignements et gardera le cadre, même si les informations peuvent être extrêmement sûres.

Beaucoup de personnes le voient comme un argument pour éviter le mot athée.
C'est un argument légitime, mais mon opinion, de l'aveu général basé uniquement sur l'évidence anecdotique - mais sur beaucoup d'anecdotes - est que le cadre n'est pas le résultat du mot athée, mais du concept de non croyance ouverte et le changement du mot mettra seulement un nouveau

mot dans le cadre ancien. Je crois que nous n'avons pas d'autre choix que de changer le cadre en s'affichant publiquement et fièrement comme athées, nous montrant humbles, généreux, éthiques, aimables et nous pouvons garder intellectuels. Les cadres peuvent changer. Je me souviens quand l'Angleterre a placé Rupert Murdoch dans un cadre qui a inclus l'adjectif "puissant".

Deux autres concepts de Lakoff ont des implications pour nous qui sont moins équivoques, bien que pas nécessairement faciles à appliquer. L'un est une élaboration du fait bien connu que plus les gens entendent une affirmation, mieux ils s'en souviennent et mieux ils sont enclins à la croire. La pratique de répétition sans fin dans la publicité est l'évidence même de cela. Le travail de Lakoff a démontré que le fait de nier l'affirmation a essentiellement le même effet que la répétition. Comme nous nous voyons souvent en termes de négation, nous devrions y prêter attention. Nous pouvons et devons développer des messages plus positifs.

Par exemple, quand le Pape assimile le Nazisme à l'athéisme, plutôt que de nier cette terrible accusation, nous ferions mieux de rappeler les nombreux libres penseurs qu'Hitler et ses subalternes ont assassinés ou ont emprisonnés. Effectivement, c'est un chapitre important de l'Histoire qui sera bientôt perdu, couvert par la propagande Catholique, si ce chapitre de l'Histoire n'est pas bientôt mis sous presse, sur les ondes et le cyberespace. Nous n'avons pas besoin de conférer de la dignité au mensonge de Benoit avec une dénégation ; nous devons simplement rappeler le récit de nos martyrs. Évidemment, en procédant ainsi, il est tout à fait acceptable de mentionner le rôle énorme de l'Église catholique dans la persécution, tant que cela n'occulte pas notre propre et histoire héroïque. C'est une tâche que les athées européens, qui ont accès à cette histoire, doivent entreprendre sans attendre.

Une autre observation de Lakoff qui est utile, peut-être pas directement dans la stratégie, mais dans la discussion avec les zélateurs religieux, porte sur les deux bases de la pensée morale - compassion et obéissance. Tous les êtres humains normaux tirent leurs concepts du bien et du mal d'un mélange de deux principes, l'obéissance que Lakoff appelle *le Modèle du Père Strict* et la compassion, que Lakoff nomme le «*Parent Nourricier*». Évidemment, les conservateurs, y compris les conservateurs religieux, sont beaucoup plus prédisposés pour suivre le premier, pendant que les libéraux, y compris des libéraux croyants, ont tendance à suivre le second. Il y a, évidemment, des athées conservateurs et autoritaires, mais la plupart d'entre nous, nous sommes des *Parents Nourriciers.* Pour les athées qui ont été élevés dans une religion, ce choix de compassion par rapport à l'obéissance est peut-être la raison pour laquelle nous avons quitté l'Eglise.

Quand les conservateurs religieux disent que les athées ne peuvent pas avoir de morale, ils font allusion au fait que nous n'avons aucune autorité ultime à laquelle obéir. Les entretenir sur la compassion, sans reconnaître leur inquiétude avec l'autorité, revient à se lamenter devant un mur.

Ma recommandation finale pour aujourd'hui : le livre de 2001, *Influence, Science and Practice* par Robert Cialdini, que chaque dirigeant de la Libre Pensée devrait lire.
Cialdini écrit abondamment sur le principe de consistance, le fait que ceux qui ont un engagement ont la plus grande difficulté à en changer. Cela explique beaucoup de choses sur la religion. Les Eglises demandent l'adhésion formelle, la fonction du rituel "d'être sauvé", appelé souvent l'engagement envers le Christ, pour renforcer un besoin de garder la foi face à un monde qui contredit la croyance. Cela a une forte implication pour nous dans la relation avec les croyants. Ils doivent défendre leur engagement. Le défi les force seulement à protéger leur foi, aussi intenables que puissent être leurs arguments puissent être. Le croyant convaincu quittera presque toujours une telle discussion avec une plus grande détermination que quand il y est entré. C'est la raison pour laquelle, aux Etats-Unis - et je soupçonne dans d'autres pays où on s'attend à ce que l'identité religieuse inclue la croyance - ce sont les Eglises qui lancent toujours les débats. Les athées aiment ces discussions parce que nous croyons que nous les gagnons. Mais la discussion ne porte pas sur les points marqués, la discussion est un enjeu qui porte sur les cœurs et les esprits du public et dans cette arène nous gagnons la bataille et perdons la guerre.

Nous pouvons aider des croyants à réévaluer leur engagement en posant des questions qui ne sont pas ostensiblement agressives, en écoutant et en acceptant les réponses. Les gens les plus

modernes sont capables de conserver leurs convictions religieuses, en évitant d'y penser. S'ils vont changer, ils doivent le faire pour eux-mêmes.

Généralement, pourtant, notre but n'est pas de changer individuellement les croyants, mais de créer des cadres attrayants qui offrent à l'animal social humain une alternative à la religion et qui établissent la place des libres penseurs dans la société avec suffisamment de fermeté pour que nos droits ne soient pas foulés au pied. Pour ce faire, nous serions avisés de peser sur le levier de la cohérence et de l'consistance et d'engagement.

Aujourd'hui nous avons des groupes de Libre Pensée en ligne qui atteignent des centaines "de membres" au cours des semaines, des milliers au cours des mois. Certains sont raccordés à des blogs qui valent la peine et sont instructifs, pendant que d'autres sont juste des groupes de conversation. Je suis chaque fois triste quand j'entends un athée me les vantant "*Oh, nous avons juste environ mille membres, je pense, et nous nous connectons- je poste quelque chose presque chaque jour - et nous parlons juste de religion et comme c'est affreux, et …"*

Les gens en restent typiquement là pendant quelques mois et passent ensuite à une autre cause dans laquelle ils croient, mais ne s'engagent pas. Chaque athée ne va pas être un militant infatigable ou un généreux donateur, mais c'est notre rôle de faire en sorte de consolider leur identité et qu'ils se placent là où on peut les dénombrer. Les blogs peuvent aider, et beaucoup le font, en recommandant le militantisme, mais nous devons trouver une façon de faire passer le message qu'une opinion, bien que correcte, n'est pas en soi une vertu.

Même quand les gens entrent dans nos organisations, nous faisons souvent peu pour formaliser leur engagement. Au premier contact, demander à une personne d'adhérer pourrait être prématuré, mais la demande de s'inscrire sur une liste de diffusion pour rester informés les amène à un engagement qu'ils peuvent assumer.

Cialdini relate une étude où les chercheurs sont allés voir les résidents au porte à porte pour leur demander d'afficher une grande pancarte affreuse *«Conduisez prudemment»* devant chez eux. Seulement 17 % ont été d'accord. Pourtant, dans une autre partie du quartier, un autre volontaire était venu, deux semaines plus tôt, en demandant aux résidents d'afficher un petit encart, de moins de huit centimètres de large, avec *"Soyez un chauffeur prudent."* C'était une demande tellement minime que la plupart des personnes avaient accepté. Parmi ceux qui avaient affiché le petit panneau, 76 % ont accepté la grande pancarte, plus laide.

Avec notre population plus restreinte, on ne pourrait pas être aussi directs, mais de petits engagements réguliers pourraient bien augmenter notre niveau de participation.

Aucune de ces propositions n'est la panacée universelle. La psychologie évolutionniste et d'autres sciences modernes ont rendu la religion plus explicable et donc moins difficile à traiter et c'est pourquoi nous pouvons dire que ce siècle est bien parti.

Nous n'en savons pas autant que nous en aurions besoin, mais nous en savons assez pour faire la différence, et armés de cette connaissance, face à un monde où les enfants sont chassés de leurs villages parce qu'ils sont qualifiés de "sorciers", où les femmes sont soumises à la lapidation basée sur les allégations d'adultère, où on laisse des nouveau-nés mourir dans les poubelles parce que leurs mères n'ont pas eu accès à l'avortement, où les travailleurs dans un pays démocratique sont contraints de taire leurs convictions de peur de perdre leur emploi, il serait inconcevable que nous ignorions les informations dont nous disposons, que nous continuions comme avant, en argumentant sur la logique et la science, pendant que la tragédie humaine continue.

D'ici la fin de ce siècle, la religion peut devenir un vestige, toujours pratiquée par quelques excentriques, mais n'ayant aucun pouvoir sur la société. Il en sera ainsi, si nous évoluons et si nous apprenons à utiliser les outils de ce siècle.

David Silverman,
Président d'American Atheists, Inc.

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je suis absolument ravi d'être ici aujourd'hui au Comité International de Liaison des Athées et des Libres Penseurs parmi cet auditoire si distingué qui représente la cause de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
Je m'appelle David Silverman et je suis président de l'association American Atheists. American Atheists a été fondée en 1963 par la regrettée Madalyn Murray O'Hair qui a dirigé le combat pour abroger l'obligation de faire des prières dans les écoles publiques. Depuis lors, American Atheists a été en première ligne dans le combat pour libérer l'Amérique de la tyrannie et du sectarisme religieux.
Cela fait 15 ans que j'appartiens à American Atheists, bien que je ne sois devenu président que très récemment. Depuis que je suis dans cette organisation, j'ai pu prendre pleinement conscience que la laïcité en Europe est l'objet d'une offensive grandissante, même si c'est très en avance par rapport à là où nous sommes aux USA. En Amérique, encore aujourd'hui, la religion tente de retirer nos droits, de réécrire notre histoire, de restreindre notre science et de dicter notre politique. La Droite Religieuse estime qu'elle a le droit de faire cela et elle a les moyens financiers et le pouvoir d'avancer à grands pas à l'encontre de la logique et du bon sens.
Mais le cours des choses est en train de changer en Amérique. Notre voix se fait entendre plus fort que jamais dans notre histoire. Nous avons désormais des partisans parmi les gens riches et célèbres et parmi les politiques. Pour la première fois, les athées passent à la télévision aussi bien dans des émissions de fiction que dans des documentaires, et pour la toute première fois l'athéisme, bien qu'il reste très impopulaire, est « en vogue ». L'athéisme est le secteur religieux qui se développe le plus rapidement dans tous les 50 états, mais à cause de notre réputation négative qui est répandue par les prêcheurs et les élus politiques qu'ils contrôlent, la plupart des athées gardent leurs opinions en secret par peur des répercussions venant de leurs amis, de la famille et de leurs collègues de travail.
La population athée a beaucoup de pain sur la planche pour parvenir à notre objectif de se faire accepter dans la société. Dans ce but, les principaux groupes athées ont créé le Rassemblement de la Raison, qui sera un immense rassemblement au centre de Washington DC, le 24 mars 2012. Je suis fier de présider cet événement, qui sera le rassemblement athée le plus grand de l'histoire du Monde. Nous avons l'intention de montrer à l'Amérique que la population athée se porte bien et, ce qui plus important, qu'elle est d'actualité.
Il y a plusieurs organisations athées aux USA, et la plupart d'entre elles sont co-organisatrices du Rassemblement. Cela nous permettra de présenter tout le mouvement à une foule immense où la plupart des participants ne seront pas affiliés au mouvement. Notre intention secondaire est de présenter toutes nos organisations à cette foule, afin qu'elle se représente l'étendue de notre mouvement qui grandit, et que les participants puissent choisir les organisations qui leur conviennent. Nous espérons que vous prendrez tous bonne note de cet événement, qui sera probablement l'événement le plus important dans l'histoire de l'Amérique athée. Je vous demande de faire ce que vous pouvez pour faire connaître cet événement, car nous avons besoin de la foule la plus nombreuse possible ; le soutien et la publicité de la communauté internationale seront grandement appréciés.
American Atheists s'est aussi impliquée dans plusieurs procès que nous avons intentés pour tenir en échec la Droite Religieuse. L'affaire la plus poignante est le récent procès contre la « Croix du Miracle » disposée à Ground Zero. C'est un morceau du World Trade Center qui ressemble à une croix tordue. Elle est restée pendant dix ans dans une église et maintenant on l'a installée dans le musée qui est financé par des fonds publics, avec un rituel religieux dirigé par un prêtre. Pourtant de telles actions sont illégales en Amérique, et nous avons pris la responsabilité de porter l'affaire en justice. Comme vous pouvez l'imaginer, c'est très impopulaire chez les chrétiens qui veulent que le World Trade Center ne montre que ce symbole chrétien. Dans l'esprit de l'amour chrétien, nous avons reçu un grand nombre de messages de haine, de vandalisme et de menaces de mort. Mais nous ne cèderons pas tant que la Croix ne sera pas retirée, ou au moins jusqu'à ce que les athées qui sont morts le 11 septembre 2001 ne reçoivent pas une représentation égale.

Oui, American Atheists est très occupée ces jours-ci, mais nous sommes en train de voir les résultats. Depuis que le suis devenu le président l'an dernier, nos effectifs ont augmenté de plus de 35 %, nos soutiens financiers sont en hausse et nous nous sommes repositionnés comme la première organisation athée en Amérique.

Notre tâche est difficile et notre charge de travail est impressionnante, mais nous avons bon moral parce que non seulement nous TRAVAILLONS bien, mais nous atteignons nos objectifs.
Depuis 1963, nous nous battons pour nos droits en Amérique seulement. Mais nous devons jouer notre rôle sur la scène internationale aussi bien que sur la scène américaine. C'est donc mon message à l'Internationale des Libres Penseurs du monde : vous avez des amis en Amérique. Nous sommes ici pour vous soutenir et vous aider quand nous le pouvons. Si nous nous concentrons sur les problèmes à l'intérieur du pays, nous savons très bien que nous dépendons tous les uns des autres pour combattre le problème mondial de l'ignorance et des dogmes.

Notre combat est long et juste. Nous ne recherchons que la liberté pour tous, mais comme nous le disons en Amérique, la liberté, comme la paix, il faut se battre pour l'avoir. Ensemble, en nous soutenant et en nous aidant les uns les autres, nous pouvons gagner et nous gagnerons cette bataille si importante pour l'avenir de notre espèce.
Je vous remercie.

Georges SAAD (Liban)

Membre du comité exécutif de l'Association libanaise de philosophie du droit,
Professeur à l'université libanaise

La laïcité au Liban

Le Liban est un pays compliqué. Pour un étranger qui vient faire du tourisme au pays du cèdre ce serait un pays laïque car il a tout pour ressembler à un pays occidental. A dire vrai le Liban fait cohabiter l'aspect évolué au niveau social avec l'aspect rétrograde d'un pays où la religion occupe beaucoup de place.

Très brièvement voici ce que je compte dire à Oslo à l'occasion de cette réunion qui rassemble tant de personnalités importantes dans le monde de la laïcité et qui se trient dans le but de fonder l'Association internationale de la Libre pensée qui devient, j'y conviens, une nécessité absolue dans ce monde où le danger des divisions confessionnelles et du fanatisme religieux deviennent plus dangereux que tous les missiles.

Un mot d'abord sur le confessionnalisme au Liban:

Comme on le sait, le Liban est un pays fait de communautés religieuses : A la différence des pays européens, qui ont évolué vers une plus grande laïcité de l'Etat et de la société civile, le Liban reste marqué par la question spirituelle qui domine à peu près l'ensemble des rapports sociaux et politiques. Tout Libanais appartient d'abord à une communauté religieuse et il en a juridiquement besoin pour se marier, divorcer ou même « mourir ». Ceux qui veulent se marier civilement (il y en a de plus en plus) vont tout près de là, à Chypre. Et d'ailleurs la loi libanaise, paradoxalement, admet les effets du mariage civil au Liban. Très brièvement voici les communautés légalement reconnues au Liban:

- Les communautés chrétiennes rattachées à Rome : la communauté maronite (qui tire son nom d'un anachorète du IXè siècle, Maron, vivant dans le Nord de la Syrie). La communauté grecque catholique. La communauté arménienne catholique. La communauté syrienne catholique. La communauté chaldéenne. La communauté latine.

- Les communautés non rattachées à Rome : La communauté grecque orthodoxe. La communauté syrienne orthodoxe. La communauté arménienne géorgienne. La communauté nestorienne. La communauté évangélique.
- Les communautés musulmanes : La communauté sunnite. La communauté chiite. La communauté druze.
- Il y a aussi la communauté israélite, la communauté copte.

A côté de ces communautés organisées par des lois et décrets, il existe encore deux autres communautés officiellement reconnues mais non organisées en raison de leur faible importance numérique: les Ismaéliens et les Alaouites.

Notre article 9 de la constitution libanaise garantit aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux. De même l'article 10 prohibe toute atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'Etat. Enfin, les chefs des communautés confessionnelles peuvent saisir directement le Conseil constitutionnel sur toute question concernant le statut personnel, la liberté de croyance, la liberté de culte et la liberté de l'enseignement religieux (mais cette possibilité attend l'adoption de lois y relatives par le parlement, ce que la parlement n'a pas encore fait puisque l'article constitutionnel est en avance sur la réalité). Enfin chaque communauté a ses propres tribunaux religieux : premier ressort, appel.

Ainsi donc le Liban est un pays fait de communautés religieuses. Toutefois de plus en plus des réclamations se font jour pour adopter le mariage civil optionnel, mais en vain. Un paradoxe : tout au Liban dénote un esprit laïque : large ouverture aux modes occidentaux, liberté d'expression, mariages mixtes, liberté des mœurs, etc. Malgré cela dès qu'on évoque la nécessité d'établir, non pas le mariage civil comme régime obligatoire de droit commun, mais au moins le mariage civil optionnel, des voix s'élèvent, de la part des religieux (musulmans mais aussi chrétiens) pour conjurer cette horrible chose.

Pour comprendre il faudrait les vertus d'une analyse froide : l'environnement arabo-musulman, qui est loin d'être laïque, entourant le tout petit Liban apporte une peur bleue aux chrétiens libanais qui trouvent dans la religion la seule arme qui consolide la communauté chrétienne face à la crainte d'une absorption par les musulmans en un temps où le fanatisme musulman monte. C'est pourquoi les chrétiens proposent soit la laïcité totale, soit rien du tout. Les solutions intermédiaires leur font peur. Cette légitime position étant en même temps un bon prétexte.

Au niveau du statut des femmes celles-ci souffrent énormément de l'emprise juridique sur toile de fond religieuse: supériorité des hommes sur les femmes. Soit le divorce est interdit (côté chrétien avec une certaine supériorité des hommes) soit il est trop injustement permis (côté musulman avec une supériorité des hommes plus assurée).

Je suis sûr que l'assistance ici attend impatiemment ma position sur les récentes manifestations qui ont eu lieu au Liban et qui réclamaient l'abolition du confessionnalisme au Liban. Ces manifestations ont été accueillies avec enthousiasme par les laïques européens et en particulier français. En effet ces manifestations réclamaient surtout la suppression du confessionnalisme politique qui veut dire que les fonctions publiques et politiques ne doivent plus être réparties selon l'appartenance confessionnelle. Mais cela cache un danger terrible: beaucoup de libanais musulmans fanatiques qui refusent qu'on leur parle de mariage civil même optionnel sont pour la suppression du confessionnalisme politique et participaient à ces manifestations en grand nombre.

La suppression du confessionnalisme politique fait entrer dans la fonction publique une majorité de musulmans mais étant donné que ces gens (au moins une bonne partie d'entre eux) sont encore fondamentalement religieux il y a de fortes chances qu'ils réclament plus tard une république islamique.

Il fallait lever le slogan de la suppression du confessionnalisme tout court et d'établir le mariage civil à travers un amendement de la constitution mais ceci n'est pas du tout accepté par beaucoup de participants à ces manifestations. Ces manifestants ont été ainsi trahis par leurs propres positions et vocabulaire.

La solution reste dans le changement du paysage culturel du pays et surtout des jeunes. L'association libanaise de philosophie de droit essaye de faire des choses dans ce domaine. La littérature de la Libre pensée française nous aide beaucoup (la Raison, l'Idée libre, les livres d'auteurs comme ceux du grand penseur et activiste Christian Eyschen).

Merci

Tanya Smith

Présidente de L'Alliance Athée Internationale

L'athéisme au 21ème siècle

Pour résumer l'athéisme au 21e siècle en un mot - l'athéisme est "actif". Nous sommes actifs parce que nous avons besoin de l'être. Nous sommes actifs parce que le monde moderne nous donne les outils dont nous avons besoin.

La simple idée que des athées soient actifs est parfois remise en question. On compare souvent les athées à des personnes qui ne collectionnent pas les timbres et qui disent « les non-philatélistes n'ont pas besoin de groupes ni de conventions ». Michael Nugent des Athées d'Irlande a répondu à cela très intelligemment lors du Congrès de Dublin cette année. Si vous ne connaissez pas sa réponse, allez sur You Tube.

Pour paraphraser Michael … si nous vivions dans un monde où la majorité des gens collectionnaient les timbres, où les gens croyaient que la Poste avait créé l'univers, où les gens consultaient leur collection de timbres avant de faire des lois – alors il y aurait des groupes de non collectionneurs (les aphilatélistes) et il y aurait des congrès d'aphilatélistes.

Mais malheureusement, les religions ne s'occupent pas de leurs affaires comme le font les collectionneurs de timbres - et au fait je m'excuse auprès des philatélistes pour cette comparaison peu flatteuse !

Les religions sont des groupes de pression efficaces et riches. Elles influencent des lois qui nous touchent tous. Elles revendiquent une sorte de supériorité morale, basée sur des croyances qui n'ont aucune crédibilité. C'est absurde. Mais le plus important, c'est le danger. Quand nos gouvernements permettent à la religion d'influencer la politique publique, quand ils transposent subtilement (ou non) certains aspects de la religion dans les textes de loi, quelque soit leur version de la religion. Cette religion est alors imposée à tous ceux qui croient en une autre religion ou ceux que ne croient pas.

Maintenant, les gens peuvent croire, et croient, toute sorte de choses farfelues. Cela est l'apanage d'une société libre. Si les gens veulent croire aux éléphants roses, pourquoi pas. Mais il y a une véritable différence entre respecter le droit de croire et respecter la croyance elle-même. Donc lorsque quelqu'un prétend que les éléphants roses ont besoin de l'argent de mes impôts ou ont le droit de me dire comment vivre, je m'y oppose.

Beaucoup d'entre nous s'y opposent. Mais il ne suffit pas de s'opposer seul. Peu de personnes peuvent combattre seules des groupes de pression efficaces et riches.

C'est pourquoi les athées doivent être actifs.

Historiquement – comme d'autres facteurs – les religions avaient un énorme avantage logistique sur le non-religieux. Elles ont toujours eu des personnes qui en permanence s'assuraient que leurs messages soient entendus, qui prenaient contact avec les hommes politiques, qui faisaient pression sur telle ou telle question. Les athées n'avaient aucun moyen de rallier un grand nombre de personnes rapidement et facilement. Et Internet est arrivé. Le courrier électronique, les sites Web, Facebook, Twitter donnent aux athées le pouvoir de combattre.

Et cela marche.

Cela marche à des niveaux spécifiques – des campagnes « mark no religion » dans le monde entier, les rassemblements « Protest the Pope » au Royaume Uni, le combat pour chasser l'instruction religieuse hors de l'école publique – voilà quelques situations où les athées se rassemblent et s'organisent.

Cela marche aussi sur des questions plus générales. Un des gros avantages de la religion c'est son statut dans l'esprit des gens. Heureusement cela change. Internet et les réseaux sociaux nous ont donné les moyens d'affirmer nos positions et de rencontrer d'autres personnes qui pensent comme nous. On trouve du pouvoir et du réconfort dans le nombre.

Quelques groupes religieux n'aiment pas que les athées soient actifs. C'est le test des cris d'orfraie. Quand la religion pousse de grands cris à propos de l'athéisme, cela signifie que nous avons un impact.

Pour illustrer cette idée, voici un exemple en Australie – l'année dernière, il y avait un Congrès des Athées à Melbourne, environ un mois après Pâques. Ce Congrès reçut une grande couverture médiatique. De manière assez coquasse, plusieurs messages d'anciennes figures ecclésiastiques mettaient en garde sur les dangers et la solitude d'une vie sans dieu. Quelqu'un ici se sent-il seul ?

Un autre cri accuse l'athéisme de devenir une religion. Comme vous en conviendrez, d'un point de vue philosophique, c'est un non-sens. Mais l'unique raison pour laquelle je souhaiterais que l'athéisme soit une religion c'est l'efficacité.

Et « être efficace » est le résultat d'« être actif ». En fin de compte, le but est d'être tellement efficace qu'il ne soit plus nécessaire pour les athées d'être organisé. Alors nous serions vraiment des non collectionneurs de timbres. Cela ne voudrait pas dire qu'il n'y aurait aucune religion, cela voudrait dire que la religion serait un problème privé, sans financement de l'Etat ni influence sur les politiques publiques. C'est l'objectif de l'athéisme au 21ème siècle.

Maintenant, nous participons au lancement de l'Association Internationale de la Libre Pensée, ainsi qu'à un congrès humaniste. Je voudrais donc m'exprimer rapidement sur les termes « athéisme », « libre pensée » et « humanisme ».

Certains d'entre vous – qui sont d'accord avec les athées de manière générale – préfèrent être appelés libres penseurs, humanistes, rationalistes ou tout autre mot qui ne soit pas « athée ». C'est votre choix. J'attends avec impatience le jour où nous arrêterons d'ergoter sur ces dénominations. L'Alliance Athée Internationale veut travailler de manière constructive avec des organisations comme l'AILP.

Mais il faut un groupe athée spécifique comme l'Alliance Athée Internationale, et c'est ce que nous sommes.

Ce besoin existe à cause des privilèges que la religion possède dans nos sociétés. Ces privilèges sont contraire à la raison et aux preuves, ils sont basés sur de vieux livres, respectés et influents dans nos vies.

L'athéisme est l'appellation qui rejette le plus explicitement ce privilège. On peut se lever et dire « Il n'y a pas de dieu et tout va bien. Je peux penser par moi-même. » L'athéisme pousse directement les gens à réfléchir sur la religion au lieu de simplement croire.

Qui est donc l'Alliance Athée Internationale ? Cette Alliance est dirigée par un Bureau de 13 personnes, de 8 pays différents, dans les 5 continents. Nous avons 27 Membres Affiliés et Associés ainsi que des Membres Individuels dans le monde.

Nous instruisons les membres et le public sur l'athéisme, le sécularisme et sur les questions liées, à travers notre magazine « Secular World » ainsi que des congrès athées. Nous sommes un « groupe parapluie » qui facilite la coopération entre les groupes athées dans le monde. Nous soutenons aussi de nouveaux groupes athées / libre penseurs, particulièrement dans les pays en voie de développement. L'année dernière, nous avons apporté notre soutien à des conférences en Gambie et au Kenya, et à l'École Primaire Humaniste de Kasese en Ouganda.

Ces activités sont importantes. Elles font la différence. La route est encore longue, mais en travaillant ensemble et en étant actifs, nous serons efficaces et nous ferons du 21e siècle un meilleur endroit pour nous tous.

Merci.

Hugo ESTRELLA (Italie/Argentine)

Le Nouveau Protocole des Sages de Sion, Eurabia
La théorie contemporaine du complot qui a semé la terreur et la mort en Europe

Les dernières années du XIXème siècle ont été l'époque des révolutions contre l'ordre injuste et autoritaire dans toute l'Europe. Les tensions étaient d'autant plus évidentes là où la situation était la pire, dans l'Empire Russe, l'Etat qui avait les structures les plus conservatrices et la fracture sociale la plus évidente. La police tsariste a rédigé un faux, qui est toujours diffusé dans le monde comme preuve de la conspiration des Juifs et des Francs-maçons pour répandre en secret la terreur et, en contrôlant les richesses et certains aspects de l'économie, pour prendre le pouvoir au plan mondial. Le dernier roman d'Umberto Eco évoque brillamment ce libelle et sa façon de présenter les sujets pour les rendre crédibles aux gens bourrés de préjugés et terrorisés qui l'ont lu. Le résultat de cette reproduction très large du Protocole est allé bien au-delà du système tsariste, et les révolutions de 1905 et de 1917, comme celle des Spartakistes, etc.., ont fait que cela a correspondu à la peur du communisme comme étant identifié aux Juifs. Et le Protocole n'a pas joué un rôle mineur dans l'Holocauste et tous les types d'antijudaïsme dans le monde. Le Protocole a eu de fervents supporters comme Henry Ford et Joe Kennedy.

Maintenant que l'Etat d'Israël est une réalité, et que les Juifs font pleinement partie intégrante de la société contemporaine occidentale, d'autres peurs sont exploitées afin de conserver sous contrôle un niveau élevé de conflit dans nos sociétés injustes et de plus en plus autoritaires. Désormais, la minorité la plus visible de nos villes, et habituellement la couche la plus pauvre, à part les Rroms, ce sont les gens qui viennent d'Afrique du Nord.

Une théorie de la conspiration, pratiquement égale à celle décrite ci-dessus, est en train de diffuser le racisme et de devenir l'idéologie dominante pour la droite contemporaine en Europe et aux USA, produisant même des lois racistes qui, malheureusement n'ont pas rencontré l'opposition résolue des organisations Libérales, Humanistes et de Libres Penseurs.

Pendant des années et des années, cette théorie, qui voit dans chaque immigré venu d'un pays d'Afrique du Nord ou du Moyen Orient une menace pour notre liberté, a été adoptée par les Chrétiens conservateurs, les hommes politiques populistes d'extrême-droite (en Europe du Nord même les Néo Nazis), le lobby judéo-chrétien pro-israélien / anti palestinien et par une pléthore de bloggeurs qui semblent trouver une nouvelle confirmation de l'abandon de la liberté européenne à chaque fois que la liberté est assurée par les tribunaux nationaux ou européens.

Il serait stupide d'affirmer que les Islamistes ne constituent pas une menace, comme n'importe quelle autre religion militante qui veut influencer la politique des états. Les Etats Unis utilisent la Bible pour entraîner leurs soldats à se servir du nucléaire, le Tea Party fait la promotion des idées de la Bible comme faisant partie du programme du pays ; la Suisse interdit la construction des mosquées, contrairement à l'esprit de la liberté de religion et l'Italie et les Pays Bas imposent de plus en plus de restrictions aux demandeurs d'asile, voire même en négociant des violations flagrantes du droit d'asile, en payant Kadhafi pour qu'il mette en prison, torture et réduise en esclavage les immigrés dont les bateaux ont été expulsés des eaux territoriales italiennes, en

violation de toutes les lois humanitaires internationales. De plus, le nettoyage ethnique commence à s'appliquer, interdisant l'acquisition de la nationalité aux personnes nées sur le sol des pays européens, interdisant le droit d'hériter pour les couples composés d'un Européen et d'un nouvel arrivant, etc. Pardonnez-moi cette comparaison, mais ce n'est pas une banalité que de comparer de telles dispositions avec les lois raciales italienne et allemande, si ce n'est les « quotas » du temps de l'Empire Austro-hongrois appliqués aux jeunes juifs allant à l'école ou à l'université.

L'obsession européenne à propos de la population musulmane va même au-delà, et l'incapacité à faire face à la diversité laisse aux gens venus des pays à majorité musulmane peu d'occasions de tisser des liens sociaux et de s'intégrer, et les oblige à vivre dans des ghettos, où la dominance religieuse s'appuie sur un concept bon marché de multiculturalisme. La droite expulse et la gauche pseudo progressiste construit des ghettos partant de postulats culturalistes qui sont une trahison de l'analyse marxiste elle-même de la structure du pouvoir et de la répartition du pouvoir au sein de toute société. Ainsi on impose aux immigrés, qui fuient l'intolérance religieuse et l'autoritarisme, l'intolérance religieuse et l'autoritarisme dans les sociétés très libérales qui étaient censées leur offrir l'égalité, la liberté et leur indépendance personnelle. Le cas des femmes au sein de ces groupes est le signe de l'incapacité de la plupart des gouvernements de traiter de la question de la diversité et de l'intégration.

Bat Ye-or, pseudonyme d'une militante sioniste enragée, médiocre écrivain et pseudo analyste politique, modifie les faits de façon à les faire corresponde avec sa thèse – comme le font tous les négationnistes de l'Holocauste et tous les théoriciens de la conspiration – s'est d'abord fait connaître avec la théorie de l'Eurabia qui a été adoptée en 2004 par une Oriana Fallacci, déjà malade et déclinante. Mme David Littman, le nom véritable de Ye'or, représente le racisme militant le plus sophistiqué et le plus conservateur de notre temps. Déguisée sous le mauvais concept socio-politique du choc des civilisations, en phase avec l'époque de Bush, auquel elle et Fallacci rendent hommage dans une justification incessante de l'état de guerre permanent, la négation de l'occupation israélienne et le désaccord total avec les Accords de Paix d'Oslo, Littman a fait naître un courant de haine, de discours de haine et de discrimination à l'encontre des immigrés dans toute l'Europe. Au point de départ, son projet était de promouvoir l'axe conservateur US / Israël contre les orientations de l'Union Européenne fondées sur les Droits de l'Homme ; il a suscité la renaissance du Néonationalisme / Néofascisme, appelant à une nouvelle croisade contre l'Islam et tous les Arabes, les Turcs et les peuples différents du type de l'Allemand blanc du nord de l'Europe. En bref, elle est une des pièces maitresses de la renaissance de la suprématie blanche et fasciste européenne.

Moi-même en tant qu'islamophobe, en tant que christianophobe, et de toute religion ou « superstition-phobe », je ne suis pas du tout mû par l'idée de défendre la foi islamique, bien au contraire. Je suis partisan, et j'espère que tous les participants à notre mouvement sont d'accord avec moi, de la laïcisation complète et totale de TOUTES LES SOCIETES. Je pense qu'il y a un racisme inhérent à considérer que les gens nés en Inde soient voués à être des hindouistes, que ceux qui sont nés au Maroc soient voués à être des musulmans, ou que les latino-américains soient considérés comme des catholiques… quelle piètre opinion des Humains ! Je suis partisan de la liberté humaine le plus complète et la plus achevée, contre ce que la courageuse militante féministe née en Iran, Azar Majedi, a nommé « l'apartheid du genre », un lieu commun dans la plupart des religions, et je suis contre toute forme de compréhension dualiste de la Nature et de l'Humanité. Mais en tant que laïque, je suis ici pour transformer la liberté de penser et de religion en programme politique. Je dois donc d'abord défendre le droit des gens à penser ce qu'ils veulent. Deuxièmement, je dois distinguer à l'intérieur de la communauté et de la secte celui qui est capable de comprendre ce que cette croyance entraîne et assurer que les droits de tous, en commençant par les enfants, à utiliser leur raison, sont respectés. Et troisièmement, en tant que non-croyant, je dois développer des options, des options sociétales pour ceux qui ne veulent plus faire partie d'une religion, mais qui ressentent le besoin d'avoir un cadre éthique que nous pouvons développer selon la nature, l'histoire, notre place dans la sphère de l'évolution.

Opérer de nouveaux clivages, échafauder des théories de conspiration, bénir les guerres saintes et en créer des sociétés avec les citoyens de seconde zone ou de troisième zone, c'est répugnant, c'est malsain et c'est la racine de la violence.

En tant qu'Humanistes, nous devons reconnaître notre dette en dénonçant la propagande néofasciste, en nous opposant à l'intolérance, et en n'autorisant pas que le concept raciste dominant d'une société qui se croit envahie se construise des monstres qui croient avoir le droit de prendre les armes pour tuer ceux qui se dressent pour la bonne cause, pour la compréhension véritable de l'Humanité et pour l'intégration de la diversité dans une société moderne fondée sur la liberté.

Nous pouvons et nous devons distinguer : tous les Arabes ne sont pas musulmans et tous les musulmans ne sont pas des Arabes et tous les immigrés ne sont pas des suprématistes ou n'importe quoi d'autre. Est-ce une personne normale celui qui souffre au point de laisser derrière lui le lieu qui l'a vu naître, sa langue, sa famille et ses amis à la recherche de la dignité, d'un travail, d'une formation et de la liberté ? Ne sommes-nous pas capable d'offrir ce minimum ?

En agissant pour démanteler les théories de conspiration, l'intolérance et l'ignorance, nous rendons un grand service à l'Humanité. C'est le plus bel hommage que nous pouvons rendre aux victimes récentes de la haine raciste chrétienne dans ce merveilleux pays. Le pays de Friedjort Nansen et du Prix Nobel de la Paix.

En agissant comme je le propose, ce serait au moins donner un sens à la vie de ces enfants, à une si terrible tragédie, que l'on aurait pu probablement éviter si nous avions été plus ferme en refusant de nous placer aux côtés de Mme Littman et de ses partisans.

Je vous remercie.

Dr Valerii Kuvakin (Russie)

Président de la Société Humaniste Russe,
Directeur du Centre pour le Libre Examen – Russie
Rédacteur en Chef du Magazine "Le Sens Commun".

Chers Athées et Libres Penseurs,

Au nom de la Société Humaniste russe, du Centre Pour le Libre Examen de Russie, et la Fondation de la Libre Pensée et du Sens Commun, je suis mandate pour exprimer notre approbation et notre soutien au Manifeste Pour la Liberté de Conscience. Ce Manifeste trouve un large écho sur le réseau internet en langue russe. La Société Humaniste Russe l'a placé sur nos sites internet. Selon mes informations, plusieurs associations athées en Russie sont prêtes à demander leur adhésion à l'Association Internationale de la Libre Pensée.

Message adressé par Max WALLACE
ANZSA (Australie)

POUR UNE CAMPAGNE INTERNATIONALE SUR LES EGLISES ET L'ARGENT PUBLIC : QUELQUES PROPOSITIONS

J'ai récemment lu dans un document de la Libre Pensée française que celle-ci estimait que l'on avait touché le fond en matière de privilèges fiscaux accordes aux Eglises en France. C'est là une question impérieuse. L'enquête sur les privilèges financiers et fiscaux de l'Eglise catholique en France pourrait être un point d'appui exemplaire pour bien d'autres pays en Europe. Alors que les budgets des nations croulent sous une dette qui serait combattue par l'Union Européenne, il semble bien que l'Eglise continue d'être exonérée de toute imposition sérieuse sur ses revenus et son opulence. Une publication dans le droit fil du ***Livre Noir*** serait d'une grande utilité.

Les questions les plus évidentes seraient :

- Est-ce que l'Eglise paie l'impôt sur le revenu ?
- Est-ce que l'Eglise paie l'impôt sur les bénéfices commerciaux ?
- Est-ce que l'Eglise acquitte la taxe foncière bâtie pour ses édifices cultuels ?
- Est-ce que l'Eglise acquitte la taxe foncière bâtie pour ses édifices sans but cultuel ?
- Est-ce que l'Eglise acquitte des impôts d'Etat pout toute transaction, acquisition, donation ou cession ?
- Est-ce que les prêtres et ministres des cultes sont soumis au régime déclaratif des revenus ? Si non, pourquoi ?
- Le logement, les véhicules, les frais de déplacement font ils partie de bénéfices et avantages exonérés pour les prêtres et autres religieux ? Si oui, pourquoi ?
- La religion est elle en France légalement définie comme œuvre de charité, comme dans le système britannique, et de ce fait éligible à des revenus exonérés ?

En solidarité,
Max

David Rand
Président de Libres penseurs athées (Canada)

Nous, Libres penseurs athées, saluons et appuyons la création d'une association internationale de libre pensée afin de promouvoir la laïcité, la liberté de conscience et la pensée critique et de s'opposer à l'obscurantisme à travers la planète. Selon nos principes déclarés dans le Manifeste athée de notre association, nous prônons le matérialisme philosophique, ce qui implique l'athéisme, ainsi que l'abandon de toute religion ou croyance surnaturelle et de toute idéologie qui s'y apparente. Nous sommes persuadés que la compassion humaine et l'empathie sont cruciales pour l'amélioration de la condition humaine. Nous sommes prêts à travailler en collaboration avec tout organisme ayant des buts compatibles avec les nôtres, c'est-à-dire, qui prône la laïcité et qui s'oppose au dénigrement des incroyants et du militantisme athée. À cette fin, nous suggérons que le nom de la nouvelle association inclue le mot « athée », n'ayant pas peur de ce mot car, après tout, l'athéisme est la conséquence inévitable de la libre pensée.

Babu Gogineni (Inde)

IHEU - Directeur International

Chers Amis et Camarades Libres Penseurs!

Quel grand plaisir d'être présent parmi vous aujourd'hui – un jour où il me paraît que le thème du jour est vraiment le thème de réincarnation ! Bien sûr, c'est la réincarnation d'une association mondiale pour la Libre Pensée ! Une telle association est un besoin urgent aujourd'hui, donc je vous félicite pour ce qui est déjà achevé, et vous assure que nous serons à vos côtés lors de vos initiatives dans l'avenir. C'est une renaissance et une réincarnation que nous accueillons à bras ouverts.

Mais aujourd'hui je vais saisir l'occasion de vous rappeler d'une autre sorte de réincarnation contre laquelle nous venons de lutter en Asie – et avec succès. Il s'agit du bouddhisme – une religion avec 350 million d'adeptes dans le monde, et qui dans la pensée des Occidentaux est liée étroitement avec le célèbre Prix Nobel de la Paix, le Dalaï-Lama.

Mais le Dalaï-Lama ne représente pas tous les bouddhistes du monde. Après tout, il y a trois écoles de pensée chez les Bouddhistes : le Hinayana (aussi appelé le Theravada) et le Mahayana réclament la fidélité de la plupart des bouddhistes, alors que la troisième secte, le Vajrayana, pratique des rites et des rituels de tantra et yoga et joui du soutien d'environ 25 million d'adhérents, surtout au Tibet qui est soumis à la dictature chinoise. Ce Vajrayana est, à son tour, divisé en 4 sectes, parmi lesquelles la plus ancienne est la tradition de la secte Karmapa. La secte de Gelugpa, dont le Dalai Lama est le chef, vient après.

Malgré le fait d'être le chef spirituel et temporel d'un tout petit groupe de bouddhistes, les relations publiques du Dalaï-Lama, son sens d'humour et le problème du Tibet lui donnent une stature publique extraordinaire et le rendent cher à ceux qui sont nombreux et qui veulent soutenir les Tibétains luttant pour la liberté. Mais, faire campagne contre les atrocités des Chinois et soutenir le Dalaï-Lama et ses croyances et ses superstitions, ce n'est pas la même chose. Soyons clair : le Dalaï-Lama a reçu le Prix Nobel grâce aux Chinois et leurs actes meurtriers de la place Tiananmen, et pas pour les croyances religieuses du Vajrayana qui est une religion qui a besoin de nouveau-nés pour exister.

A l'aide des signes mystérieux, les moines désignent des nouveau-nés et déclarent qu'ils sont la réincarnation des moines morts. Une fois désignés, les nouveau-nés sont envoyés dans les monastères où ils reçoivent une instruction religieuse et sont soumis à un lavage de cerveau : ils commencent à croire qu'ils sont vraiment la réincarnation d'une personne décédée et qu'ils peuvent communiquer avec les âmes des morts ! Ils n'ont plus la possibilité de disposer de leur propre identité, et ils sont condamnés à vivre une vie faussée, sans contact avec le monde de l'extérieur. Nous avons qualifié cette pratique religieuse comme une violation des Droits de l'Homme des enfants/ nouveau-nés. En plus, nous étions prêts pour le Dalaï-Lama qui, ces deux dernières années, a annoncé qu'il allait peut être se réincarner en fille ; qu'il allait choisir l'Inde et non le Tibet pour sa réincarnation, et qu'il allait se réincarner même avant sa mort. Ce dernier propos échappe à toute logique même si l'on croit en la réincarnation – comment se réincarner avant même sa mort ?

Mais on peut s'attendre à cette sorte d'idiotie de la part chefs religieux qui pensent que les êtres humains reviennent après leurs mort – c'est une histoire qui a au moins 2000 ans, n'est-ce pas ? Ces envoyés spéciaux des dieux - de l'extérieur, ils nous semblent comme des êtres humains mais à l'intérieur ils manquent des éléments qui définissent notre identité humaine : surtout la raison ! Certes ils peuvent faire des discours sur l'amour et sur la paix, mais ce n'est pas l'intégrité morale des êtres humains qui leur est sacrée !

De toute façon, nous étions prêts pour le Dalaï-Lama quand il a lancé sa stratégie maligne pour désigner sa réincarnation prochaine : quand la petite Sambhavi (7 ans) avait annoncé qu'elle était la camarade d'enfance du Dalaï-Lama, cette nouvelle avait saisi complètement l'imagination des médias et des religieux en Inde. Pendant plus d'un an, la fillette est apparue quotidiennement sur

les chaînes de télévision pour des interviews et pour des émissions religieuses. « Le Tibet doit être libre », a-t-elle déclaré. « La Chine va devenir une démocratie en 2012 », a-t-elle annoncé. Elle a même informé les medias qu'elle était en contact avec le Dalaï-Lama par télépathie et qu'il allait venir bientôt inaugurer son *ashram* parce qu'il a reconnu la divinité de la petite fille.

Ensuite, l'assistant personnel du Dalaï-Lama est venu discuter avec l'administration et les représentants du gouvernement de la construction d'un héliport près de la ville de Kurnool et de la construction d'une nouvelle rue pour Sa Sainteté où il participerait à des rituels avec la fillette. Les vidéos d'une cérémonie lorsque la petite avait 5 ans et qu'elle participait aux rituels religieux avec le Dalaï-Lama ont été distribuées aux chaînes de télévision. Sa Sainteté avait elle-même confirmé avoir repéré les signes de divinité chez Sambhavi. L'enfant a été installée dans un temple, et chaque jour des centaines d'adeptes venaient vénérer la fillette qui continuait à prédire l'avenir, et qui continuait à parler du Tibet et d'autres choses: « *le nouveau premier ministre de l'Etat sera Jagan* (faux) ; *en janvier 2012 naîtra le bébé Veera Bhoga Vasantha Rayalu qui va sauver le monde* (à attendre) *et celui-ci va arracher le cœur des athées et non-végétariens* » (sauvons-nous) ... et ainsi de suite.

Notre réponse a été une campagne médiatique et une participation dans les débats sur la vie et sur la réincarnation, sur le bouddhisme, etc. Notre campagne a réussi et a obtenu le soutien d'un grand nombre de gens – même des religieux. Le Dalaï-Lama est venu à Hyderabad pour rencontrer la fillette, mais il a dû annuler ses interviews avec les medias, il ne s'est pas présenté à la conférence annoncée par son organisation, et encore pire, il a même annulé ses prières publiques dans un temple bouddhiste. L'ascète est resté dans son hôtel à 5 étoiles ; il est parti d'Hyderabad sans avoir rencontré Sambhavi!

Nous avions aussi une action auprès de la Commission des Droits de l'Homme, et nous avons obtenu un jugement dont nous sommes fiers Conformément à nos arguments, le juge Subhashana Reddy a conclu qu'attribuer des pouvoirs divins aux enfants – même si c'est fait par les parents – constitue un crime. Le juge a aussi tenu le gouvernement responsable pour que l'enfant soit admis dans une école. L'enfant ne doit pas être placée dans le temple, et personne n'a le droit d'en faire un instrument pour parvenir à ses fins.

Une réincarnation échouée, oui, mais la menace des superstitions n'est pas éliminée – à cause d'une Renaissance et d'un Siècle des Lumières qui font défaut dans la société ! Il reste donc beaucoup à faire – pas trop loin de ma ville d'Hyderabad, 2 personnes ont été récemment brûlées vives parce qu'on a soupçonné qu'ils étaient des sorciers ; une autre personne a été lapidée pour les mêmes raisons. D'un côté un pays qui envoie des satellites sur la Lune; de l'autre, un pays dont les citoyens tremblent quand l'ombre de la Lune tombe sur la Terre - en fin c'est ça, une éclipse de Soleil, n'est-ce pas!

Même si parfois le mouvement Humaniste semble être préoccupé dans certains pays par les rites de passage laïques, ces activités ne complètent que la vision humaniste au cœur de laquelle la Libre Pensée, l'approche scientifique et la morale laïque resteront toujours les éléments qui définissent la philosophie de l'Humanisme. J'avoue que pour établir notre siècle fondé sur les droits de l'homme, nous devons remettre la Raison à la première place dans la vie humaine et seule la Libre Pensée peut le faire – que ce soit en Afrique et en Asie où la tyrannie de la superstition et les privilèges des religions nuisent à la dignité humaine.

Il est vraiment urgent que le message de la Libre Pensée se répande rapidement partout dans le monde, et je vous souhaite plein succès au nom de l'Humanisme, en vous promettant également mon soutien.

Maryam Namazie (Grande Bretagne)

Le combat pour la liberté de penser est une tâche historique et un devoir

J'ai le plaisir de soutenir le Congrès Mondial de fondation de la Libre Pensée. Cela est particulièrement important dans un monde où la religion, la superstition, les traditions et les morales archaïques répriment quotidiennement la libre pensée et la libre expression.

Nous voyons clairement aujourd'hui cela avec l'Islam, non pas parce que l'Islam est pire que toute autre religion mais parce que nous vivons dans ce que j'appelle une inquisition islamique.
Dans un régime d'inquisition, la libre pensée est interdite. Même le fait d'avoir une conviction « personnelle » est impossible, sans parler de l'athéisme. Vous ne pouvez aucunement choisir ce que vous voulez. Les islamistes tueront, menaceront, intimideront toute personne qui interprétera les choses différemment, qui aura une pensée dissidente, qui pensera librement ou qui transgressera leurs normes en vivant une vie du 21ème siècle.

L'une des caractéristiques d'une inquisition, c'est la police de la pensée. C'est le règne de la censure et on peut encourir la peine de mort pour avoir simplement lu un livre. Giordano Bruno a été brûlé sur le bûcher pour hérésie en 1600 ; en 2011 il y a de nombreux exemples de personnes qui ont été tuées pour des raisons similaires. Dans la seule République Islamique d'Iran, 130 crimes sont passibles de la peine de mort, dont le blasphème, l'hérésie, l'apostasie et le fait d'être ennemi de Dieu.

Dans un régime d'inquisition, la torture est la norme. Selon les manuels de l'époque, les inquisiteurs avaient pour instructions de ne reconnaître aucun accusé innocent en toutes circonstances. La même chose s'applique dans le régime islamiste. Vous êtes coupable. Un point, c'est tout. Coupable de penser, de parler, de rire, d'écouter de la musique, d'aimer, et de respirer.

L'objectif de la « justice » de la Charia est d'obtenir une confession. Sous l'Inquisition, on vous tuait même si vous vous étiez confessé. La confession signifiait simplement que vous étiez étranglé avant d'être brûlé au lieu d'être brûlé vif. La même chose s'applique dans le régime islamiste C'est une machine à tuer. La Charia est faite pour enseigner aux masses la nature damnée de la dissidence et de la libre pensée.

La religion en général et l'Islam en particulier ne permettent la libre pensée (du moins en apparence si c'est possible) que lorsqu'ils sont poussés dans leurs retranchements et hors de l'espace public – quand ils sont obligés de s'occuper de la soupe populaire plutôt que des écoles, des tribunaux et des Assemblées Islamiques.

C'est la différence entre le christianisme d'aujourd'hui et celui de l'Inquisition (bien que le christianisme joue encore un rôle important dans la répression de la libre pensée, diffusant la superstition et faisant du mal même, si son rôle est moins visible en Europe).

Si vous regardez le christianisme aujourd'hui, ce n'est pas le crédo, les dogmes et les principes qui ont changé depuis le temps de l'Inquisition et des bûchers de sorcières. Ce qui a changé, c'est son influence sociale et politique dans la société, dans la vie des gens et dans ses relations avec l'état, le système judiciaire et scolaire. Au point qu'il a été sapé à la base, c'est-à-dire au point où les gens sont parvenus à se libérer de l'emprise de la religion en menant une vie meilleure dans une société meilleure. Les valeurs humaines progressistes ont été atteintes aux dépens du christianisme et de la religion. La même chose doit se produire avec l'Islam et l'islamisme.

Il est clair que le combat pour la libre pensée, c'est le combat contre l'islamisme et l'inquisition de notre temps. C'est aussi un combat contre la religion en général et pour la séparation complète de la religion et de l'Etat, du système scolaire et du système judiciaire. Une société laïque, c'est la condition minimale pour une société où la libre pensée n'est pas un crime. En particulier parce que la liberté de penser est un défi aux dogmes religieux et à ce qui est tabou.

Il est important de noter que le combat contre l'islamisme et le rôle néfaste de la religion qui étouffe la libre pensée n'est pas un combat contre les musulmans ; c'est la défense des droits de tous à penser comme ils veulent sans crainte et sans intimidation. N'oubliez pas que les musulmans ou ceux que l'on qualifie comme tels sont les premières victimes de l'islamisme et que beaucoup d'entre eux sont en première ligne pour le combattre. L'opposition à l'islamisme et à la Charia n'est nulle part ailleurs plus grande que dans les pays qui vivent sous un régime islamique.

Ce n'est pas non plus un combat contre les immigrés. Après tout, l'islamisme a été mis au centre de la scène internationale par la politique US de la Guerre Froide pour créer une ceinture islamique verte autour de ce qui était l'Union Soviétique. L'islamisme n'a pas été concocté dans la cuisine d'un immigré. Et de nombreux immigrés ont en réalité fui l'islamisme et la Charia, et continuent à les combattre une fois arrivés ici.

Et si la lutte pour la liberté de penser et contre l'islamisme est une tâche historique et un devoir, elle doit être menée aussi contre l'Extrême-Droite, en particulier en Europe, en Australie et en Amérique du Nord. Il est particulièrement important de le dire dans une ville qui a été confrontée à une atrocité et une immense tragédie humaine.

Il est possible qu'Anders Behring Breivik ait agi seul mais ce n'est pas l'acte isolé d'un fou. Il y a de nombreux partis et organisations politiques qui ont des programmes similaires, qui ont gagné et qui gagnent encore de l'influence, y compris des sièges parlementaires. C'est dû à un certain nombre de facteurs dont l'offensive sans précédent contre les conditions de vie et la couverture sociale du peuple, la respectabilité accordée aux mesures anti-immigrés, la « guerre contre le terrorisme » et l'ethnicisation du monde. C'est aussi dû au multiculturalisme – pas en tant qu'expérience de vie positive, mais en tant que politique sociale qui a séparé les communautés et le monde. Aujourd'hui les gens sont partout divisés en religions, cultures, nationalités et ethnies tandis que notre humanité, notre universalisme et notre citoyenneté ont été jugés comme n'ayant plus de raison d'être.

De manière ironique, alors que l'Extrême-Droite paraît prendre pour cible l'islamisme, elle a les mêmes idéologies, les mêmes caractéristiques, les mêmes tactiques et les mêmes buts. L'islamisme est aussi un mouvement d'extrême droite. Les deux mouvements reposent sur la religion. Les deux utilisent un langage de haine. Ils sont extrêmement xénophobes, misogynes, homophobes et antisémites. Les deux s'appuient sur la violence sans discrimination et le terrorisme pour intimider la population en général. Ils sont dogmatiques et punissent les libres penseurs et les dissidents. Les deux utilisent les menaces et l'alarmisme pour faire avancer leurs idées. Les deux sont foncièrement anti-classe ouvrière et contre la Gauche. Ils croient à la supériorité de leurs idées et de leur culture, et se montrent impitoyables envers celui qui transgresse leurs idées. Le monde dont ils rêvent est uniformément inhumain, triste, plein de ségrégation et de haine.

Il est clair que tout libre penseur d'aujourd'hui doit aussi être antifasciste. Non pas la version pro-islamiste et antiraciste de Gauche qui est seulement contre ses « propres » fascistes. Et pas non plus cette espèce qui prolifère de plus en plus parmi les laïques et les athées, qui rejoint l'Extrême Droite contre la version islamique « étrangère ». Des groupes comme « Stop l'islamisation de l'Europe » et les « Ligues de Défense » anglaise et norvégienne sont plein de haine comme les islamistes et ce ne sont pas nos alliés. Les ennemis de nos ennemis ne sont pas nécessairement nos amis. En fait ce sont les deux faces d'une même médaille.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui c'est un nouvel antifascisme qui soit contre l'Extrême Droite et l'islamisme, et qui mette les gens– en tant que véritables êtres vivants – au centre et non les cultures, les religions, la nationalité, la race et l'ethnie.

Seul un mouvement antifasciste renouvelé, qui prend une position ferme contre les deux et défend sans équivoque la citoyenneté et les droits universels, la liberté, l'égalité et la laïcité, peut espérer gagner. Face à la régression et à l'abomination, son drapeau doit être l'humanité sans autre qualificatif. Il doit tenir pour sacré l'être humain et rien d'autre.

Comme le disait le regretté Mansoor Hekmat, marxiste, athée et humaniste : « Bien sûr…c'est le droit de tous de penser ce qu'ils veulent. Mais il y a une différence fondamentale entre le respect de la liberté d'opinion des individus et le respect des opinions qu'ils professent. Nous ne sommes

pas assis à attendre le jugement du monde ; nous sommes les acteurs et les participants. Chacun d'entre nous fait partie de cette lutte historique et mondiale, qui selon moi, se déroule depuis le début des temps jusqu'à présent autour de la liberté et de l'égalité des êtres humains… » (Mansoor Hekmat, L'Islam et la dés-Islamisation, janvier 1999: http://hekmat.public-archive.net/en/3140en.html).

Maryam Namazie) est la porte-parole de Une Loi pour Tous - One Law for All (www.onelawforall.org.uk) et du Conseil des Ex-Musulmans de Grande Bretagne (www.ex-muslim.org.uk).

L'Association Internationale de la Libre Pensée

Présentation de Christian Eyschen (France)

Chers amis, chers camarades,

Nous arrivons bientôt au terme de notre réunion internationale.

On peut dire que c'est un succès, tant par le nombre que la qualité des communications et interventions qui ont été faites pendant cette journée.

En cette journée du 10 août, il me souvient quelques faits qui ont été marqués par cette date.

Le 10 août 1792, c'est le début de la Commune insurrectionnelle à Paris.

Le 10 août 1819, c'est l'entrée triomphale de Simon Bolivar à Bogota.

Le 10 août 1905, c'est le premier congrès espérantiste.

Et le 10 août 1994, c'est l'arrivée de notre amie Taslima Nasreen en Suède, condamnée à mort pour délit de blasphème au Bangladesh.

On peut dire que les libres penseurs et les athées auront, grâce à Oslo, leur 10 août à eux.

Ce Congrès mondial de la Libre Pensée s'inscrit dans la continuité de tous les grands congrès de la Fédération internationale de la Libre Pensée depuis le congrès fondateur de Bruxelles en 1880 : Amsterdam 1883, Anvers 1885, Londres 1887, Paris 1889, Madrid 1892, Bruxelles 1895, Paris 1900, Genève 1902, Rome 1904, Paris 1905, Buenos-Aires 1906, Prague 1907, Bruxelles 1910, Munich 1912, Lisbonne 1913, Prague 1920.

Nous préserverons les meilleurs acquis de ces évènements. Il nous faut aussi tirer le bilan de ce qu'il est advenu de l'Union mondiale des Libres penseurs.

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, elle s'est reconstituée assez rapidement et a retrouvée quelque éclat. Mais très vite, les problèmes liés à la guerre froide ont télescopé les désirs d'union internationale.

Le refus de la condamnation des invasions soviétiques en Pologne et en Hongrie en 1956, alors que l'Union mondiale dénonçait l'expédition franco-britannique à Suez, a conduit au départ des associations nord-américaines. De même, la condamnation de la guerre au Viêt Nam, et le silence sur l'invasion en Tchécoslovaquie a suscité le départ de la NSS de Grande-Bretagne et de bien d'autres associations.

Il n'est plus resté qu'un noyau en Europe occidentale. Et petit à petit, les erreurs ont succédé aux erreurs. Le départ de la Fédération française qui représentait 40% des effectifs a porté le coup de grâce.

La Libre Pensée française n'a jamais fait son deuil de la disparition de l'Internationale de la Libre Pensée. Elle a estimé en 1999 que l'IHEU pouvait être un lieu de rencontres entre libres penseurs et humanistes laïques. Elle a aussi pensé qu'une coopération pourrait être mutuellement profitable, même si, et c'est bien normal, chacun garde son point de vue et agit selon son bon vouloir.

C'est pourquoi nous proposons de continuer dans cette voie de coopération réciproque. Nous estimons cependant qu'il convient aujourd'hui de franchir une étape nouvelle en constituant l'Association internationale de la Libre Pensée. L'AILP n'est en concurrence avec personne et avec aucune autre association internationale.

Les libres penseurs n'ont pas d'adversaires chez les athées, les humanistes et les laïques.

Les libres penseurs sont les plus fervents artisans de la lutte pour la Séparation des religions et des États. Ils veulent que soit proclamée l'absolue liberté de conscience pour tous. Ils ne revendiquent pas les mêmes privilèges que les Églises, ils veulent la fin des privilèges pour les religions.

Ils font leur la devise : Liberté –Égalité – Fraternité.
Nous nous réclamons des résolutions du Congrès de Rome de 1904, qui sont parties intégrantes des statuts que nous proposons :

« La laïcité intégrale de l'État est la pure et simple application de la Libre Pensée à la vie collective de la Société. Elle consiste à séparer les Églises de l'État, non pas sous la forme d'un partage d'attributions entre deux puissances traitant d'égale à égale, mais en garantissant aux opinions religieuses la même liberté qu'à toutes les opinions et en leur déniant tout droit d'intervention dans les affaires publiques.

La Libre Pensée n'étant complète que quand elle entreprend de réaliser socialement l'idéal humain, elle doit tendre à l'institution d'un régime sous lequel pas un être humain ne pourra plus être sacrifié ou même négligé par la société, et par conséquent ne sera mis ou laissé par elle, directement ou indirectement, dans l'impossibilité pratique d'exercer tous ses droits d'homme et de remplir tous ses devoirs d'homme.

La Libre Pensée est donc logiquement génératrice d'une science sociale, d'une morale sociale, d'une esthétique sociale, qui, se perfectionnant par le progrès même de la conscience publique, constitueront un régime de justice : la justice sociale n'est que la raison appliquée par l'humanité à son propre gouvernement.

En d'autres termes, la Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité de la personne humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du Capital en matière économique. »

C'est pourquoi, le Manifeste international pour la liberté de conscience, qui est contresigné massivement sur tous les continents nous propose de mener conjointement et dans tous les pays 3 campagnes internationales :

A) La lutte sur tous les continents dans les pays pour obtenir la Séparation réelle entre les Religions et les États et la défendre là où elle est menacée.

B) Une enquête internationale sur les financements des Églises et des religions, notamment par le biais de l'utilisation d'argent public. C'est ce que notre ami Max Wallace d'Australie a appelé « l'économie pourpre ».

C) La dénonciation des crimes commis par les religieux contre des êtres humains et l'exigence que justice soit pleinement rendue aux victimes des Églises, telles que nous l'a rappelé notre ami Keith Porteus Wood, représentant de la NSS.

Nous vous soumettons aussi 4 autres décisions à prendre.

Premièrement, je vous propose de proclamer l'Association Internationale de la Libre Pensée par acclamation.

Deuxièmement, les statuts que vous avez dans vos dossiers s'inspirent de la loi française, qui est la loi la plus libérale en matière d'association. Vous avez une note juridique qui vous l'explique. Je vous propose donc de les examiner, de les discuter et de les adopter. Si vous en être d'accord, nous déposerons ses statuts en France pour des questions de commodité.

Nous vous proposons la constitution d'un Comité International provisoire dont la liste est la suivante :

- Alves Ricardo (Portugal)
- Amorim Teresa (Portugal)
- Besson Philippe (France)
- Blondel Marc (France)
- Estrella Hugo (Argentine)
- Eyschen Christian (France)
- Desaï Babu (Inde)
- Godicheau Michel (France)
- Gozlan David) (France)
- Igwe Léo (Nigéria)
- Kirkhart Bobbie (USA)
- Kuvakin Valerii (Russie)
- Lafouge Jacques (France)
- Laxalte Elbio (Uruguay)
- Lepeix Roger (France)
- Llobet Marcelo (Argentine)
- Mac Arthur Ed (Royaume-Uni)
- Mantello Maria (Italie)

- Masson Henri (Espéranto)
- Mbille Martin (Cameroun)
- Muller Volker (Allemagne)
- Nkunzimana Paul (Burundi)
- Rand David (Canada)
- Read Clive (Afrique du Sud)
- Riba Albert (Espagne)
- Saad Georges (Liban)
- Sankari Nina (Pologne)
- Silverman David (USA)
- Thain Richard (Canada)
- Tietze Ulrike (Allemagne)
- Vergara Antonio (Chili)
- Vijayan Goparaju (Inde)
- Wallace Max (Australie)
- Wallace Meg (Australie)
- Whitehead Fred (USA)
- Wood Keith Porteous (Royaume-Uni)

Nous vous proposons aussi la désignation pour un an de six porte-paroles internationaux : David Silverman (USA), Keith Porteous Wood (Royaume-Uni), Albert Riba (Espagne), Christian Eyschen (France), Antonio Vergara (Chili) et David Rand (Canada).

Je vous remercie de votre attention. Notre ami Roger Lepeix va maintenant expliquer le contenu du protocole d'accord entre l'AILP et l'IHEU. Ensuite la discussion sera ouverte entre nous.

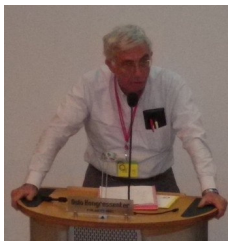

Présentation de la Convention IHEU / AILP par Roger LEPEIX

Sonja Eggerickx, présidente de l'IHEU, est venue ce matin saluer notre congrès, et elle a abordé la question de la coopération entre l'IHEU et l'AILP. Vous avez reçu le projet de Convention dans vos chemises ; il y a quelques fautes de frappe qui seront rectifiées.

Pourquoi une telle Convention ? Depuis plusieurs décades, les athées et les libres penseurs, leurs organisations, sont dispersés, certains adhèrent à l'IHEU, voire à ce qui reste de l'Union Mondiale, ou sont isolés. C'est pourquoi nous construisons aujourd'hui l'AILP. L'IHEU est une organisation qui a vocation à regrouper les humanistes, les athées, les libres penseurs, les agnostiques, les rationalistes, les sceptiques, etc.. Il est donc important non seulement d'éviter les éventuels conflits entre l'IHEU et l'AILP, mais chaque fois que possible de travailler ensemble. C'est le but de cette Convention.

Cette Convention laissera aux deux organisations leur autonomie la plus complète ; elle ne prévoit que la manière dont elles vont pouvoir coopérer.

Le Comité Exécutif de l'IHEU, dont je suis membre comme trésorier, est d'accord sur le principe de cette Convention, mais il souhaite attendre que l'AILP soit proclamée, et qu'elle ait commencé à travailler, pour discuter avec l'AILP. Nous prenons donc aujourd'hui l'initiative d'accepter cette Convention, et de la proposer comme base de discussion avec l'IHEU.

Projet de Convention entre l'IHEU et l'AILP

Le mouvement international de la Libre Pensée s'est trouvé dispersé après la WW2, à cause de l'orientation choisir par l'Union Mondiale des Libres Penseurs, aujourd'hui quasiment disparue. Certaines organisations de libres penseurs ont rejoint l'IHEU, dès 1952 ou plus tard, d'autres sont restées dans ce qui se maintient de l'UMLP, d'autres ont choisi l'autonomie. Il est de l'intérêt de l'IHEU de voir ce mouvement de nouveau réuni, en liaison avec l'IHEU.

Cela ne signifie pas que les organisations qui seront membres de l'AILP doivent adhérer à l'IHEU, même si toutes seront informées de cette possibilité, mais que l'AILP elle-même a un lien fonctionnel avec l'IHEU afin d'améliorer la coopération. Ce lien peut se traduire par le fait que l'AILP soit une Section de l'IHEU, si les statuts de l'IHEU le permettent.

Projet de Convention entre l'IHEU et l'AILP

L'IHEU (International Humanist and Ethical Union) fédère au niveau international les organisations humanistes, sceptiques, éthiques, athées et libres penseuses. Elle coordonne, développe, et représente le mouvement humaniste. Créée en 1952, elle est basée sur la déclaration fondatrice d'Amsterdam, actualisée au congrès de 2002.

L'AILP (Association Internationale de la Libre Pensée) vise à rassembler les organisations et les personnes qui se situent dans la continuité des congrès mondiaux de la Libre Pensée, notamment ceux de 1904 à Rome et 1905 à Paris, et sont attachées à la laïcité, à la démocratie, à la liberté de pensée et de conscience, garanties par la nécessaire séparation des Eglises et des Etats.
L'AILP a été fondée le 10 Août 2011 à Oslo, sur la base de l'existence et du fonctionnement du CILALP (Comité de Liaison des Athées et Libres Penseurs), créé en 2005 à Paris, et basé sur le Manifeste international pour un humanisme athée, adopté à cette occasion.

L'IHEU et le CILALP ont commencé à travailler ensemble dès la fondation du CILALP en Juillet 2005, à l'occasion du Congrès de Paris de l'IHEU. Des réunions du CILALP se sont tenues à l'occasion des réunions statutaires de l'IHEU en 2008 à Washington et en 2009 à Londres.
L'IHEU et l'AILP décident de continuer dans le même sens. Ils considèrent qu'un travail en commun permet le développement des deux organisations.

L'IHEU et l'AILP conviennent de :

- favoriser la synergie entre l'IHEU et l'AILP, notamment par l'organisation conjointe de leurs réunions statutaires chaque fois que possible :
    - L'IHEU fournit un cadre de réunion à l'AILP en utilisant la présence des responsables des organisations de l'AILP membres de l'IHEU
    - L'AILP informe ses membres de l'existence, de la nature et des orientations de l'IHEU, et invite ceux qui viennent à ses réunions à participer aux initiatives de l'IHEU, en particulier aux congrès mondiaux
- favoriser l'insertion de l'AILP comme section statutaire de l'IHEU.
- favoriser l'organisation de campagnes en commun chaque fois que possible, sur les domaines communs (liberté d'expression, séparation des Eglises et des Etats, etc..)
- favoriser l'information mutuelle par l'échange des publications, les liens entre les sites web, et la présence croisée d'observateurs dans leurs réunions statutaires respectives.
- organiser des rencontres régulières entre les deux organisations, afin de suivre l'application de cette Convention, l'adapter si nécessaire, et échanger toutes informations utiles aux deux parties.

Juin 2011

Association Internationale de la Libre Pensée

(Fondée à l'initiative du CILALP)

Le 10 Août 2011 à Oslo (Norvège), 150 libres penseurs et athées de 18 Pays (Royaume-Uni, USA, Allemagne, Canada, France, Russie, Espagne, etc..) ont fondé l'Association Internationale de la Libre Pensée.
Nous avons reconstitué les congrès fondateurs de la Libre Pensée internationale, tenus depuis 1880 (Bruxelles), en particulier le congrès des libres penseurs de Rome (1904) qui a ouvert la campagne pour la séparation des Eglises et des Etats dans plusieurs pays. C'est pour promouvoir et continuer cette bataille que nous avons considéré utile et nécessaire de reconstruire cette organisation internationale.
En liaison avec l'IHEU, notre association internationale sera totalement indépendante et ne sera pas en concurrence avec l'IHEU.
Un Conseil International a été élu, ainsi que 6 porte-parole : David Silverman (USA), Keith Porteous Wood (Royaume-Uni), Albert Riba (Espagne), Christian Eyschen (France), Antonio Vergara (Chili) et David Rand (Canada).

Un site web a été ouvert, et 3 premières campagnes internationales ont été décidées :

- Pour la séparation des institutions religieuses et des Etats dans tous les pays, de tous les continents
- Une Commission internationale d'enquête sur le financement public des institutions religieuses
- Pour révéler et dénoncer les crimes commis par les prêtres.

Nous invitons tous les athées et les libres penseurs, ainsi que leurs organisations, à rejoindre l'Association Internationale de la Libre Pensée, pour mener le combat commun pour la liberté de conscience et la séparation des institutions religieuses et des Etats.

Signé par : Keith Porteous Wood (UK), David Silverman (USA), David Rand (Canada), Antonio Vergara (Chili), Christian Eyschen (France), Albert Riba (Espagne)

En haut de gauche à droite : K. Porteous Wood, D. Silverman, D. Rand
En bas de gauche à droite : C. Eyschen, M. Blondel, A. Riba, A. Vergara

Projet de Statuts
de l'Association Internationale de la Libre Pensée

ARTICLE 1

Il est fondé entre toutes les associations et les personnes qui adhérent aux présents statuts une **Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)**.
La durée de l'Association est illimitée.
Son siège social sera France. La nature exacte de l'association pourra être précisée en fonction de la législation française.

ARTICLE 2

L'Association Internationale de la Libre Pensée est une section de l'Union Internationale Humaniste et Laïque (**IHEU**). Le fonctionnement de l'AILP dans l'IHEU est régi par une Convention signée entre les deux organisations.

ARTICLE 3

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association Internationale de la Libre Pensée a pour but de coordonner les actions et les principes des associations adhérentes au niveau international, dans le cadre du strict respect de leur indépendance et de leur autonomie de gestion.
Elle pourra entreprendre toute initiative qu'elle estimera nécessaire en conformité avec ses principes et par décision du Comité International.

ARTICLE 4

DECLARATION DE PRINCIPES

Peuvent et sont invitées à faire partie de **l'AILP** toutes les associations et les personnes sincèrement attachées à la laïcité, à la démocratie, à la liberté de pensée et de conscience, garanties par la nécessaire séparation des Églises et religions des États.

L'Association Internationale de la Libre Pensée fait siennes, lors de son congrès de fondation du 10 Août 2011 à Oslo en Norvège, les trois résolutions adoptées lors du Congrès international de Rome de 1904, qui figurent en annexe et qui constituent la Déclaration de principes de l'AILP.
ADMISSIONS, COTISATIONS, DEVOIRS DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

ARTICLE 5

L'affiliation d'une Association à l'Association Internationale de la Libre Pensée est décidée par le Comité International, à la majorité, sur la base d'un dossier explicite montrant l'accord avec la Déclaration de principes (Article 4 des présents statuts).

ARTICLE 6
Toute association et personne adhérant à l'AILP devra acquitter une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil International.
Toute association et personne en retard de 3 ans de ses cotisations sera considérée comme démissionnaire et rayée des registres constituant l'Association Internationale de la Libre Pensée, après un avis de payer rester sans réponse.
Toute somme versée reste acquise à l'AILP.

ARTICLE 7

Toute Association qui aura porté atteinte aux principes ou à l'organisation de l'Association Internationale de la Libre Pensée pourra être radiée par le Comité International. L'Association concernée devra pouvoir présenter sa défense lors de la réunion du Comité International qui statuera à la majorité.

ARTICLE 8

Les ressources de l'AILP comprennent :

1 – Le montant des cotisations des associations et des personnes.
2- Les subventions.
3- Les dons manuels.
4- Et de toute autre source autorisée par la loi.

ARTICLE 9

Afin de contribuer au rayonnement de l'Association Internationale de la Libre Pensée, il sera constitué un Comité d'honneur de parrainage ouvert aux personnalités partageant les buts indiqués à l'Article 4 des présents statuts.
Les nominations sont approuvées par le Comité International
Ce Comité d'honneur de parrainage n'aura aucun pouvoir de gestion ni de décision à l'intérieur de l'AILP.

ADMINISTRATION

ARTICLE 10

L'Association Internationale de la Libre Pensée est animée par un Comité International composé de représentants des associations adhérentes et de membres associés. Il y a un représentant par association par tranche de 500 membres sans que leur nombre ne puisse excéder 10 par association.
Le Comité International se réunit au moins une fois par an, normalement au moment de l'Assemblée générale de l'IHEU (Union Internationale Humaniste et Laïque). Les délégations représentatives des Associations au Comité International sont annuelles.
Les frais inhérents à la venue des délégués des Associations adhérentes, aux réunions du Comité International, sont à la charge des dites Associations.
Le Comité International peut prendre des décisions par correspondance postale ou électronique.

ARTICLE 11

Chaque année, au moment de la réunion du Comité International, sont désignés trois porte-parole internationaux dont les qualités devront être représentatives de l'AILP. Ils sont rééligibles.
Les porte-parole présentent au Comité International un rapport sur leur activité pendant l'année écoulée et leurs propositions pour l'année qui vient.
Il sera désigné, à chaque réunion du Comité International, un secrétaire chargé des problèmes administratifs et des comptes-rendus. De même, il sera désigné annuellement un trésorier, chargé de récolter les cotisations des Associations et des personnes, de gérer les fonds et d'en rendre compte à la réunion suivante du Comité International.
Les statuts de l'AILP étant déposés en France, le Comité International désigne le Bureau de représentation légal.

ARTICLE 12

Il sera désigné un Conseil de conciliation, composé de 5 membres qui ne pourront être membres de la même Association adhérente, ni faire partie du Comité International. Ce Conseil de conciliation a pour objet, en cas de problème, de tension ou de conflit interne, de proposer des solutions au Comité International qui tranchera en dernier ressort.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 13

Le Comité International peut décider une modification des présents statuts, par une majorité des deux tiers des associations adhérentes. Ce point devra figurer expressément dans la convocation préalable du Comité International

ARTICLE 14

La dissolution de **l'Association Internationale de la Libre Pensée** ne peut être prononcée que par le Comité International, avec inscription préalable à l'ordre du jour, et à la majorité des 2 tiers. C'est le Comité international qui détermine les modalités de la liquidation des biens.

ARTICLE 15

C'est le Comité International qui désigne la personne chargée de la déclaration de constitution et du dépôt légal des statuts pour l'enregistrement officiel de l'AILP.

ARTICLE 16

Un Règlement Intérieur sera discuté et adopté ultérieurement par le Comité International, définissant les modes de fonctionnement de l'AILP et le contenu des différentes responsabilités.

Annexe

DECLARATION DE PRINCIPES

L'Association Internationale de la Libre Pensée fait siennes, lors de son congrès de fondation du 10 Août 2011 à Oslo en Norvège, les trois résolutions adoptées lors du Congrès international de Rome de 1904 :

« Le Congrès international de la Libre pensée, réuni à Rome le 22 septembre 1904, désireux de prévenir tout malentendu en fixant dès l'abord le sens qu'il attache au mot "*libre pensée*", et par là même la portée des revendications qu'il formulera, croit devoir faire précéder ses délibérations spéciales de la Déclaration de principe énoncée dans les trois résolutions ci-après :

I - Première résolution : ***définition de la Libre pensée en général***

La Libre pensée n'est pas une doctrine, mais une méthode, c'est-à-dire une manière de conduire sa pensée - et, par suite, son action - dans tous les domaines de la vie individuelle et sociale. Cette méthode se caractérise non par l'affirmation de certaines vérités particulières, mais par un engagement général de rechercher la vérité en quelque ordre que ce soit, uniquement par les ressources naturelles de l'esprit humain, par les seules lumières de la raison et de l'expérience.

La Libre Pensée peut être envisagée soit théoriquement dans l'ordre intellectuel, soit pratiquement dans l'ordre social.

Dans l'un et dans l'autre cas, elle se détermine d'après les deux règles ci-dessous.

II- Deuxième résolution : ***Deux règles de la Libre pensée dans l'ordre théorique ou intellectuel.***

1- Première règle : La Libre pensée ne pouvant reconnaître à une autorité quelconque le droit de s'opposer ou même de se superposer à la raison humaine, exige que ses adhérents aient expressément rejeté non seulement toute croyance imposée, mais toute autorité prétendant imposer des croyances (soit que cette autorité se fonde sur une révélation, sur des miracles, sur des traditions, sur l'infaillibilité d'un homme ou d'un livre, soit qu'elle commande de s'incliner devant des dogmes ou les principes *à priori* d'une religion ou d'une philosophie, devant la décision des pouvoirs publics ou le vote d'une majorité, soit qu'elle fasse appel à une forme quelconque de pression, exercée du dehors sur l'individu, pour le détourner de faire, sous sa responsabilité personnelle, l'usage normal de ses facultés).

2 - Deuxième règle : La Libre pensée ne pouvant se borner à cette manifestation négative à l'endroit de tout dogme et de tout *credo*, elle exige de ses adhérents un effort actif en vue de réaliser par les moyens humains l'idéal humain.

Elle se refuse d'ailleurs à donner de sa propre conception de cet idéal le caractère absolu et immuable que s'attribuent abusivement les religions, mais que ne comporte ni la science ni la conscience humaine, l'une et l'autre obligées de se mouvoir dans le relatif et soumises à la loi du progrès.

Loin de céder à la tentation de construire prématurément un système définitif, la Libre pensée propose à l'Humanité, comme le veut la nature des choses, de poursuivre indéfiniment le vrai par la science, le bien par la morale, le beau par l'art. Et si à chaque moment de son développement, elle est prête à rendre compte du résultat actuel de ses recherches, elle est aussi toujours prête à le compléter et à le rectifier, en ajoutant aux découvertes d'hier les découvertes de demain.

III - Troisième résolution : ***Deux règles de la Libre pensée dans l'ordre pratique et social***

1- Première règle : La Libre pensée ne pouvant se contenter d'opinions purement spéculatives qui n'intéresseraient que la pensée individuelle, il lui appartient de fournir une règle de vie, aussi bien aux individus qu'aux sociétés.

Appliquée aux sociétés, elle est la méthode qui consiste à vouloir soumettre aux lois de la raison l'organisation sociale elle-même.

Une société qui s'inspire de cette méthode a pour premier devoir d'enlever à tous ses services publics (administration, justice, instruction, assistance, etc…) tout caractère confessionnel, par où il faut entendre qu'elle doit les rendre non seulement neutres entre les diverses confessions religieuses, mais étrangers et réfractaires à toute influence religieuse, rigoureusement exclusifs de tout dogmatisme, implicite ou explicite.

La laïcité intégrale de l'État est la pure et simple application de la Libre Pensée à la vie collective de la Société. Elle consiste à séparer les Églises de l'État, non pas sous la forme d'un partage d'attributions entre deux puissances traitant d'égale à égale, mais en garantissant aux opinions religieuses la même liberté qu'à toutes les opinions et en leur déniant tout droit d'intervention dans les affaires publiques.

2- Deuxième règle : La Libre Pensée n'étant complète que quand elle entreprend de réaliser socialement l'idéal humain, elle doit tendre à l'institution d'un régime sous lequel pas un être humain ne pourra plus être sacrifié ou même négligé par la société, et par conséquent ne sera mis ou laissé par elle, directement ou indirectement, dans l'impossibilité pratique d'exercer tous ses droits d'homme et de remplir tous ses devoirs d'homme.

La Libre Pensée est donc logiquement génératrice d'une science sociale, d'une morale sociale, d'une esthétique sociale, qui, se perfectionnant par le progrès même de la conscience publique, constitueront un régime de justice : la justice sociale n'est que la raison appliquée par l'humanité à son propre gouvernement.

En d'autres termes, la Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est-à-dire qu'elle rejette, au nom de la dignité de la personne humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du Capital en matière économique. »

Manifeste pour la liberté de conscience

L'Humanité est née libre.
La nature n'a créé ni titres, ni religions, ni Eglises, ni censure, ni propriété.
L'Humanité est devenue elle-même en sortant de la préhistoire dans un long combat contre les terribles épreuves de la planète qu'elle ne connaissait ni ne comprenait.
Echappant peu à peu aux contraintes et aux entraves, y compris aux entraves et contraintes que l'Humanité avait créées, celle-ci dut, pour elle-même, affirmer ses droits.
Les droits de l'Humanité ne se sont ni affirmés ni arrachés contre d'autres prétendus « droits », d'origine inconnue.
Ils existent parce que l'Humanité existe.
Les droits de l'Humanité sont des « vérités évidentes en elles –mêmes »
Le premier de ces droits, la première de ces libertés est le droit de penser librement.
Cette liberté première et fondamentale s'appelle la liberté de conscience.
En effet, avant les Eglises, il y a l'Humanité.
En effet, au dessus des Eglises, il y a l'Humanité.
Dieux, Eglises, superstitions, dogmes sont des créations humaines et rien d'autre.

Toujours plus de conscience

« Plus de lumière ! »
A des siècles de distance, nous faisons nôtre la dernière phrase de Goethe.
La liberté de conscience, c'est la liberté pour l'Humanité d'examiner et de s'examiner
L'Humanité est faillible et perfectible parce qu'elle est dotée de raison, donc de critique.
Ce que l'Humanité a fait, elle peut le défaire.
Les générations successives ne peuvent s'enchaîner mutuellement et éternellement.
A la différence des Eglises, l'Humanité libre et consciente a refusé, refuse et refusera l'infaillibilité.
Ce qui est bon pour les Papes n'est pas bon pour les hommes.
L'Humanité est perfectible, **c'est-à-dire qu'elle peut se corriger et s'améliorer** ; elle ne considère pas le paradis comme un passé coupable et révolu ni comme un avenir inaccessible et mythique mais comme une action de tous les jours, permise par la liberté de conscience.
Nous pouvons dire après Protagoras que « l'homme est la mesure de toute chose »
Le génie humain est illimité. Capable de diviser la plus petite des cellules de l'Univers, il est aussi capable de modifier sa propre structure, de partir à la conquête des planètes, de travailler sur l'origine du monde et de réfléchir à son propre avenir.
Il est, hélas, capable de programmer sa propre destruction.
Le destin de l'Humanité est le projet de l'Humanité et Prométhée, le révolté, a eu raison d'arracher le feu à ceux qui en étaient les possesseurs d'après la Mythologie pour le donner aux hommes. Il est la métaphore de l'humanité en lutte pour son émancipation.
Affirmant la liberté de conscience, ce qui n'est pas autre chose que la liberté de l'Humanité, l'Humanité s'est heurtée toujours aux dogmes religieux
Chaque fois que l'Humanité a avancé, quelle que soit la manière, et qu'elle a affirmé ses droits, les Eglises ont condamné.

L'Histoire

La liste des martyrs et des héros de la liberté de conscience dépasse très largement le bref rappel que nous pouvons faire ici.
Socrate, fut condamné à la cigüe parce qu'il préconisait à la jeunesse de réfléchir par elle-même.
Le philosophe de la Sorbonne, Abélard, fut mutilé car il estimait que son opinion propre valait celle des « pères ».
Le scientifique Galilée fut condamné pour ne pas avoir professé des vérités conformes à la Bible mais produites de ses propres recherches.
Il en fut de même pour Etienne Dolet, Giordano Bruno, Michel Servet., Vanino Vanini et bien d'autres.
Quand le premier texte en Occident établissant des droits (la « Magna Carta » en Angleterre en 1215) fut rédigé, l'archevêque de Canterbery Langton qui avait soutenu ce texte fut suspendu par le Pape

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, en France, fut condamnée par le Pape.
Charles Bradlaugh, démocratiquement élu au Parlement de Westminster en 1880, a dû mener un long combat pour avoir le droit de siéger au Parlement sans avoir à prêter serment d'allégeance à la foi anglicane.

Le pédagogue et libre-penseur d'Espagne Francisco Ferrer i Guardia fut fusillé en 1909 à la demande de la hiérarchie catholique.
Le libre-penseur et libertin chevalier de la Barre a été exécuté sur l'ordre de l'Eglise et le dirigeant de la Libre-Pensée allemande, Max Sievers a été exécuté à Hambourg en 1943 par les nazis.
La liste est bien longue …
Elle témoigne du combat inlassable entre le dogme et la liberté de conscience.

De nos jours

Tout le monde voit que les Eglises continuent à réprimer et persécuter les consciences. Les Eglises n'ont pas changé.
A titre d'exemples, au Pakistan, le Dr Younus Shaikh, accusé de blasphème a été condamné à mort en 2001 avant de pouvoir se réfugier en Europe après une campagne internationale de solidarité. Il a passé plus de 3 ans dans le couloir de la mort.
Au Nigeria, le militant Leo Igwe a plusieurs fois été arrêté et brutalisé par la police pour avoir défendu les personnes accusées de « sorcellerie ». Il a été libéré en janvier 2011, après deux jours de détention, à la suite d'une campagne internationale en sa faveur.
Le juge italien Luigi Tosti ne cesse de mener combat pour être rétabli dans l'ensemble de ses droits après avoir été révoqué parce qu'il avait refusé de tenir séance dans une salle de justice ornée d'un crucifix.
La « *Grande chambre* », instance d'appel de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, saisie par le gouvernement Berlusconi, vient, le 18 mars 2011, de donner raison à l'État italien qui entend continuer à imposer la présence de crucifix dans les écoles publiques de la péninsule (affaire dite « Lautsi »)
Nous pouvons prendre bien d'autres exemples, parmi lesquels la toute récente destruction d'oeuvres d'art à Avignon en France, par un commando catholique, parce qu'elles étaient jugées « blasphématoires ».

Arracher, défendre ou rétablir la liberté de conscience

Comme tout droit, la liberté de conscience doit être inscrite dans des textes, qu'ils soient des Déclarations, des Constitutions, des Lois ou des éléments juridiques.
Dans certains pays, ces textes existent. Il s'agit du Premier amendement de la Constitution des États-Unis : « Le Congrès ne fera aucune loi accordant une préférence à une religion ou en interdisant le libre exercice, restreignant la liberté d'expression, la liberté de la presse ou le droit des citoyens de se réunir pacifiquement et d'adresser à l'État des pétitions pour obtenir réparation de torts subis. » (1791), de la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat en France (1905) « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes », de l'article 3 de la Constitution du Mexique (1917) « ni acquisition, ni possession, ni administration de biens immobiliers pour l'Église, aucune personnalité juridique pour l'Église», du Portugal, de la Russie révolutionnaire en 1917, du referendum constitutionnel en Bolivie (2009), de la Constitution « intérimaire » du Népal (2007**),** entre autres.
Il n'est pas superflu de rappeler que ces textes sont souvent malmenés et que leur défense ou leur rétablissement est nécessaire ; c'est le cas, par exemple, en France où tous les gouvernements depuis le gouvernement de Vichy ont violé la loi de Séparation.
C'est pour cela que nous saluons tous les combats qui vont dans le sens de la liberté de conscience, parmi lesquels la récente abrogation du délit de blasphème au Royaume Uni**.** En Pologne, en mars 2010, Le magazine épiscopal Gosc Niedzielny et l'Archevêché de Katowice ont été condamnés pour avoir comparé la féministe Alicja Tysiac aux criminels nazis. D'autres exemples de victoire sont connus.
Nous saluons les manifestations anticléricales en Pologne, en Italie ; nous saluons les dizaines de milliers de personnes défilant dans les rues de Beyrouth au Liban pour dire «La laïcité est la solution», dans un pays où le système est un mélange complexe de partage du pouvoir basé sur des quotas communautaires ; les milliers de manifestants en Tunisie reprenant à leur compte le mot d'ordre de «Laïcité = liberté et tolérance», «pour une Tunisie Laïque» ; les milliers de manifestants à Londres défilant lors de la visite du chef de l'Eglise catholique pour dire «Make the Pope pay» ; les manifestants laïques en Espagne …
Sous toutes les latitudes, dans tous les continents, la forme est variable mais le fond est le même : l'exigence de la liberté de conscience !
Nous combattons pour l'abrogation de tous les Concordats, contre toute guerre de religions et contre tout « choc des civilisations »

Réflexions

Nos traditions et nos combats, incluant les motions et résolutions du Congrès mondial de la Libre-Pensée à Rome en 1904, sont le gage et la promesse de nos engagements.
Dans la tradition du Congrès mondial de Rome en 1904, les présents ou représentés au Congrès mondial d'Oslo du 12 août 2011, fondant l'AILP (Association Internationale de la Libre Pensée) décident de mettre en œuvre deux campagnes, à savoir la vérité sur le financement des religions et la justice pour les victimes des Eglises.
Parce que nous sommes pour la liberté de conscience, ce qui implique la Séparation des Eglises et de l'Etat, nous voulons que la clarté soit faite sur le financement des religions, sur cette « économie pourpre » qui grève les budgets des Etats aux dépens de la Santé, de l'Instruction, au profit de seuls destinataires qui se qualifient eux-mêmes de « spirituels »
Nous voulons que justice soit rendue aux victimes des Eglises.
Justice n'est pas repentance.
La repentance est une donnée religieuse qui n'engage que les Eglises, se plaçant elles-mêmes au dessus des lois humaines.
Nous voulons la justice, ce qui implique, en cas de culpabilité reconnue, des sanctions, y compris judiciaires, financières et morales.
Justice pour les victimes des abus sexuels des Eglises ; les abus sexuels des Eglises se révélant être une institution de l'Institution.
Justice pour les victimes des discriminations, du Quatrième Concile du Latran de 1215, condamnant les juifs au port de la rouelle, de l'Inquisition frappant juifs, musulmans ou « hérétiques ».
Justice pour les peuples colonisés et « évangélisés », dépossédés de leurs droits et de leurs terres en Afrique, en Asie, en Amérique Latine, en Amérique du Nord. Pour reprendre les propos de J. Kenyatta « Lorsque les Blancs sont venus en Afrique, nous avions les terres et ils avaient la Bible. Ils nous ont appris à prier les yeux fermés : lorsque nous les avons ouverts, les Blancs avaient la terre et nous la Bible. »
Nous voulons la pleine liberté de la recherche scientifique, **dans le respect de la conscience de chacun.**
Nous voulons le droit des femmes à disposer de leurs corps.
Nous voulons la pleine séparation de l'instruction et de la religion. Libre aux familles d'apprendre ce qu'elles considèrent bon à leurs enfants mais l'Instruction ne peut être l'œuvre que de l'Ecole publique.
Nous ne reprochons pas aux hommes leurs opinions.
Nous reprochons aux institutions de vouloir imposer des opinions

Perspectives

Nous, présents ou représentés au Congrès mondial de la Libre Pensée à Oslo, confrontés, à la fois, par nos recherches et par la situation à la question cruciale de la liberté de conscience, sans nous substituer aux associations et organisations, nationales et internationales quelles qu'elles soient, affirmons :

- la liberté de conscience est constitutive de la démocratie
- la liberté de conscience est constitutive de la libération de l'Humanité

Nous nous engageons à :

- défendre partout et pour tous cette liberté
- manifester fraternellement et solennellement notre solidarité à tous ceux qui sont et seraient persécutés pour leurs opinions.
- demander à tous ceux qui se reconnaissent dans ce Manifeste de rejoindre ce combat.

Acuna Laura Cecilia, Grande Maîtresse du Grand Orient Equatorien Nouvelle Ere, Equateur - **Abgottspon Valentin**, professeur valaisan, Suisse - **Al Ali Sami,** Queer Arabic Foundation (QAF) Jordanie - **Albaran Misael**, Guadalajara, Mexique - **Alves Ricardo**, responsable laïque, Portugal - **Amorim Pedro**, professeur, Lisbonne, Portugal - **Amorim Teresa,** libre penseuse, membre de l'Association «Republica & Laicidade », Portugal - **Anor Albert**, libre penseur, enseignant et syndicaliste, Suisse - **Araceli Juez**, athée, Argentine - **Arce Helena**, Uruguay - **Arias José**, libre penseur, France - **Association Civile des Athées,** Argentine - **Assogba Innocent**, libre penseur du Bénin - **Avenatti José**, libre penseur, Uruguay - **Ayache Sam**, libre penseur français, chef de file de la délégation de l'IHEU à l'UNESCO - **Azem Hocine**, vice-président du Congrès mondial Amazigh, Algérie - **Baril Daniel**, journaliste et anthropologue, Québec, Canada - **Bastin Pol**, Belgique - **Bedu Jean-Mary**, libre penseur, ASILAH, Maroc - **Benichou Daniel**, président de l'association "le Chevalier de la Barre", France - **Bernier Robert**, Mirabel, Québec - **Besson Philippe,** membre fondateur du CILALP (Comité International de Liaison des Athées et des Libres Penseurs), France - **Blamer Shane**, Australie - **Blanco y Ovando Marcelino,** Espagne - **Blondel Marc**, syndicaliste, président de la Fédération nationale de la Libre Pensée, France - **Boska Ilona**, Hollande - **Bouteilly-Dupont Nadine**, secrétaire générale de l'Association Libres Mariannes, au nom de l'association, Paris, France - **Bouchard Jean-Michel,** Uruguay - **Braun M.J Claude**, administrateur de l'Association Humaniste du Québec, Canada - **Brémond Hansi,** responsable français des jeunes libres penseurs, France - **Bula Raül,** président de l'Association civile Trazos, Uruguay - **Burie Wilfred,** artiste peintre et écrivain, Belgique - **Cai Chongguo**, philosophe, Chine - **Cahen Guy**, Belgique - **Chambard Patrick,** président de l'Association des Elus locaux de la Libre Pensée, France - **Charry Coralie**, jeune libre penseuse, France - **Coignaud Guy**, administrateur de l'Association Humaniste du Québec, Canada - **Coll Anna Maria**, athée, Barcelone,

Espagne - **Corsetti Renato**, ancien président d'Universala Esperanto Asocio - **Crépeau Yanik**, membre de l'Association Humaniste du Québec, Canada - **Dandoy Danièle,** libre penseur et libre exaministe, Belgique - **Darte-Payan Fabre Fabien**, Manifeste Jacobin pour la République et le Socialisme, France - **De Benito Ana Maria,** athée, Argentine - **Del Castillo Valades Eduardo**, Front pour la Culture Laïque du Mexique - **Delgado Francisco,** militant laïque en Espagne - **Demeautis Christian**, militant syndicaliste, mutualiste et philosophique, France - **De Menten Philippe**, Belgique - **Dhif Kamal**, professeur à la Communauté Française, Belgique - **Diaz Carlos**, athée, membre du Conseil international de Atheist Alliance International, Argentine - **Dimon Philippe**, Belgique - **Dival Costa,** libre penseur, Brésil - **Dotta Ostria Mario**, historien, Uruguay - **Draco Marc**, Middlesborough, Royaume-Uni - **Duranona Gonzalo**, membre de l'Association Civile du 20 septembre, Uruguay - **Deruette Serge**, Professeur à l'UMONS, aux FUCaM et à la HEFF, Belgique - **D'Hoop Fabienne,** athée, Bruxelles, Belgique - **Dohogne René**, Verviers, Belgique - **Donaldson John**, Canada - **Embleton Mark**, athée, Grande-Bretagne - **Erbetta Jean-Louis**, Sherbrooke, Québec, Canada - **Erofeev Andrei**, critique d'art et commissaire d'exposition, Moscou, Russie - **Escudero Silvero Enrique,** journaliste, Argentine - **Estrella Hugo**, fondateur de l'association humaniste et laïque «Deodoro Rocca», président du Centre pour la recherche libre ONLUS (Argentine, Italie) fondateur du CILALP - **Eyschen Christian**, secrétaire général de la Libre Pensée française, fondateur du CILALP, France - **Fabre Gilles,** Manifeste Jacobin pour la République et le Socialisme, France - **Fassaneli Marcello,** athée, Argentine - **Ferreyra Cristina,** présidente de l'Association Civile d'Athées en Argentine - **Fernandez Miguel**, membre d'Europa Laica, Espagne - **Fischer Jean-Louis,** membre de l'Académie internationale d'Histoire des Sciences, libre penseur - **Foerst Heinke,** membre du SPD, groupe berlinois Gesprächskreis Laizistinnen und Laizisten in der SPD, Allemagne - **Forget Philippe**, philosophe, France - **Freed Ali,** athée, Grande-Bretagne - **Frerk Carsten**, publiciste, auteur, Berlin, Allemagne - **Frerk Evelin**, artiste photographe, « Visages d'athées, d'humanistes et d'agnostiques d'aujourd'hui », Berlin, Allemagne - **Garcia Ernesto**, athée, Argentine - **Garcia Lecy**, libre penseuse indépendante, Uruguay - **Gasperi Gian Maria**, représentant de l'UAAR pour la province de Foggia, Italie - **Godicheau Michel,** syndicaliste, libre penseur, France - **Gontard-Zelinkova Dagmar,** humaniste, Ontario, Canada - **Gilbert Philippe**, enseignant, Lausanne, Suisse - **Girollet Anne**, maître de conférence à l'Université de Bourgogne, France - **Gomez Lopez Sergio German,** ingénieur, Equateur - **Gozlan David**, secrétaire général adjoint de la Libre Pensée, France - **Grandazzi François**, vice-président de la Libre Pensée, France - **Granier Marie-France**, Troz, Belgique - **Grégoire-Nagant Chantal**, présidente de la Maison de la Laïcité d'Alembert - **Braine-l'Alleud,** Belgique - **Grzelak Czeslaw,** laïque, Pologne - **Guerra Victor,** co-fondateur d'Europa Laica, Espagne - **Gusev Alexei,** président de Praxis, Centre de Recherche et d'Education, Moscou, Russie - **Gutiérrez Jacinto**, libre penseur, Espagne - **Hartikainen Erkki**, Association athée, Finlande - **Hébert Maïté**, retraitée, anarcho-syndicaliste, France - **Hotte Réjean,** secrétaire de l'association des Libres Penseurs Athées, Québec, Canada - **Hyunsoo Jung**, Seoul, Corée - **Igwe Leo**, humaniste, fondateur du CILALP, Nigeria - **Kalaïtzis Efstratios**, libre penseur, Grèce - **Jakubowska Theresa**, vice-présidente de RACJA, parti de gauche anticlérical, Pologne - **Johnson Ellen**, *Enlighten the Vote*, fondateur du CILALP, USA - **Johnson Peter,** Canberra, Australie - **Kalwasinski Tomasz**, rationaliste polonais - **Kawakibi Iyad**, libre penseur, Alep, Syrie - **Kerrigan Michael D,** Brownington, USA - **Kober Peter,** Slovaquie - **Konashev Mikhail B.**, membre de Russian Humanist Society, Saint-Petersbourg, Russie - **Kovach Matthew**, USA - **Kowalczyk Marta,** athée, Sosnowiec, Pologne - **Kramer Christa,** Hamburg, Allemagne - **Marek Król,** Łódz, Pologne - **Kurek-Tyrlik Alicja**, Pologne - **Kurtz Paul**, philosophe, USA - **Lafontaine Jean**, Association Humaniste du Québec, Québec - **Lafouge Jacques,** humaniste, vice-président de la Libre Pensée française, fondateur du CILALP, France - **Laguna Pablo,** militant laïque, Grenade, Espagne - **Lamolda Manuel Navarro**, militant laïque, Grenade, Espagne - **Lavaillante Renée**, militante laïque, Québec - **Laxalte Elbio**, libre penseur, directeur de l'Association civile du 20 septembre, Uruguay - **Ledesma Diaz Ana Angelica**, psychologue, libre penseuse, Uruguay - **Leduc Hélène,** Canada - **Le Fur Catherine**, rédactrice en chef adjoint de *la Raison*, revue de la Libre Pensée française, France - **Léger Marc-Antoine,** Montréal, Québec - **Lepeix Roger**, libre penseur, membre du Comité Exécutif de l'IHEU, à titre personnel, fondateur du CILALP, France - **Libon Luc**, président du cercle de la Libre Pensée de Jodoigne, Belgique - **Lopes Joaquim**, Homme Libre et de Bonnes Mœurs, Portugal - **Loskutov Artiom**, organisateur de la Monstration, Russie - **Love Murray**, Leonay, Australie - **Lozada Fernando Esteban**, directeur du Congrès national de l'Athéisme, Argentine - **Lubomir Janco,** Slovaquie - **Lux Serge,** Brasilia, Brésil - **Lysuniec Marcin**, président de l'Association athée de Pologne - **Mc Arthur Ed**, Freethought History Research Group, Grande-Bretagne - **Machui-Telus Beata,** Pro Humanum Association, Pologne - **Mailloux Louise,** professeure de philosophie à Montréal, Québec, Canada - **Mainil Pierre-Jean**, Belgique - **Manavatavadi Satya Nandan,** humaniste laïque, fondateur du CILALP, Inde - **Mantello Maria**, président de la Libre Pensée italienne «Giordano Bruno», Italie - **Marsot Bruno**, membre de la Commission Administrative Nationale de la Libre Pensée, France - **Martinez Luis Miguel**, libre penseur indépendant, Mexique - **Martinez Miguel L.**, Cantabria, Espagne - **Martinez Perez Adriana**, psychiatre, Uruguay - **Massa Jorge**, libre penseur, directeur de l'Association civile du 20 Septembre, Uruguay - **Masson Henri,** espéranto, fondateur du CILALP, France - **Mateus Luis Manuel,** militant laïque, fondateur du CILALP, Portugal - **Mavromatti Oleg**, artiste Russie, Bulgarie, USA - **Mbille Martin,** président de la Libre Pensée du Cameroun, fondateur du CILALP, Cameroun - **Meaden Terence**, Oxford, Royaume-Uni - **Mezzo Giovani**, consultant pour la laïcité des Institutions, Italie - **Micheletti Oscar**, athée, Argentine - **Midavaine Sylvie**, libre penseuse, membre de la délégation de l'IHEU à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, France - **Miller Loren C.,** Cleveland (Ohio), USA - **Minones Lucio Andrés,** secrétaire de l'Association d'Athée d'Argentine - **Mohedano Fabian**, secrétaire du Mouvement Laïque et Progressiste Catalogne, Espagne - **Molina Vicenc**, professeur, Fondation Francisco Ferrer, Espagne - **Mollés Dévrig,** humaniste, libre penseur, Argentine - **Moreno-Ruff Pierre-Yves,** éditeur de Ferdinand Buisson, internationaliste, France - **Mroz Krzyszto**, membre de la Libre Pensée polonaise, Pologne - **Mudly Kuven**, Afrique du Sud - **Dr Mueller Volker,** président de l'Association des libres penseurs et humanistes du Brandenbourg, fondateur du CILALP, Allemagne - **Munar Carlos**, libre penseur colombo-canadien - **Nacciariti Fiorenzo**, athée, antifasciste, Italie - **Namazie Maryam**, porte-parole du conseil des ex-musulmans de Grande-Bretagne et pour une seule loi pour tous, Londres, Grande-Bretagne - **Nasreen Taslima**, née au Bangladesh, citoyenne suédoise, Suède - **Neyeloff Alejo**, Argentine - **Nkunzimana Paul**, professeur à l'Université, membre fondateur CILALP, Burundi - **Nuarte Rolando Daniel,** athée, Argentine - **Oriol Illa,** directeur général de la Fondation Francisco Ferrer y Guardia Barcelone, Catalogne, Espagne - **Ottonello Eduard Adrian**, athée, Argentine - **Overton Nancy,** USA - **Padovan Manlio**, Papozze (Ro), Italie - **Parada Jan,** editor E-zine Humanisti.sk, Slovaquie - **Parizhskiy Yury**, membre de Russian Humanist Society, Saint-Petersbourg, Russie - **Dr. Pataki Tamas,** Melbourne, Australie - **Pecker Jean-Claude,** astrophysicien, membre de l'Institut, rationaliste, France - **Pena-Ruiz Henri**, philosophe et écrivain, France - **Pérez Echinope**, libre penseur, Uruguay - **Perruchoud Eric,** libre penseur, Suisse - **Pion Michel**, président de l'Association Humaniste du Québec, Canada - **Piraux Morgane**, comédienne, Belgique - **Podesta Alicia**, libre penseuse, Uruguay - **Pokorska Hanna**, Szczecin Pologne - **Polo Gaona Isabel,** journaliste indépendante du Pérou - **Ponce Muriel Alvaro**, historien, Colombie - **Pont-Clemente Joan-Francesco,** président de la Fondation Francisco Ferrer, Espagne - **Porrati Sergio,** athée, Barcelone, Espagne - **Pouloart Thierry,** libraire Saint-Gilles-Lez-Bruxelles, Belgique - **Ramadan Mario,** Alliance des

athées, libres penseurs et agnostiques libanais, Liban - **Rampp Gerhard**, Bund Für Geistesfreiheit (BFG) Augsburg, Allemagne - **Rayski Mieczyslaw,** Pologne - **Read Clive,** Afrique du Sud - **Reis Manuel,** humaniste, médecin, Portugal - **Rivière Christian,** espérantiste, président d'ATEO - **Rizzuti Bruno**, athée, Argentine - **Riba Albert,** pour l'Union des Athées et des Libres Penseurs d'Espagne, fondateur du CILALP, Espagne - **Rietschj Monteiro Eugénio,** professeur d'université, Portugal - **Rolleri Muente Mario**, vice Grand Maître de la Grande Loge Constitutionnelle du Pérou, Pérou - **Rooke Dieter**, membre de ATEO, Suisse - **Rosso Pereira Nelly**, libre penseuse, Uruguay - **Roy Pierre**, président de la Fédération française des Associations des monuments pacifistes et laïques, France - **Saad Georges,** militant de la laïcité, Liban - **Salamero Joachim,** président d'honneur de la Libre Pensée française, fondateur du CILALP, France - **Salguero Mariano**, sociologue, Argentine - **Salustri Filippo A.**, Ph.D., P.Eng. Mechanical and Industrial Engineering Toronto, Ontario, Canada - **Sanderson Terry**, libre penseur, Grande-Bretagne - **Sangiovanni Mostarda**, Uruguay - **Sankari Nina,** présidente de l'Initiative Féministe Européenne de Pologne, Association Rationaliste, Pologne - **Sassi Bruna**, libre penseuse, St Pieters Leeuw, Belgique - **Stachurska Teresa**, Białystok, Pologne - **Schiappa Jean-Marc**, président de l'Institut de Recherche et d'Étude sur la Libre Pensée, France - **Schrouff Rosa-Marita**, Aachen, Allemagne - **Seccombe Ralph**, président Australians for Separation of Church and State, Australie - **Skoda Rastislav,** Slovaquie - **Silveyra Silvia,** libre penseuse, Uruguay - **Silverman David**, président d'American Atheists, USA - **Siméone Dominique,** responsable de la Commission « Esperanto » de la Libre Pensée, France - **Singer Claude,** directeur de *l'Idée libre*, revue culturelle de la Libre Pensée, France - **Sousa Belmiro,** Association Ara Solis, Portugal - **Stanosz Barbara**, professeure, philosophe, membre titulaire de la Société scientifique de Varsovie, Pologne - **Statz Rainer,** Allemagne - **Steinbach Margit,** Allemagne - **Susanne Charles,** professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Belgique - **Tampieri Susana Elisa**, présidente d'Humanist Ethical Association "DEODORO ROCA", Argentine - **Tanto Luciano**, Argentine - **Telegin Vladimir Vladimirovitch,** St-Petersburg, Russie - **Teliz Norma,** libre penseuse, Uruguay - **Ter-Oganian Avdei**, artiste, République Tchèque - **Tehrani, Dabir Pr.,** libre penseur hollandais, résidant en Grande-Bretagne - **Thain Réjeanne,** humaniste en Ontario, Canada - **Thain Richard,** humaniste en Ontario, fondateur du CILALP, Canada - **Tietze Ulrike**, Bund Gegen Anpassung, fondatrice du CILALP, Allemagne - **Tosti Luigi**, athée, magistrat, Italie - **Touzani Sam**, artiste, libre penseur, athée, Belgique - **Thullen Gabriel,** libre penseur, enseignant et syndicaliste, Suisse - **Tyrlik Stanislaw**, professeur, Pologne - **Varela Rosa,** libre penseuse, Uruguay - **Vazquez Juan,** Argentine - **Ventura Rodrigo,** athée, Argentine - **Vijayam G.** Ph.D., Executive Director Atheist Centre, Inde - **Verton Luc**, éditeur, directeur des éditions Memogrames, Belgique - **Villanueva Joffre**, secrétaire général du Mouvement Laïque et Progressiste de Catalogne, Espagne - **Villareal Cristina Alicia**, libre penseuse, Uruguay - **Vincent Michèle,** vice-présidente de la Libre Pensée, France - **Waldorf Peter,** Steyr, Autriche - **Wallace Max**, ANZSA, membre fondateur du CILALP, Australie - **Wallace Meg,** ANZSA, Australie - **Wauters Myriam**, professeur Communauté française de Belgique - **Wendrychowicz Andrzej,** Société Rationaliste polonaise, Pologne - **Wallace Stephen,** Queen Creek, Arizona USA - **Wendt Joachim,** Allemagne - **Whitehead Fred,** libre penseur, historien, membre fondateur du CILALP, Kansas City, USA - **Wood Keith Porteous**, libre penseur, membre fondateur du CILALP, Grande-Bretagne.

Ce Manifeste a été adopté par l'Association Internationale de la Libre Pensée à Oslo le 10 août 2011.

Résolution

L'AILP s'adresse aux autorités espagnoles à l'occasion de la visite du Pape

L'Association Internationale de la Libre Pensée, réunie lors de son congrès de fondation a adopté la résolution suivante :

A la veille de la prochaine visite de M. Ratzinger, chef de l'Eglise catholique, en Espagne du 19 au 21 août, nous protestons auprès des autorités espagnoles du fait qu'elles se compromettent avec un individu qui est à la tête d'un groupe autoritaire, misogyne et anti-démocratique. Nous protestons également contre le fait que les autorités espagnoles font financer son voyage par des citoyens qui ne partagent pas ces idées, ce qui est aggravé par le fait que ce pays traverse une situation de crise économique profonde.

Nous soutenons toutes les actions de protestations qui ont lieu dans de nombreuses villes, et ce malgré l'opposition des autorités, lesquelles ne respectent pas le caractère non confessionnel de l'Etat prévu par la Constitution espagnole.

Oslo, le 10 août 2011